Parti Socialiste SFI0
Conseil National
21 & 22 mars 1953

Sommaire

Guy Mollet 2
Charles Lussy 7
Daniel Meyer 10
Guy Mollet 10
Paul Ramadier 11
Pierre Commin 17
Marie-Antoinette Garou 17
Marceau Pivert 20
Francis Lenhardt 31
Oreste Rosenfeld 37
André Philip 42
Le Président (Charles Lussy) 57
Guy Mollet 61
Pierre Commin 66
Francis Lenhardt 67
Marceau Pivert 69
Guy Mollet 70
Georges Brutelle 71
Le Président (Jean Léonetti) 72
Georges Brutelle 73
Désiré Rousset 74
André Raust 76
Georges Rougeron 81
Mireille Osmin 84
Théodore Staub 87
André Raust 90
Andrée Viennot 91
Maurice Cormier 94
Marie-Antoinette Garroux 98
André Bidet 102
Mireille Osmin 106
Georges Brutelle 106
Léon Boutbien 109
Georges Brutelle 109
Andrée Viennot 111
Georges Brutelle 112

Fondation Jean-Jaurès

Georges Brutelle 115
Pierre Commin 115
Le Président (Albert Gazier) 116
Guy Mollet 116
Marceau Pivert 118
Alain Savary 125
Guy Mollet 126
Charles Lussy 130
Guy Mollet 131

Séance du Samedi 21 mars 1953

(Matinée)

Guy Mollet

Camarades, la séance de ce matin sera présidée par notre Camarade Dardel, assesseurs Gustave Robert, (Pas de Calais) Marcheix, (Hautes-Pyrénées) Largois (Seine et Oise), Milhau (Aude).
Ces camarades sont invités à monter à la tribune.
Mes chers camarades, je suis heureux, une fois de plus, au nom de la Section de Puteaux, de vous recevoir dans cette salle, en espérant que ces travaux seront fructueux pour le Parti et qu'ils seront l'annonce de futures victoires dans les élections du mois prochain.
Je donne tout de suite la parole à notre camarade Pierre Commin.

Pierre Commin - Camarades, vous connaissez l'ordre du jour : situation politique intérieure et extérieure aujourd'hui même et demain discussion, ou plus exactement, car c'est bien de cela dont il s'agit, proposition concernant la structure du Parti.
Je ne pense pas qu'il y ait de modifications à l'ordre du jour et je vais demander au Président de bien vouloir immédiatement donner la parole à notre Camarade Guy Mollet pour son rapport.

Le Président (Georges Dardel) - Pas d'observation sur l'ordre du jour ?
…
Alors, la parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet - Camarades, j'ai l'intention, comme je le fais chaque fois que nous avons un Conseil national, de faire un exposé des événements qui sont survenus depuis notre dernier Conseil national ordinaire c'est-à-dire, pour cette fois, celui des 15 et 16 novembre dernier, mais je dois vous dire tout de suite que je ferai quelque chose de très court.
En réalité, le rôle de notre Conseil national, puisqu'il s'agit de sa session normale, consiste uniquement à sanctionner les décisions prises tant par le Groupe parlementaire et le CD réunis dans les problèmes de politique intérieure,

Fondation Jean-Jaurès

que par le Comité directeur seul dans l'ensemble des problèmes.
Je vais donc me borner à évoquer ce qu'ont été ces problèmes depuis le dernier Conseil national.
Ce Conseil était, ai-je dit, en novembre. Vous vous souvenez des décisions que nous prenions lorsque, renouvelant notre condamnation de la politique Pinay, nous annoncions que le pays, peu à peu se rendrait compte du caractère néfaste de cette politique.
Le premier événement important répond à cette préoccupation, puisque c'est la crise ministérielle consécutive à la chute de M. Pinay. Je ne vous rappelle pas par le détail ce qui s'est alors passé : le refus du secrétaire général du Parti la tentative de Soustelle, la tentative de Bidault, enfin le choix de M.René Mayer, qui s'est présenté sur un programme absolument identique à celui de son prédécesseur, mais qui a obtenu ce que n'avait pu obtenir son prédécesseur, un accueil favorable, un préjugé favorable de la part de l'extrême-droite, de 1'Assemblée, enfin du RPF.
A la très grande majorité, à la quasi unanimité, le Groupe et le Comité directeur réunis ont décidé de voter contre le gouvernement René Mayer.
L'une des premières attributions de notre Conseil national est de dire que le groupe et le Cd ont, à l'occasion, eu raison, je pense que ce sera là la conclusion du Conseil national.
Les raisons de notre position, le Groupe et le Cd ont chargé le Secrétaire général de las dire à la tribune ; j'ai tenté de le faire dans un discours qui a été distribué ensuite, qui a été diversement apprécié, mais de la même manière le Conseil national aura à dire s'il a traduit les impressions et les pensées moyennes du Parti.
Depuis, la crise économique s'aggrave et ce que nous pensions de la situation en France se révèle de plus en plus exact, et les augures les plus optimistes de la majorité en sont maintenant à reconnaître eux-mêmes que nous sommes en France à la veille d'une crise économique grave.
Une autre question qui a créé dans le parti quelques controverses, c'est l'attitude du Groupe et du Comité directeur dans le vote des différents crédits militaires, et je demande au Conseil national, à ceux qui ont l'intention d'en parler, de faire une distinction entre les crédits d'Indochine et les crédits militaires eux-mêmes, et je les invite tous à retrouver dans leur documentation les raisons qui ont prévalu à ce moment-là et qui furent exprimées à la tribune, surtout par Max Lejeune et Christian Pinault.
Autre problème de politique intérieure qui, vous le savez, a remué l'opinion publique et aussi une partie de nos camarades, de notre Parti qui est souvent un reflet fidèle de l'opinion, c'est l'affaire d'Oradour et ses répercussions sur le plan parlementaire.
Vous savez que pour la première fois depuis la libération, le Comité directeur, à la demande du groupe parlementaire, a pris une décision grave et cette décision doit être sanctionnée par le conseil national qui doit dire si nous avons eu tort ou raison : nous avons, pour la première fois, autorisé le groupe parlementaire, l'ensemble du groupe, Assemblée et Conseil de la République, à bénéficier de la

liberté de vote.
Il ne s'agit pas là d'un précédent, l'ensemble du groupe a été unanime à déclarer qu'en aucun cas, ni le groupe, ni l'une des fractions, Assemblée Nationale ou Conseil de la République, n'aurait le droit de décider elle-même de cette liberté de vote, que seul le Comité directeur est habilité à le faire. Ne prenez donc pas ce problème sur le plan du précédent, mais étudiez le quant au fond, et demandez-vous si le Comité directeur encore unanime a eu raison de donner cette fois la liberté de vote à nos parlementaires des deux fractions du groupe.
Un autre débat important qui a occupé de nombreuses séances à 1'Assemblée, qui a été marqué par les interventions de nos camarades, qui n'a pas créé de difficultés entre nous, mais qui est lourd de répercussions pour 1'ensemble du pays, c'est le débat sur l'amnistie, et là encore je pense que le Conseil national sanctionnera et approuvera l'attitude adoptée par le groupe parlementaire dans ce domaine.
Enfin, en politique intérieure, je dois vous signaler, encore que ça n'ait pas eu les mêmes répercussions, les mêmes retentissements, qu'à plusieurs reprises le Comité directeur a eu à se préoccuper des tentatives de sabotage des entreprises nationalisées, qu'un communiqué du Comité directeur, à ce sujet, a été publié, ainsi que dans deux autres domaines importants quant au fond et aussi quant à l'utilisation que faisaient de ces arguments 1es staliniens au travail, sur le chantier, lorsqu'ils rencontraient certains de nos Camarades. Le premier c'était l'offensive possible de ce gouvernement, et plus encore du précédent, celui-ci en parle moins, contre la liberté d'opinion des fonctionnaires.
Là encore, un Comité directeur s'est prononcé, a fixé la position du Parti pour le respect des opinions politiques ou religieuses, le texte vous l'avez tous en mémoire, et le second, c'est l'affirmation de la politique du Parti sur les échanges Est-Ouest.
Voici les problèmes sur lesquels, en politique intérieure, nous devons dire aujourd'hui, en Conseil national, si les organismes ont chacun en ce qui les concerne, groupe parlementaire et Comité directeur, respecté la volonté du Parti.
Nous n'avons pas, je pense, à parler des problèmes de 1a France d'outre-mer, puisqu'il y a à peine un mois, nous avons consacré un Conseil national spécial à l'étude de ces problèmes. Cependant, il et bien évident que tout Camarade est en droit aujourd'hui de dire, de la même façon, si oui ou non telle ou telle décision ou telle attitude du Groupe et du CD sur ces problèmes a été conforme ou non aux décisions du dernier congrès national.
En politique internationale, je voudrais insister un instant sur la clarté des débats, ici, aujourd'hui et demain, sur le fait que nous ne devons aujourd'hui et demain prendre des décisions et par même il serait souhaitable que nous fassions disparaître de la discussion tout débat sur la question de la communauté européenne de défense.
En effet, le Congrès de l'année dernière a précisé dans ce domaine ce que serait pour nous la tactique, je ne parle pas du fond, je parle de la tactique ; le Congrès a pris une position favorable au principe, mais a dit qu'elles étaient les préoccupations du Parti et a dit d'une façon expresse qu'il y aurait un Conseil

national extraordinaire ayant pouvoir de Congrès, appréciant la façon dont il aura été tenu compte des préoccupations que nous émettions.
Nous avons à ce sujet une discussion, des discussions en Comité directeur et il est apparu qu'il fallait, pour fixer la date de ce Conseil national, attendre le plus tard possible dans le temps, c'est-à-dire le plus près possible du vote de ratification à l'Assemblée, de telle façon que lorsque le Congrès, car ce sera en fait un Congrès puisqu'il s'agira d'un Conseil national ayant pouvoir de Congrès, se prononcera, il se prononce en parfaite connaissance de cause, en ayant devant l'état dernier, l'état définitif de la question.
Notre Comité national aujourd'hui n'est donc pas habilité à prendre quelque initiative que ce soit dans ce domaine.
En politique extérieure, dans un autre domaine peu de choses à dire : l'attitude du Parti a été réaffirmée contre l'admission de 1'Espagne à l'UNESCO, vous savez le rôle que nos Camarades ont joué au cours de ces discussions et la décision du Comité directeur, mais dont je dois dire qu'elle a été devancée par l'initiative même des Camarades intéressés au sein même de 1'Unesco.
Enfin, il y a un événement de politique extérieure qui présente un très grand intérêt sur lequel le Conseil national peut se pencher, mais qui ne dépendait pas de la volonté du Conseil national, si bien qu'il sera difficile de sanctionner la position du Comité directeur ou du Groupe parlementaire, c'est la mort du citoyen Staline.
Nous ne portons aucune responsabilité en l'occasion, mais je crois qu'il s'agit là d'un événement de politique extérieure sur lequel notre Conseil national ne pourra pas ne pas dire quelque chose.
Le décès de Staline, l'ascension Malenkov, encore qu'il faut prendre les toutes dernières nouvelles pour savoir ce que cette ascension signifie et que l'on peut se demander si elle n'est pas déjà sérieusement compromise.
Voilà les thèmes sur lesquels nous pouvons et devons donner notre appréciation.
Un mot rapide pour conclure sur la vie du Parti. Je vais vous donner simplement des informations.
Au 1er janvier de cette année, nous pouvions faire le bilan de la situation du Parti en 1952. Elle se traduit, vous le savez, par une baisse de 5000 feuillets dans la métropole. Il y a là un phénomène qu'il faut qu'ensemble nous étudiions, car il ne s'agit pas d'une baisse uniforme. Il ne s'agit pas du tout d'une sorte de mouvement de régression du Parti qui serait normal, pour lequel on devrait donc rechercher des causes générales, il s'agît d'un phénomène un peu particulier. En effet, en 1952, 19 Fédérations ont intégralement maintenu leur position de 1951. Ce qui est plus important, c'est que 35 Fédérations ont amélioré d'une façon sensible leur position de 1951. Par contre, dans les autres, une chute nous amène à cette perte de 5.000 feuillets.
Un caractère important, dont nous devons, pour la propagande tirer des leçons, c'est que les Fédérations solides, à solide organisation, où la visite des sections, la propagande sont organisées, non seulement ce sont maintenues presque toutes, ont sérieusement augmenté, alors que les Fédérations un peu déshéritées par l'absence d'une parlementaire ou par l'absence de propagandistes, ont, elles,

souffert et c’est de leur réduction que dépend la chute dans 1’ensemble du Parti.
Nous avons essayé transcrire cela en clair, avec des cartes en coloriant de façon différente les groupes, les Fédérations, les groupements de Fédérations, stables ou en progrès. On arrive à une constatation, celle que je vous disais, c'est qu'il y a progrès permanent dans les bonnes, dans les solides Fédérations et, par contre, affaiblissement de celles qui étaient déjà faibles, c’est assez dangereux. Je n'en fais pas porter la responsabilité aux Fédérations en question, mais je crois que nous devons ensemble, Comité directeur et Groupe parlementaire en particulier, en tirer quelque leçon quant à la façon dont nous devons répartir l'effort de nos propagandistes vers les Fédérations normalement déshéritées.
En 1953, il y avait un phénomène nouveau auquel nous n’étions pas habitués. Dès le mois de janvier 1953, au 31 janvier, la prise de cartes comparée à celle du 31 Janvier 1952 était en augmentation de 7000. Nous avions à la fin Janvier 7000 cartes de plus qu’à la fin de Janvier 1952 et au 20 mars 1953, c’est-à-dire aujourd'hui, la situation est la suivante :
Alors que noua avions 79000 certes de prises au 20 mars 1952, nous avons maintenant 82000 cartes de prises au 20 mars 1953.
Alors que nous avions 3|0000 timbres, nous avons maintenant 440000 timbres.
Faut-il en tirer comme conclusion que nous aurons à la fin de l’année 5 ou 6000 adhérents le plus ? Je n'en sais rien et je crois que ce serait une erreur que de préjuger ainsi, mais on peut tirer la seule conclusion, qui soit sûre à l'heure qu'il est, c'est qu'il y a dans les sections et qu'il y a eu dès les premiers ours de 1953, dans les sections, une volonté d'action plus grande et sur le plan même de la trésorerie, une aisance plus grande. Les sections absolument certaines de replacer leur contingent de cartes ont repris et souvent amélioré les contingents qu'elles avaient pris l'année dernière. Est-ce que c'est du à ce que nous sommes dans une année d'élections municipales ? C'est possible, mais ce n'est pas sûr, car le phénomène des élections municipales a des résultats contradictoires. Il y a des coins où cela vaut effectivement un apport de cartes ; il y a d’autres coins où les sections, très jalouses du choix des militants, ne sont pas très favorables à l'admission de nouveaux membres dans l'année où l'on choisit les candidats aux élections. Si bien, Camarades, que je voudrais retenir la conclusion optimiste, c’est que le Parti ne se présente pas mal à un mois des élections. L'activité est grande. Ceux de nos camarades qui parcourent le pays pour y faire des réunions retrouvent partout, sentent partout un regain d'activité, un regain d'intérêt. Il n'est pas jusqu'à nos adversaires qui ne constatent, à l’heure actuelle qu’il y a un regain certain d’intérêt autour au Parti Socialiste, si bien que je crois que nous allons aborder les élections municipales dans une atmosphère favorable et qu’avec de la volonté et du courage, on peut être à peu près certain que les élections municipales seront bonnes pour le Parti Socialiste. (Applaudissements).

Le Président (Georges Dardel) - Le débat est ouvert, la discussion est ouverte. Quels sont les camarades qui veulent se faire inscrire ?
Personne ne demande la parole ?

Collection Jean-Jaurès

Guy Mollet demande s'il y a un camarade du Groupe parlementaire qui voudrait exposer ce qui s’est passé au sujet d’Oradour.

Guy Mollet - Il y aurait intérêt, je crois, pour beaucoup de camarades, de façon à leur permettre de répondre, à savoir dans quelles conditions s'est présentée l'affaire d'Oradour. Si Charles Lussy veut bien faire cet exposé, je crois que ce serait utile. Je vois des Camarades qui souhaitent en être informés.

Le Président - La parole est à Charles Lussy.

Charles Lussy

Que votre volonté soit faite !
Camarades,
Je comprends parfaitement qu'un certain nombre de militants aient pu être émus par le fait que le Groupe Parlementaire, pour la première fois, avait cru devoir réclamer la liberté de vote. Un certain nombre de Camarades ont pu être émus aussi par le fond même du débat et par le fait que le Groupe parlementaire ait pu se diviser. Il est, en effet, peut-être utile que j'essaie d'expliquer au Conseil national dans quelles conditions la question a été posée. Je voudrais rappeler quelle était la question.
Une loi avait été déposée devant le Parlement, tendant abroger les dispositions d'une loi précédente, concernant la solidarité collective, en matière de crimes de guerre. Cette loi avait été déposée à la demande de l'opinion publique alsacienne - représentée il faut le souligner - par l'ensemble de ses élus, y compris les élus Socialiste, et qui demandait que, devant le tribunal de Bordeaux, les Alsaciens s'ils étaient coupables fussent jugés et condamnés, mais qu’ils ne fussent pas jugés en tant qu'Allemands responsables de la solidarité collective allemande.
Je ferai tout de suite une observation, c’est que l'attitude du Gouvernement me paraît avoir été à l'origine du drame parlementaire qui a suivi. Il est, en effet, curieux -je sais bien qu'il y a la séparation des pouvoirs par la Constitution française, mais personne n'ignore que le Gouvernement a tout de même sur les Parquets une certaine autorité et que, dans certains cas, il peut activer ou au contraire ralentir la procédure - il est curieux pour ne pas dire scandaleux que le procès d'Oradour soit venu en 1953, plusieurs années après le drame lui-même. Il est scandaleux qu'une loi soit intervenue, au moment où un procès était déjà ouvert, et qu'elle soit venue devant le Parlement, avec l'aide - c'est le moins qu'on puisse dire - du Gouvernement.
Ceci dit, comment le problème s'est-il posé devant le Groupe ?
D’une façon qui empêchait vraiment le Groupe de se déterminer sans tenir compte de certains éléments de sentiments indiscutables.
Nous avons trouvé en face de nous, d’une part, les représentants de la région limousine, de la région d'Oradour, réclamant avec passion un vote du Groupe contre la proposition et invoquant des raisons très valables, à savoir que les Alsaciens en fin de compte qui avaient participé au crime au même titre que les Allemands, avaient la même responsabilité et qu'il n'y avait aucune raison

Fondation Jean Jaurès

qu'associés dans le drame, dans le crime, ils fussent séparés dans le jugement.
D'autre part, nous avions en face de nous notre Camarade Wagner et quelques Camarades avec lui qui, eux, soutenaient une thèse tout à fait contraire, dont il faut tout de même que le Conseil national prenne connaissance également et dont j'avoue que je parlerai avec quelque sensibilité, étant moi-même fils d'Alsacien et peut-être plus capable que d'autres de comprendre certains sentiments.
II y a tout de même le fait que l'Alsace a été allemande, qu'elle est redevenue française, qu'elle est redevenue allemande, qu'elle a eu l'impression en 1940 d'être complètement abandonnée par le Gouvernement qui, en vertu cependant des clauses de l'armistice pouvait protester et peut-être même faire plus, que les alsaciens aient été incorporés de force dans l'armée allemande, c'est un fait qui n'est pas douteux, l'Alsace a été germanisée et les Alsaciens ont été enrégimentés sans qu'on leur demande leur avis. On peut comprendre que la sensibilité alsacienne se soit émue du fait que, devant l'opinion publique, les alsaciens incorporés de force apparaîtraient dans le même panier que les Allemands. C'était la thèse de nos Camarades alsaciens, que le tribunal devait juger, mais qu'il ne devait pas juger Allemands et Alsaciens ensemble, ou tout au moins que si une loi pouvait être appliquée aux uns, elle ne pourrait pas l'être aux autres, et c'est dans ces conditions que le groupe a vu se dérouler devant lui un débat dont ceux qui y ont assisté, se souviendront à quel point il fut passionné et parfois un peu gênant, précisément par cette passion.
Le groupe, dans un premier vote, alors qu'il s'agissait de mandater nos Camarades représentants à la Commission de la Justice avait cédé au sentiment exprimé par nos Camarades alsaciens et les avait mandatés en faveur de la loi.
Dans une deuxième discussion qui eut lieu avant le vote de l'Assemblée, la décision a paru devoir être peut-être différente, mais dans un débat dont chacun conviendra qu'il ne posait aucune question de doctrine, les arguments de part et d'autre étaient à la fois valables et discutables, le sentiment de part et d'autre l'emportait probablement sur la raison pure et des positions différentes pouvaient être parfaitement prises, sans qu'on put accuser ni les uns ni les autres de manquer de patriotisme, de manquer de mémoire à l'esprit de la Résistance, ou de favoriser l'autonomisme alsacien. Le groupe, dans ces conditions, a cru - et j'ai pris quelques responsabilités pour cela même je l'avoue - en la circonstance, - et je n'ai pas à le diminuer - le groupe a cru que le mieux serait peut-être, ne serait-ce que pour éviter, je le dis loyalement des actes d'indiscipline publique qui n'auraient pas manqué de se produire, le groupe, dis-je a cru que le mieux était, dans un débat qui était tout de même pour chacun un débat de conscience, d'autoriser exceptionnellement la liberté de vote ou plus exactement le fait de se mettre d'accord avec le Comité directeur pour que, pour une fois, la liberté de vote fut admise.
Nous n'avions sans doute pas tout à fait tort. Je voudrais vous rappeler les résultats du premier vote. Il y eut 25 voix pour la loi d'exception. 50 contre et 25 abstentions, ce qui veut dire, en définitive, que sur 100 votants, 50 se prononçaient contre la loi et 25, soit en votant pour, soit en s'abstenant, ne

prirent pas la même position.
Il y eut ensuite un second débat, à mon sens plus scandaleux encore que le premier, c'est lorsque le jugement à peine rendu, le gouvernement, accepta que vint en discussion une proposition d'amnistie.
Je ne sais pas si nos Camarades de la Haute-Vienne et des départements qui avaient soutenu la thèse contraire aux Alsaciens sont dans la salle, mais je voudrais leur dire qu'en la circonstance, ils ont peut-être sans le vouloir commis une maladresse et je vais dire laquelle.
Il n'est pas douteux que le sentiment du groupe, à ce moment-là, était, à de rares exceptions près, hostile à l'amnistie, car si l'on pouvait parfaitement admettre dans le premier vote la sentimentalité alsacienne, ce désir de ne pas apparaître confondu devant l'opinion publique française avec les soldats allemands, par contre, il était inadmissible qu'un jugement à peine rendu, et alors que le gouvernement pouvait parfaitement opérer lui-même par des mesures individuelles, il n'était pas admissible que le Parlement fut saisi immédiatement d'une loi d'amnistie.
Mais alors, il s'est produit un incident dont je dois rendre compte au Conseil national et qui a faussé le vote du Groupe parlementaire.
Si aucun Camarade n'avait rien fait, j'aurais pris sous ma responsabilité de Président du groupe de mettre dans l'urne un paquet de bulletins bleus, hostiles à l'amnistie et seuls, par conséquent auraient voté pour, ceux qui nommément et de leur propre autorité auraient donné une consigne contraire. Il y en aurait eu, je crois, au maximum 2 ou 3, mais ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées. On a organisé une série de pouvoirs, remis à un de nos camarades, par lesquels 76 députés déclaraient qu'ils votaient contre l'amnistie lorsque je me suis insurgé contre cette procédure et que j'ai fait remarquer qu'il valait beaucoup mieux faire voter tout le Groupe contre, et que ne voteraient pour que ceux qui auraient pris position, par une consigne donnée à la présidence de l'Assemblée, on m'a objecté que les positions étaient prises et que, par conséquent, ceux qui n'avaient pas donné de mandat de voter contre et qui n'auraient pas donné de mandat de voter pour, seraient considérés comme dans le premier vote, mais la position était bien différente, comme s'abstenant.
C'est dans ces conditions que le vote eut lieu et qu'au lieu d'avoir 102 voix contre et 2 ou 3 pour, il y eut 76 vois contre, je ne me rappelle plus combien pour, et les autres s'abstenant parmi lesquels le Président du groupe qui tient à honneur, quand le groupe est divisé, de ne pas prendre part au vote pour ou contre. Voilà, Camarades, les conditions dans lesquelles ces deux votes ont eu lieu.
Je crois que le Parti ne peut pas en être gêné et je veux espérer que le Conseil national comprendra les sentiments qui nous ont guidés, les conditions dans lesquelles nous avons dû agir, les raisons qui nous ont entraînés pour éviter des positions plus fâcheuses devant l'opinion publique, à admettre celle-ci.
Mais je manquerais à mon devoir de militant, de parlementaire et de Président du groupe si, avant de descendre de la tribune, je ne disais pas que je suis entièrement d'accord avec la déclaration faite tout à l'heure par Guy Mollet,

reprenant du reste la déclaration faite par le groupe lui-même, à savoir que, se trouvant devant une situation exceptionnelle et qui n'engageait pas le Parti en tant que Parti, et qui résultait uniquement d'un cas de conscience que chaque conscience pouvait délibérer et juger différemment. Dans un cas exceptionnel, nous avons pu demander au Comité directeur une procédure exceptionnelle, mais il n'est pas douteux que personne ne pourra jamais songer à se réclamer de cette procédure exceptionnelle, et surtout dans des cas où c'est la politique du Parti qui se trouve engagée, car si le Groupe parlementaire a cru pour une fois pouvoir et devoir réclamer pour chacun de ses membres la liberté de vote, il n'est pas douteux qu'il n'y aurait plus bientôt de groupe parlementaire, si au service du Parti la discipline de vote n'était pas, demain, absolument imposée. (Applaudissements)

Le Président (Georges Dardel) - La parole est à Daniel Meyer.

Daniel Meyer

Je voudrais simplement intervenir sur un point très particulier de l'exposé de Guy Mollet, et je pense que nous serons d'accord là-dessus.
Guy Mollet nous dit - et il a raison - qu'en ce qui concerne la Communauté européenne de défense, il conviendrait de n'en pas parler aujourd'hui, puisqu'aussi bien, un Conseil national spécial sur ce sujet a été prévu par le dernier Congrès national.
II ya cependant un point sur lequel j'aimerais que le Conseil se prononçât, parce que nul ne comprendrait, au moins dans l'opinion publique et dans la presse, au moment où l'on parle de référendum, que nous ne nous soyons pas prononcés sur ce sujet.
Nous serons d'autant plus à l'aise pour en parler que justement nous n'aurons pas parlé du fond du sujet, c'est-à-dire de la Communauté européenne de défense.
J'aimerais que dans la conclusion de ses travaux, le Conseil national condamne le referendum …(Applaudissements)… qui risquerait d'être demain la voie ouverte à tous les plébiscites. Là-dessus nous sommes d'accord. Profitons-en justement, puisque nous n'abordons pas le fond sur lequel nous pourrions être en désaccord, pour le condamner unanimement dans nos travaux.

Guy Mollet

Absolument d'accord avec la proposition de Daniel Meyer. Si dans le débat un camarade trouvait un point précis comme celui-là qui ne touche pas au fond, il est évident qu'il aurait le droit et le devoir, en Conseil national, de l'aborder.
La seule chose sur laquelle je souhaite que nous soyons tous d'accord, c'est que nous ne prenions pas de position, quelle qu'elle soit, susceptible de modifier la décision du dernier Congrès, de l'infléchir ou d'agir de telle ou telle façon qui mettrait le parti, contre sa volonté non encore exprimée, dans une attitude qui déjà nous enferme.
Par contre, sur le point précis que vient d'aborder Daniel, je souhaite avec lui

Cof Fondation Jean-Jaurès

que le Conseil national soit clair. J'ai déjà regretté certaines dissonances dans la presse hier. Il y a en réalité, sur ce problème, une position affirmée depuis toujours par le Parti, pas seulement dans le cas de la communauté de défense, pas seulement dans ce cas particulier où cela présente encore plus d'invraisemblances et d'impossibilités que dans des milliers d'autres, mais il y a une position traditionnelle du Parti contre le référendum.
Il suffira, je pense, que le Parti confirme sa décision dans ce domaine. Je souhaite qu'à la Commission des résolutions, ce point soit retenu.

Le Président - la parole est à Paul Ramadier.

Paul Ramadier

Mes chers Camarades,
Je ne doute pas que le Comité directeur et le groupe parlementaire aient correctement interprété les décisions du Conseil National, des Conseils nationaux et des Congrès. Je serais certainement de très mauvaise volonté si j'entrais dans une exégèse quelconque, car sans aucun doute nos Camarades les connaissent beaucoup mieux que moi et se sont penchés sur elles avec une attention que peut-être je n'ai pas toujours apportée à l'étude des textes.
Mais vous m'excuserez d'aborder cette tribune avec l'esprit d'un homme qui vit au loin, qui voit les choses en gros et avec un recul qui n'est pas celui du temps, tuais qui est celui de l'espace, et, d'autre part, avec cette mentalité d'un parlementaire périmé qui attache une grande importance à ce qui ce passe au sein des Assemblées et à la répercussion de ces événements, que ces débats ont, ou devraient avoir, sur l'opinion.
Dans une large mesure, il me semble que c'est d'après la position parlementaire, c'est presque uniquement d'après la position parlementaire que l'opinion publique juge et apprécie l'activité et la position du Parti. Or, et c'est un fait qu'à l'heure actuelle, on se demande un peu quelle est exactement cette position.
Mon Dieu, lorsqu'on se place sur le plan parlementaire, et je crois que l'opinion française se place généralement sur le plan parlementaire quand elle fait de la politique, c'est par rapport au gouvernement et à sa politique que l'on mesure et que l'on détermine les positions prises par les uns et par les autres, et l'on n'aperçoit pas très bien avec une force et une clarté suffisantes quelle est la position du Parti par rapport au gouvernement et je devrais ajouter aussi quelle est la position du gouvernement lui-même.
Il y a un grand nombre de problèmes dont nous avons toujours souligné 1'importance, qui ont été au premier plan de nos préoccupations, qui ont animé nos campagnes, qui ont servi de critérium dans le choix de nos positions à l'égard des gouvernements et malheureusement, il me semble que, peut-être est-ce une illusion provenant de cette fin de session, mais cependant cette fin de session prélude à une consultation électorale, il semble que la politique de la France, mais aussi celle du Parti se soit endormie dans une certaine torpeur.
Je songe évidemment, en première ligne, aux problèmes économiques. Je ne crois pas qu'ils aient perdu de leur actualité, ni de leur acuité. Ceux d'hier ne

Contribution Jean Jaurès

sont pas tranchés. De nouveaux aussi graves, peut-être plus graves, ont apparu et eux non plus ne semblent recevoir aucune solution, je dirai même que l'on n'aperçoit pas très bien vers quelle solution on se dirige, et quand je dis " on ", encore une fois, j'entends parler du Parlement tout entier, du gouvernement tout entier.

L'inflation, et bien elle est sans doute endormie, dans une certaine mesure, depuis la fin du 1er trimestre de 1952, nous n'avons pas cette poussée en flèche que nous avons eue pendant l'hiver 1951/52. Néanmoins on assiste à une montée très lente, mais cependant constante, des prix de détail alors que les prix de gros semblent se stabiliser à peu près.

C'est encore un reste d'inflation, un résidu d'inflation, un brandon qui n'est pas éteint et qui pose les problèmes non seulement d'équilibre mais peut-être même, et sûrement même, de structure économique, et qu'il n'est pas possible de laisser sans solution.

Ces problèmes, mais ils deviennent plus aigus encore quand on constate une stabilité à peu près complète des salaires, telle que sans doute il n'y a pas eu de période où l'on en ait rencontré une qui soit aussi marquée, même pendant la période de 1949 et du début de 1950, où les mouvements de salaires avaient tout de même une certaine existence. A 1'heure actuelle, c'est la stabilité à peu près totale.

Par ailleurs, apparaît, non pas le problème nouveau, mais le problème rendu infiniment plus aigu et plus grave du marasme général de l'Activité économique française. Il est la conséquence, sans aucun doute, ou il est une autre manifestation de cette espèce de lenteur dans l'évolution des prix et des salaires.

Il est difficile de dire si l'un est la cause de l'autre ou si l'autre est la cause de l'un, mais ce qui est certain, c'est que ce sont des manifestations concordantes et simultanées du même problème.

L'activité commerciale tombe, mais ce qui est peut-être encore plus grave, c'est que l'activité industrielle est en rétrogradation certaine, même les statistiques de l'Institut général, de l'Institut National, qui sont en général fort indépendantes, mais qui, peut-être, depuis l'expérience Pinay ont marqué une certaine docilité aux intentions du gouvernement, ou tout au moins l'ont laissé penser, même ces statistiques, dis-je, accusent une réduction de 10 points sur 1'activité industrielle de la France.

Lorsqu'on regarde les choses autour de soi, j'ai bien l'impression que l'enregistrement des faits n'est pas exact, total, complet et que le marasme de l'industrie est plus grand que les statistiques ne l'accusent.

On voit partout du chômage, non pas les formes aiguës que nous avons connues il y a vingt ans, non pas cette espèce de déferlement sauvage qui était comme une vague destructrice recouvrant l'ensemble de l'économie du pays, mais une baisse progressive et lente et qui s'étend progressivement à toutes les variétés de l'activité.

Il n'est pas douteux que sur la mentalité ouvrière, l'ensemble de ces faits, ce sentiment de marasme économique, a une répercussion et une répercussion qui se traduira, n'en doutez pas, dans les prochaines élections municipales.

Fondation Jean Jaurès

Les ouvriers, dans les périodes de marasme, ne sont pas rejetés vers l'action revendicative. Ils ne vont pas vers les grèves, ils ne s'unissent pas. Ils ne présentent pas des cahiers de revendications. Ils restent chez eux, ils manifestent plus de méfiance et plus de désenchantement à l'égard des organisations syndicales ou politiques que d'ardeur à se grouper et à combattre. Et sur le plan politique, cela se traduit par les différentes formes de l'abstention.
II y a abstention complète, celle qui consiste à aller à la pèche le jour du scrutin, mais il y a aussi l'abstention qui consiste à voter communiste, parce que le communisme est l'opposant universel, et parce que, d'autre part, on pense que cela n'a, au fond, pas grande importance. Parfois, on a voté pour le RPF, je crois que la mode aujourd'hui en passe, mais faites attention ! Il n'est pas très sur que tout de même ce marasme ne redonne dans certaines grandes villes certaine force qui semble avoir disparu aux gaullistes, et aux gaullistes orthodoxes, c'est-à-dire ceux encore qui paraissent être le plus universellement opposants, malgré leurs compromissions avec le gouvernement actuel.
Voilà donc un ensemble d'incertitudes, d'inquiétudes, d'éléments de déception ou de désespoir, et voilà ce dont le Parti ne devrait pas avoir, à aucun degré, la responsabilité dans les circonstances présentées et dont, en fait, on le laisse présentement responsable.
Encore une fois, je n'adresse pas des critiques à nos Camarades pour ce qu'ils ont fait, je constate simplement l'état d'esprit qui semble se développer à l'heure actuelle.
On se demande : " Est-ce que le Parti Socialiste est avec le gouvernement, ou est-ce qu'il est contre le gouvernement ? "
Et la question, d'ailleurs, n'apparait pas avoir beaucoup de sens à certains électeurs, car la position du gouvernement elle-même, comme je le disais tout à l'heure, n'apparaît pas très clairement.
On nous dit bien parfois que rien n'est changé. Cependant, M. Pinay faisait au moins des moulinets contre la hausse, il parlait de la baisse, il agissait contre elle avec des armes dont nous avons déclaré qu'elles étaient insuffisantes. Nous avons pris contre sa politique une position qui fut assez nettement visible et assez énergique. Nous avons dénoncé la paralysie de l'activité économique que ses déclarations répétées sans qu'on aperçoive le plan sur lequel le mouvement des prix devait être fixé, nous avons dénoncé cette paralysie et à l'heure actuelle, nous la constatons.
On nous a parlé de la relance de l'économie. De quelle relance ? Elle est discrète !
II y a peut-être une nouvelle politique de crédit, une orientation un peu différente donnée par la Banque de France et par le Conseil national du crédit aux établissements financiers, mais au demeurant tout cela n'est pas très visible, et je dirai même que les commerçants, les industriels n'en sentent pas sensiblement les effets.
On a beaucoup parlé de reprendre les exportations, de les soutenir. J'avoue que là encore les meures qui ont été prises ont été bien modestes et bien discrètes et que dans la pratique des choses, on ne voit pas très bien à quel résultat tout cela

Collection Jean-Jaurès

a aboutit et au demeurant le gouvernement lui-même ne semble pas avoir attaché à ces différents éléments une importance considérable. Il s'est montré d'une sobriété extrême dans ses déclarations et dans ses déclarations parlementaires.
Il nous a parlé encore de l'équilibre budgétaire et, mon Dieu, je suis convaincu que peut-être plus que personne ici, de la nécessité de l'équilibre budgétaire, mais je suis obligé de dire que l'équilibre budgétaire de 1953 ressemble pour le moment comme un frère à celui de 1952, lequel a consisté à recourir à recourir à l'emprunt à force, jusqu'à tarir les facultés de crédit du pays et, cependant, après avoir épuisé toutes les possibilités de crédit, en ne laissant même pas aux émissions privées la place que ces émissions pouvaient avoir au cours des années précédentes, on arrive à un déficit de 100, de 150, de 200, de 250 milliards, déficit qui était tel qu'il a fallu recourir aux avances de la Banque de France.
Evidemment il y a, sans aucun doute, dans cette situation financière du pays, un résidu de l'inflation et qui peut être demain un élément de reprise de l'Inflation.
On a soutenu, et nos Camarades anglais en particulier, que le super équilibre du budget était un élément indispensable de toute politique économique, pourvu qu'on veuille la diriger et qu'on prenne la responsabilité de ses résultats.
Hélas, non seulement nous somme loin de ce super-équilibre économique, mais je crois bien qu'à l'heure actuelle, on est arrivé à cette conception, c'est que le recours aux emprunts de l'Etat et aux bons du Trésor sont une chose absolument nécessaire et indispensable et renouvelable jusqu'à la consommation des siècles, une espèce de ressource permanente de la trésorerie qui devra chaque année alimenter le déficit budgétaire et le recouvrir, sinon le camoufler.
Et bien, là aussi, il y a un élément d'inquiétude et là aussi la position du gouvernement me parait assez floue, assez vague.
Or j'entends bien que le Parti n'a abandonné aucune de ses positions et que nos Camarades du groupe parlementaire ont fait ce qu'ils ont pu pour les rappeler dans toutes les circonstances où il a été possible de le faire, mais je constate que cela n'est peut-être pas assez visible du dehors et que 1'impression se développe d'une espèce d'abandon en présence du gouvernement actuel.
Le gouvernement actuel est présidé par un radical et à ce titre, il nous est politiquement plus sympathique que s'il était présidé par un homme de la droite ou de l'extrême-droite ; nous pouvons espérer avoir sur certains points au moins quelques garanties pour le moins de modération.
J'avoue même que si le groupe avait cru pouvoir décider de soutenir le gouvernement ou d'y entrer, je n'aurais pas été scandalisé, je crois d'ailleurs que tout le monde se serait étonné si j'avais été scandalisé ! (rires)
Mais c'est un fait, on n'y est pas entré, on n'a pas voté pour le gouvernement. On a, par conséquent, abandonné les moyens que l'on pouvait avoir de soutenir notre pensée, notre programme du dedans, d'influencer la décision du gouvernement ou de l'animer sur certains points.
Cela pouvait être compensé par une position d'opposition active, constructive ; cette position active, constructive, je veux bien qu'elle existe, peut-être même un délai est-il nécessaire pour qu'elle démarre et pour ma part, j'ai lu avec beaucoup

d’intérêt, d’attention, le rapport qui a été présenté par notre ami Schmidt sur le problème du logement et qui est constructif, positif, modéré, pratique, sans aucun doute l’un des meilleurs produits de l’activité parlementaire du groupe socialiste, mais ceci est un point isolé mais c'est l'ensemble qui compte.
Est-ce que nous sommes retenus par des considérations de caractère politique ?
J’entends bien qu'il y a l'engagement du Parti radical et qu’au fond jamais nous ne devons perdre de vue ce fait, c’est que si quelque jour il nous est possible de sortir de 1'opposition, ça ne peut pas être sans une certaine coalition avec les radicaux, ce serait méconnaître la structure politique de la France de penser autrement.
Cependant la structure politique de la majorité - si tant est qu'il y ait une majorité derrière ce gouvernement - n'est pas tout de même de nature à nous engager à faire du piétinement sur place. Il a plus ou moins rassemblé le Rassemblement du Général de Gaulle ; j'allais dire qu'il l'avait intégré, évidemment je crois que si je disais qu'il l'a intégré, j'aurais fortement exagéré. Monsieur Pinay l'avait désintégré, incontestablement, le groupe gaulliste.
À l'heure actuelle, sa position équivoque dans la majorité et en dehors de la majorité est une position qui n'a peut-être pas disloqué le groupe gaulliste d'une manière aussi profonde qu'on pourrait le penser. En tout cas, en l'état actuel des choses, le gouvernement et sa vie, son existence, dépendent essentiellement du groupe gaulliste. S'il se retire, le gouvernement n'existe plus, et cela n'est pas une raison pour que nous le ménagions.
Je dirai même que l'accès du groupe gaulliste, avec ses éléments les plus acharnés, ne fut-ce que par manœuvre dans une majorité parlementaire normale, est une chose qui peut présenter certains côtés rassurants, mais qui en présente aussi d'autres, qui sont inquiétants. Nous ne savons pas quelles manœuvres une telle situation peut permettre, et mon Dieu si nous nous reportions au passé, nous y verrions peut-être plutôt des raisons de nous inquiéter que des raisons de nous rassurer.
S'il n'y avait pas dans le pays ce mouvement de recul à l'égard du gaullisme, sans aucun doute il y aurait dans l’agglomération du rassemblement à la majorité quelque chose qui serait profondément inquiétant, et nous n'avons pas passé le stade de l'élection présidentielle.
Je sais aussi qu'il y a une explication du marasme, de la torpeur du gouvernement, son absence de conclusions précises, de politique nette, c'est le trouble de la situation internationale. La politique américaine, depuis près d'un an, cesse d'être clairement et nettement définie. La mort de Staline est venue ajouter de nouveaux éléments d'incertitude et évidemment il n'est pas facile au gouvernement de prendre des positions qui risquent de la placer en cavalier seul s'il n'a pas pris les contacts nécessaires et s'il n'a pas des informations suffisantes.
Néanmoins, c'est en fait, en présence d'une conjoncture internationale douteuse, inquiétante, dont tout le monde ignore quels peuvent être les lendemains, la France n'a même pas de position de départ nettement affirmée. Monsieur Robert Schuman a fait une politique, elle était bonne ou elle était mauvaise, nous

l'avons sur certains points louée, sur d'autres critiquée, et même violemment critiquée, mais on pouvait la louer ou la critiquer. À l'heure actuelle, il semble bien que la politique du présent gouvernement échappe aussi bien à la louange qu'à la critique, parce qu'elle apparaît en dehors du domaine des choses sensibles.

Eh bien, nous Socialiste, est-ce que nous n'avons pas le droit de dire que dans le moment présent, il n'est pas possible de n'avoir pas, non pas de ces positions définitives et catégoriques qui ferment la porte à tout, mais l'affirmation de ce que j'appelais tout à l'heure des positions de départ assez claires et assez nettes pour que l'opinion française puisse se retrouver dans cette brume ne suffit pas à dissiper et qui fait que personne ne voit plus rien, ni dans la politique intérieure, ni dans la politique internationale.

Je m'excuse, je me fais tout petit, je vais être un petit peu indiscipliné - ceci non plus ne vous étonnera pas - mais nous avons nous-mêmes ajourné notre prise de position sur l'armée européenne et je comprends très bien les raisons d'une prise de position définitive. Néanmoins, il m'est arrivé, il m'arrive chaque fois que j'en ai l'occasion et cette occasion est fréquente, de lire avec attention, avec une attention toute particulière, les discours ou les écrits de notre Secrétaire général.

J'ai l'impression tout de même que depuis notre dernier Conseil national il s'est passé un fait nouveau. Je ne dis pas que ce fait soit en contradiction avec les décisions qui avaient été prises antérieurement, je ne dis pas qu'il y ait eu de sa part quoi que ce soit faisant dévier la ligne du parti et retenant sur ce qu'on avait décidé, mais tout de même il y a une position. Jusqu'à présent, c'est une position personnelle. Il a pris parti contre la petite Europe, moi je suis d'accord avec lui, et vous me permettrez - non parce que ce n'est pas à l'ordre du jour - enfin vous me permettrez à part moi, in petto, de le féliciter, mais je ne peux pas le féliciter officiellement.

Cependant ne croyez-vous pas que la politique du Parti soit affectée dans une certaine mesure, sinon pour le passé, du moins pour l'avenir, par la position qu'a prise Guy Mollet ?

Et si le Parti - décidément c'est un mot à la mode - si le Parti s'intégrait la position de Guy Mollet dans son programme et dans ses décisions, et bien, il y aurait quelque chose de changé dans la position du Parti, de changé non pas que ce soit contraire à ce qui a été dit, mais parce qu'il y aurait au moins un prolongement inattendu, quelque chose que lors du Conseil national on pouvait se demander si cela se produirait dans ce sens ou si cela se produirait dans un autre sens. Cela s'est produit dans un sens donné, et ce sens donné, et bien, il prolonge la ligne tracée jusqu'à présent d'une manière qui n'est pas absolument inattendue, mais qui aurait pu être différente !

Et cependant, si nous ne disons rien, nous laissons le doute, nous ajoutons un doute de plus à tous ceux qui pèsent sur le pays. Il n'y a pas ici à prononcer un discours de combat contre qui que ce soit, je vous apporte simplement les inquiétudes du provincial reculé dans son coin, qui lit et qui écoute, et qui écoute non pas des parlementaires, car il en voit guère, non pas des journalistes ou des hommes politiques, mais des Camarades de son coin ou d'autres fédérations

quelquefois, des paysans, des ouvriers, des commerçants n'importe qui, les gens de la boutique et les gens des champs ou de la mine, et ils ont toujours sur les lèvres cette question : " et le Parti ? ".
Et alors, je me rappelle une vieille histoire qui a couru dans tous les congrès et qui est une histoire de chez moi : il y avait un vieux Camarade qui s'appelait Meck (?) de Gandenac et qui, mon Dieu, ne savait pas trop ce qu'était le Parti et ce qu'il faisait et ce qu'il pensait, et un jour il est venu à Paris et il est allé rue Sainte-Croix-la-Bretonnerie où était alors le siège et il a dit à notre Camarade Granvalet : " Camarade , Je viens voir le Parti ". Et bien, moi je fais comme le père Meck, je suis venu voir le Parti, et j'espère que je l'aurai vu ! (applaudissements)

Le présiden.- Il n'y a plus d'orateurs inscrits pour ce matin. Quelqu'un demande t-il la parole ?
La séance est levée et sera reprise à 15 h.

Parti Socialiste SFIO
Conseil National des 21 et 22 mars 1953

Séance du 21 mars 1953
(Après-midi)

Pierre Commin
Camarades, la séance de cet après-midi sera présidée par notre Camarade Charles LUSSY, assesseurs Patient (Guyane), Lancelle (Seine), Norneng (Rhône), A.Viennot (Ardennes).
Ces Camarades sont invités à monter à la tribune.
Marie-Antoinette GAROU a la parole.

Marie-Antoinette Garou
Camarades,
Nous sommes ici pour l'étude de questions qui passionnent non seulement le corps, mais tous les français et toutes les françaises. Etant donné qu'il y a des élections municipales et que nous sommes appelés à aller dans les moindres bourgades, il nous est arrivé d'évoquer devant tout 1e monde des questions d'organisation de la paix. Nous avons été douloureusement surpris de l'état d'esprit de ceux qui se confiaient à nous.
Il ressort de ces observations que le français moyen est partagé entre le désir de faire l'Europe dont il espère qu'elle lui garantiras la paix, et la crainte de la prédominance allemande qui sera justement un élément de perturbation à l'intérieur de cette Europe, crainte qu'évidemment, elle ne soit un facteur de guerre, comme elle l'a été souvent dans le passé.
Dans l'établissement de cette Europe, la belle confiance de la Libération, est

Collection Jean-Jaurès

passée. Les procès contre les nazis auxquels nous avons donné une assez large audience dans nos journaux, qui sont générateurs de châtiments pourtant très doux, bien modérés, entretiennent cependant l'exaspération, du nationalisme français qui s'oppose à l'oppression allemande que nous avons connue pendant la guerre.

Pour le socialiste de la base, les difficultés de l'établissement de l'Europe viennent de l'opposition capitaliste et les efforts du socialisme français qui sont mal connus de la plus grande partie de nos Camarades ne lui semblent pas déterminants. En d'autres termes, le Français moyen comme le socialiste de la base, considère l'établissement de l'Europe, d'après un point de vue strictement national et français et s'étonnent de voir trébucher nos Camarades de Strasbourg sur des obstacles qu'ils ignorent.

L'ignorance et la passion sont, pour une grande part, responsables de cet état d'esprit. Deux formes de démagogie ont une grande influence sur l'opinion de nos Camarades et des français moyens. D'abord, l'affirmation des Communistes que l'Europe ne se fera pas, parce que les organisateurs ne sont pas les peuples eux-mêmes, mais d'une part les capitalistes intéressés par des regroupements économiques et, d'autre part, de vagues représentants d'une idéologie socialiste périmée. Ils opposent naturellement leur manière de voir qui n'est pas faite pour déterminer nos Camarades dans leur sens, mais qui suffit tout de même à les troubler un peu plus, si besoin était.

C'est pourquoi l'idée lancée avec une coupable légèreté d'un référendum nous donne une grande inquiétude. Je crains que las d'entendre parler d'une Europe qui ne se fait jamais et dans l'intention d'abord d'en finir avec une question délicate, et ensuite d'y prendre une part affective, part qui, jusqu'à présent, lui échappe, le Camarade de la base ou le français moyen ne se jette avec plus d'imprudence encore dans la réparation d'un référendum.

Que la SFIO s'oppose au référendum, rien de plus logique, rien de plus urgent, rien de plus socialiste, en l'état actuel des choses. Nous savons trop, hélas, que si, chez nos Camarades le nationalisme est à priori rejeté parce qu'il se présente sous la forme d'un soldat conquérant, combien plus difficile est leur résistance à un autre nationalisme, nationalisme de métier, d'intérêt et de sentiment.

Il y a le nationalisme du mineur autant que du soldat. Il y a le nationalisme du producteur de pommes de terre et celui du marchand d'autos. A ceux-là l'Europe se présente d'une autre manière qu'à l'exportateur de conserves et de fruits.

Nous devons tenir compte de toutes ces données. Le référendum ne devrait être pour nous qu'un large tournoi d'intérêts opposés dont la lutte tend plus à dominer son voisin qu'à penser à l'organisation de la paix-même. Nous ne faisons pas un pas hors de la doctrine pacifiste du Parti en repoussant par tous les moyens la suggestion du référendum mais nous restons en deçà de Jaurès, quand nous voulons faire l'Europe autour des tapis verts.

Je m'excuse à l'avance si, tout à l'heure, je choque quelques camarades.

L'Europe -, c'est une des formes de la paix. La paix exige, pour durer, l'acquiescement spontané, puis raisonné des peuples. Somme toutes, une

profonde sympathie internationale. Cette sympathie, tout au moins cette bienveillance, agît-elle en faveur de tous les pays ? Angleterre, Belgique, Hollande, Danemark, oui, sans doute. Nous avons souffert comme eux et ils comprennent nos maux, Suisse, aussi, pour d'autres raisons que vous connaissez et Suède, également. Et l'Allemagne ? Franchement, non. Nous ne considérons pas que l'Allemagne puisse aujourd'hui mériter notre sympathie, que cela soit déraisonnable ou non. Qu'est-ce que nous connaissons en fin de compte de l'Allemagne ? C'est une force qui s'impose à nous, par ses soldats par ses bourreaux, derrière ces décors souvent sanglants, tout n'est à nos yeux que mensonges et hypocrisie. La littérature et la légende allemandes, au plus illettré d'entre nous, qu'est-ce qu'elles rapportent ? Sinon des souvenirs de bataille, de meurtres, de déesses guérilleros réveillées d'un sommeil tumultueux par des conquérants casqués. Pouvons-nous avec des gens, tels que nous les connaissons, entreprendre une paix durable et une organisation européenne, dont nous ne soyons pas les dupes ? Y a-t-il vraiment des allemands différents de ceux que nous connaissons ? Y a-t-il d'autres allemands qui voient d'autres moyens de s'imposer à l'attention du monde que par des offensives éclairs ? Et d'autres moyens de collaborer avec leurs voisins que l'arme au poing ?

Alors, qu'ils viennent vers nous. Que le Parti prenne l'initiative dans les grandes villes d'abord, - je vous ai prévenu, Camarades, que je vous choquerai ; permettez mot de continuer ! - dans les autres plus tard, d'un contact humain, comme l'on dit, que nous entendions de la bouche même d'Allemands qui ont souffert sous Hitler - et il n'en manque point - ce qu'est l'Allemagne d'aujourd'hui, comment elle travaille, après avoir souffert, quels sont ses soucis de chaque Jour, ce que le travailleur allemand fait pour son usine, pour son pays, mais aussi pour son syndicat, pour sa famille, pour son émancipation personnelle surtout, ce qui nous intéresse plus passionnément encore.

Les premiers Allemands qui auront le courage de venir devant nous, trouveront peut-être même chez nos Camarades un accueil tout d'abord glacial. Je me souviens qu'une troupe d'artistes allemands, il y a 4 ans, est venue faire une démonstration théâtrale de grande beauté à Bordeaux. Pendant plus d'une demi-heure, le public est resté frigide. Et puis, il s'est trouvé un fait assez ridicule : une motrice énorme, venant chanter le rôle de la Comtesse Almaviva, tout le monde a ri. Ce choc inattendu a cessé de faire considérer les gens que nous avions devant les jeux comme des hommes odieux, nous les avons vu comme des gens tels que nous, pouvant être ridicules aussi et depuis cette minute-là noua avons été libérés pour apprécier leur talent de chanteurs. La fin de la représentation s'est terminée dans une apothéose parce que, véritablement, ces gens-là étaient des artistes.

Je ne vois pas pourquoi, d'une autre manière sans doute, des Socialiste allemands, par leur présence, par leurs paroles, par leur sincérité, par leur connaissance des souffrances qui les assaillent et qui sont de même nature souvent que les nôtres, lorsqu'ils sont des exploités, ne détermineraient pas eux-mêmes, eux aussi, ce choc de sympathie, début de la véritable collaboration franco-allemande, en vue de l'Europe.

Je sais ce qu'une telle proposition peut avoir de surprenant d'inopiné, dans l'état actuel des esprits. Je me permets, â cause de cela, de rappeler que je suis une militante qui a 29 ans de Parti et qui a été la femme d'un résistant de l940, qui a même fait partie du Conseil du CDL de la Somme, ce qui me donne toute liberté pour parler de ces choses avec une grande objectivité, Camarades.
C'est ainsi que je crois, que, parce que socialiste, parce que résistante au fascisme, une femme peut dire tout haut ce que beaucoup d'autres pensent peut-être d'une façon plus ou moins précise.
Le défaut de ma proposition est que le temps me manque pour la développer, mais le défaut central, c'est qu'elle ne comporte pas de modalités précises. C'est évidemment les services de la Propagande du Parti qui seraient chargés, en cas d'acceptation par vous, de déterminer et ses modalités et le temps dans lequel elle se ferait.
Je ne sais pas si l'idée est à rejeter. J'espère avec vous qu'elle méritera tout au moins votre considération.
(Applaudissements)

Le Président (Charles Lussy) - La parole est à Marceau-Pivert.

Marceau Pivert

Mes chers Camarades,
J'ai été retenu ce matin par mon travail, mais des Camarades m'ont raconté qu'il y avait déjà eu des interventions après le rapport de Guy Mollet, probablement, me dispensant de redire ce qui a été dit, notamment par notre cher Camarade Ramadier, mais je vais essayer d'expliquer ce que nous ressentons en particulier dans ma fédération, sur les besoins actuels du Parti, pour sa propagande et pour son mouvement.
Je ne crois pas qu'il y ait de circonstances plus favorables au développement du Parti que la période dans laquelle nous vivons et cependant à part des fédérations que nous saluons comme les pionnières du socialisme dans la classe ouvrière, celle du Nord et du Pas de Calais, en particulier, c'est une grande joie pour nous, nous ne voyons pas se développer, et surtout dans la région parisienne et dans d'autres régions industrielles, le rayonnement du socialisme comme il serait souhaitable. Il y a des questions de psychologie ouvrière, le milieu est peut-être plus difficile, mais il y a aussi un certain nombre de déficiences que je voudrai exposer ici avec le maximum de fraternité, de patience affectueuse, parce qu'il y a un certain nombre de choses que je me permets de répéter à chaque Conseil national ou à chaque congrès et j'ai l'impression quelque fois, non pas en vertu de mes affirmations, mais en vertu des circonstances qui sont là et qui sont bien plus impérieuses que ce que je pourrais dire, qu'un certain nombre de Camarades commencent tout de même à se rendre compte que c'est 1e retour à la véritable doctrine socialiste, aux véritables principes Socialiste qui est pour nous la suprême garantie et 1e meilleure moyen d'arracher la classe ouvrière aux staliniens, en même temps que de rassembler autour de nous des éléments démocratiques absolument sans

Fondation Jean-Jaurès

boussole.
Ceci n’est pas encore réalisé parce qu’il semble que le Parti tout en ayant fait d’excellentes choses, en ayant affirmé ses positions, dans des problèmes qui sont fondamentaux pour notre époque, et on ne redira jamais assez à quel point le Parti Socialiste est à l’avant-garde en ce qui concerne les problèmes anti-impérialistes, les problèmes anticolonialistes, n'a pas encore fait tout ce qu’il fallait.
Je ne veux pas ironiser, nous sommes justement dans la période d'amitié fraternelle, alors notre Camarade Ramadier a dit, je crois, ce matin un certain nombre de choses que je confirmerai, mais je regrette, par exemple, qu’il ait fallu qu’il soit un peu placé à l'écart des milieux gouvernementaux et parlementaires, c'est un regret que tout le monde partage, pour découvrir une réalité profonde qu’en ce qui nous concerne, nous avons toujours essayé de rappeler au Parti, en particulier quand on songe à cette tragédie de l'Indochine. Moi j'ai le souvenir de certain Conseil national ou il n'était pas du tout question de traiter avec Ho Chi Min. Or, à ce moment-là, Ho Chi Min représentait, évidement, un élément stalinisant, mais un élément qui aurait pu être écarté ou obligé de tenir compte d'un force autonome, si le socialisme avait vraiment développé son programme là-bas. Or, c’est seulement maintenant qu’on y vient. Quand on connaît les problèmes d’Indochine comme notre ami Bidet ou les autres Camarades qui sont revenus comme Arnal, d’Indochine, on se rend compte que c’est vraiment la doctrine socialiste qui apporte la clef c'est-à-dire la réforme agraire, c’est-à-dire 1e programme que la paysannerie asiatique est en train de découvrir par la force des choses comme notre paysannerie l’a découvert avant 1789 chez nous.
Et c'est cette révolution formidable de l'Asie, qu'on a jusqu'à maintenant essayé de traiter à coups de fusil ou à coups d'alliances militaires, et en réalité on s'étonne que le socialisme alors survive malgré ces erreurs, et survive parce que précisément «'est la base même de notre optimisme, parce que dans la racine des exposes, dans la réalité sociale profonde, il y a des besoins avec lesquels on ne peut pas ruser éternellement»
La soif de terres est le véritable élément sociologique de toute l'Asie en marche. Or, notre ami Ramadier est certainement d'accord avec le Parti maintenant, mais il ne l'était pas à ce moment là.
Alors, je veux dire qu'à son tour, s'il a trouvé certaines solutions à des problèmes posés aujourd'hui, sur lesquels nous sommes obligés de prendre position parce qu'on nous les pose de l'extérieur, peut-être suis-je plus proche de ces solutions et alors c'est à d'autres que je demanderai de ne pas attendre trois ou quatre ou cinq ans pour trouver la véritable voie du socialisme.
Ces problèmes, ce sont ceux qui ont été mis en évidence, dont on doit parler quelles que soient les décisions prises par le Parti pour fixer sa position sur un projet de traité qui n'est pas encore parfaitement connu.
Il y a une orientation politique générale en ce qui concerne la militarisation du monde et la possibilité de marcher vers la paix ou vers la guerre, et la possibilité de faire vraiment l'Europe, ou une caricature d'Europe. Ces problèmes sont

constamment à notre ordre du jour.
Or, justement quand on examine les succès obtenus dans des assemblées parlementaires par des partis Socialiste voisins, on se rend compte que leur succès, leur homogénéité, leur certitude de revenir au pouvoir - je fais allusion par exemple aux travaillistes - sont basées, sur le fait que, pendant des années, ils ont défendu des positions Socialiste. Ils ont non seulement défendu des positions Socialiste, mais ils peuvent dire : " Et bien, voilà quelle était 1a répartition du revenu national en Angleterre en 1938 : les profits et les rentes représentaient 37% , les salaires, 37% aussi, et voilà ce que nous, travaillistes, nous Socialiste, nous avons fait : le revenu national est réparti autrement en 1950 : les profits et les rentes ne représentent plus que 25% au lieu de 37 et les salaires représentent 47% au lieu de 37% ". Voilà 1a preuve que 1a doctrine Socialiste, mise en marche est rentable et 1a classe ouvrière britannique est derrière son parti travailliste et l'aile gauche du Parti travailliste voit plus loin, car elle a pris position la première contre le phénomène de militarisation qui, que vous le vouliez ou non, est à 1'origine du marasme économique qui est en train de se développer.
Le marasme économique a été également dénoncé tout récemment à la tribune des Communes par notre ami Richard Crosman qui, alors, a fait la démonstration que le capitalisme conduirait le monde occidental à la ruine, et il a fait cette démonstration en socialiste, en économiste, en prenant les comparaisons avec les économies les plus motrices, l'économie américaine, qui, elle, a justement pu se développer à la faveur du boum d'armement, et toutes les autres économies, celle de l'Angleterre étant moins lésée parce que mieux organisée, mais la nôtre étant la dernière à ce sujet, sont touchées par le phénomène de réarmement, et le chômage est lié directement avec le fait que l'on fabrique maintenant plus que notre économie peut le permettre des produits non consommables, qui s'appellent des armements, et que, par conséquent, un certains nombre d'objet de consommation ne peuvent plus être mis sur le marché et qu'il y a des usines qui ne travaillent pas à plein, et que, par conséquent, la période de déflation capitaliste, conformément aux thèses Socialiste traditionnelles, fait suite à une période d'inflation, comme moyen de sauvetage du régime.
Alors Camarades, si nous étions d'accord sur la manière d'aborder ces problèmes, on verrait parfaitement que, dans le passé, récent, tout en ayant une direction générale qui est tout de même tout à fait progressive par rapport à certaines périodes antérieures, il y a encore, dans la direction du Parti – le Parti lui-même, ce n'est pas tel ou tel Camarade – dans la conscience politique des militants, il y a encore des hésitations qui se traduisent par un certain nombre de votes malheureux, ou de votes d'attente. On est un peu comme la tête sous l'aile ; on n'ose pas prendre position sur tel ou tel sujet. On s'abstient quelque fois – c'est mieux que de voter pour, mais ce n'est pas encore une politique que de s'abstenir. On s'abstient sur les crédits d'Indochine, mais on vote pour les crédits militaires. Alors là, je dois vous dire que la presque totalité de la Fédération de la Seine est tout à fait angoissée de voir que le Parti s'est laissé

aller à ce vote, qui est vraiment quelque chose d'inacceptable de tous les points de vue. Et tous les arguments qu'on essaie de nous faire valoir pour nous démontrer qu'on nous confondrait avec les Communistes ; qu'on nous prendrait pour des gens qui ne sont pas pour la sécurité collective si nous avions voté contre les crédits militaires qui sont administrés par une bourgeoisie qui se moquent du sort de la classe ouvrière, et bien tous ces arguments portent également sur nos amis travaillistes. Alors ils portent contre les thèses traditionnelles du socialisme.

Il faut au contraire, que nous reprenions là aussi conscience que c'est dans la mesure où nous aurions vraiment une position internationale et même militaire – Jaurès nous en a donné l'exemple – qui soit cohérente et qui tienne debout, et qui fasse payer par les classes riches les frais de cette assurance qui nous est imposée par l'insécurité dans laquelle nous vivons, c'est cela qui constitue la justification d'une politique socialiste. Si, au contraire, nous ne défendons pas cela, alors nous donnons cette impression d'être complètement sans boussole, et dans des problèmes fondamentaux, de ne pas savoir prendre position, et c'est ce qui donne au Parti – je le dis en parlant en connaissance de cause – des réticences et même des réserves sérieuses que des ouvriers de la région parisienne nous font, des camarades très sincères, qui ne sont pas staliniens, mais qui n'entrent pas dans les rangs du parti parce qu'ils sont assez élevés politiquement pour nous expliquer que de telles attitudes ne peuvent pas donner confiance dans le Parti Socialiste.

Et bien, c'est cela qu'il faut essayer de corriger en fonction d'une vue un peu plus exacte des besoins profonds de 1a doctrine socialiste par rapport aux exigences de notre époque. Cela touche justement le grand problème de 1a lutte pour la paix que les Communistes ont vraiment de l'audace de prendre à leur charge 1a propagande et que, malheureusement, nous n'avons pas su souligner suffisamment, quant à nous, comme étant notre propre thèse. Et ceci m'amène à voir si, dans las circonstances où nous sommes, il n'y a pas dans la politique internationale quelque chose qui est en train de changer et que nous serions peut-être habiles à mettre à profit en prenant une attitude, non plus cette attitude, disons, de chien battu qui va aux événement sans avoir vraiment la conviction, quant à la politique européenne - je ne sais pas si Guy Mollet a expliqué, il le fera sans doute au court du Congrès, quelles sont les difficultés devant lesquelles se trouve le Parti. Là aussi, on est obligé de s'abstenir. Alors, au lieu de prendre cette attitude, si nous avions une véritable conception de la dynamique européenne, qui ne peut être une dynamique révolutionnaire, nous aurions vraiment la parole et nous ne nous laisserions pas tirer par l'oreille ou tirer par la main pour ceci ou cela que nous ne voulons pas.

C'est nous qui mettrions les autres au pied du mur. Et c'est là-dessus que je veux insister un peu, parce que, précisément, cette idée de l'Europe, cette perspective européenne est tout de même une chose socialiste, et une chose socialiste qui date de longtemps, et une chose socialiste qui date même du temps où l'on parlait des Etats-Unis d'Europe dans toute le littérature marxiste ou anarchiste il y a un siècle.

Et Jaurès le rappelle d'ailleurs dans un de ses magnifiques articles en disant, citant Tropotkine, sur ce que les Républicains entendaient sous le nom de la République - il fait la comparaison entre ce qu'on pensait avant la République et ce qui a été réalisé par le capitalisme - : « Ils entendaient une chose toute différente de l'organisation démocratique d'un gouvernement capitaliste qui porte maintenant le nom de République. Quand ils parlaient des Etats-Unis d'Europe, ils entendaient par là une association fraternelle des travailleurs, la transformation des armes guerre en instruments de travail, et la libre disposition de ces instruments pour tous les membres de la société et au profit de tous. Ils réclamaient non seulement l'égalité devant la loi et l'égalité des doits politiques, mais encore et surtout l'égalité au point de vue économique.
Et bien, cela, c'est la thèse socialiste fondamentale. Par conséquent, l'égalité des peuples et l'égalité des travailleurs devant les résultats de leurs efforts dans l'économie moderne, c'est un thème que nous pouvons prendre comme axe de marche pour tous les travailleurs européens. Et Jaurès encore nous apprend que c'est précisément au moment où la bourgeoisie accable les travailleurs par son iniquité de privilèges, privilèges fiscaux, inégalités de toutes sortes, que les militants et que les députés Socialiste ont magnifiquement démontré, au cours des discussions sur le budget, c'est à ce moment là que la parole socialiste doit se lever au nom même de la sécurité commune, car, c'est Jaurès qui le dit encore : « Criminels envers la patrie sont les hommes d'état qui développent chez nous une politique de réaction, brisent et détendent le ressort national. »
S'il y a tant de militants ouvriers, tant de milieux stalinisés, qui n'ont plus aucune foi dans la démocratie et qui sont tout prêts, par désespoir, à devenir les agents de la cinquième colonne stalinienne, c'est précisément en fonction de la responsabilité initiale de la classe dominante contre la guerre. Nous ne refaisons pas assez les discours de doctrine fondamentaux que nos aînés nous ont laissés. J'ai entendu, tout à l'heure, à ce sujet quelque chose d'assez pénible (chacun ses opinions) à propos du jugement qu'il faut porter en bloc sur le peuple allemand. Peut-être que là aussi si on se reportait aux traditions ouvrières ; on retrouverait, dans le passé, des éléments infiniment plus rentables que ceux auxquels, hélas ! Le nationalisme renaissant nous a habitués. Je dis cela en songeant à l'un des obstacles sur la route de l'Europe. La bourgeoisie elle-même nous montre qu'elle est incapable de faire l'Europe, celle que nous souhaitons, puisque, au moment où tous les gouvernements, tous du continent, sont entre les mains des démocrates sociaux, qui ont pris ce thème de propagande pour essayer de se rassembler et de maintenir un certain nombre de privilèges, l'Europe du Vatican, Van Zeeland, de Gaspari, Adenauer et Schuman et Bidault, et bien, qu'est-ce qu'ils en font ? Ils ont toute la pression formidable des Etats-Unis derrière eux. Et qu'est-ce qu'ils en font ? Et bien ils font comme des marchands qui se déchirent un morceau de territoire allemand, la Sarre, et ils traitent cela absolument comme des pirates capitalistes. Ils tirent dessus jusqu'au moment de la déchirer, ou peut-être de la détacher. Mais, Camarades, cette situation là, les Socialiste l'ont rencontrée autrefois. La Sarre s'appelait l'Alsace-Lorraine. L'Alsace-Lorraine avait été détachée du territoire français après une guerre

perdue par la France, comme la Sarre a été détachée du territoire allemand après une guerre perdue par l'Allemagne. Que cela plaise ou non c'est tout de même l'origine de ces divergences. Elle est le droit, la force, et vraiment l'épée.
Et alors, au lieu de reprendre les thèmes de Jaurès, et de Bedenlichten au Reichstag, quand il y avait, par exemple, une répression en Alsace qui empêchait les alsaciens d'avoir leur presse libre et de discuter tous les problèmes, exactement comme aujourd'hui dans la Sarre, on ne fera pas prendre des vessies pour des lanternes, quand il y a une constitution qui a été imposée par l'occupant et quand on y dit : " Vous n'aurez pas le droit d'en discuter parce que, sans cela, on vous considérera comme un ennemi et on vous amènera en prison, on dissoudra vos syndicats. " C'est cela qui se passe en ce moment, Camarades. C'est cela qui se passe. Et bien, qui se lève ici en France, contre ce déni de justice et cette violation des droits sacrés des peuples à disposer d'eux-mêmes ?
Personne, camarades. Mais il a été un moment où l'Alsace-Lorraine était sous le joug de l'Empire Allemand. J'ai quelque part des discours de Bebel, et c'est Bebel, lui-même, que Jaurès est heureux de citer quand il s'adresse à son gouvernement dans un langage qu'on aimerait bien retrouver, en le dénonçant pour sa mauvaise foi. " Quand, disait-il, c'est le Schleswig ou le Holstein qui est opprimé, comme vous dites, vous protestez. Quand c'est vous qui opprimez. L'Alsace-Lorraine vous trouvez, cela bien ".
Voilà le langage socialiste, - réfléchissez Camarades - le langage socialiste commun, car le socialisme c'est un langage commun à tous les opprimés, à tous les exploités. Ce n'est pas le langage d'une Nation contre une autre Nation. Ce n'est pas le langage d'une autonomie nationale contre une autre autonomie nationale. C'est le langage commun. Si vous ne retrouvez pas ce langage commun, ne vous étonnez pas que vos propres dirigeants vous entraînent à des contradictions qui se répercuteraient jusqu'au sein de vos organisations internationales.
Là-dessus, je voudrais signaler que je regrette - je pense que mes amis André Philip et Guy Mollet me donneront des explications que je n'ai pas eues jusqu'à maintenant, il serait bon qu'on les connaisse - je regrette que des motions, des promesses qui ont té faites devant le Parti, de faire l'impossible pour avoir un Congrès Socialiste Européen chargé de prendre vraiment la cause commune des Socialiste européens en mains et de décider démocratiquement ce qu'on fera devant l'unification de l'Allemagne, avant l'armée allemande, en ce qui concerne l'armée européenne, qui est le programme commun aux Socialiste, je regrette de voir que cela n'a pas été tenu. Je regrette de voir que les faits nous obligent à prendre position et que le Comité directeur ait été obligé de prendre position, en ce qui concerne le projet récemment déposé entre les mains des gouvernements, d'une autorité politique européenne : on a vu les Socialiste belges voter pour, les Socialiste hollandais voter pour, les Socialiste français s'abstenir et les Socialiste allemands ne pas paraître ou voter contre.
Cela, camarades, c'est la traduction de l'état de déficience idéologique doctrinale réelle du socialisme. Il faut que le Socialisme dépasse cette période et arrive à

surmonter ces contradictions. Il faut qu'il arrive à répudier l'héritage des nationalises qui sont la conséquence de la guerre. Nous n'en sortons que peu à peu et nous ne retrouverons l'horizon commun qu'avec un effort courageux, pour éliminer tout ce qui est encore nationaliste dans nos cerveaux. C'est seulement dans cette direction qu'on pourra trouver une solution commune, je ne dis pas, commune à tout le Parti français, nous nous y efforcerons, ce sera évidemment un minimum, mais commune à tous les Socialiste d'Europe et c'est cela qui donne, justement, la seule possibilité pour les Socialiste, de jouer un rôle, car s'il apparaît « comme certains fédéralistes qui ont été Socialiste et même Communistes autrefois » l'affirment aujourd'hui, que nous arrivons à une période de transformation historique de le structure européenne où tous les vieux partis vont s'écrouler ou vont rester impuissants dans leur cadre national - je ne prends pas cette thèse à mon compte - nous arrivons à cette constatation qu'il y aura, d'un côté les Européens et de l'autre côté les nationalistes, dans tous les partis. Camarades, c'est grave.

Si l'on donnait raison à cette affirmation que je crois pouvoir contester, quant à moi, parce que le camarade qui vient d'écrire cela et qui joue un grand rôle dans les événements européens, a simplement oublié qu'il y a une réalité profonde, les classes qui, tôt ou tard, se retrouveront. Or, pour qu'elles se retrouvent, il faut précisément définir, exprimer l'état de conscience politique commun, où elles en sont arrivées aujourd'hui. Il est incontestable que chaque classe ouvrière européenne, enfermée dans les cadres de sa Nation, est dans un état de démoralisation profonde, sur le continent tout au moins, à cause de certaines impuissances qu'elle constate, à cause du fait que les organisations sont placées devant le fait accompli. Ou encore, quand un phénomène de lutte de classes se déclenche, il est immédiatement utilisé par les grands impérialistes, les staliniens, qui poussent, évidemment les pions sur l'échiquier, ce qui, alors, crée un état de démoralisation que la situation dans laquelle nous entrons risque d'aggraver très fort, démoralisation aggravée par le chômage. Alors, personne n'osera plus bouger ni même aller à son Syndicat.

II est temps, Camarades, de réagir et de fournir précisément, à tous ces éléments, à toutes ces victimes, à ces centaines de milliers de militants qui vous attentent, un gage socialiste européen qui mettra au pied du mur les nationalistes et ceux qui, sous prétexte d'Europe, ont d'autres intentions que les nôtres. Sous prétexte d'Europe, on peut évidemment reconstituer, en les camouflant un peu, les grands trusts internationaux au moyen desquels on fera passer les investissements américains - c'est une nécessité - non plus dans les caisses de capitalistes privés, parce qu'il n'y a plus assez de sécurité dans les capitalistes privés européens, mais, par le canal des organismes supranationaux créés, pour qu'une sorte de renflouement du capitalisme européen s'opère.

Naturellement, il y a des gens qui voient très loin à ce sujet. Je suis persuadé que, derrière Monsieur Adenauer, il y a les industriels de la Ruhr qui ont parfaitement compris ce système et qui poussent à fond pour ce genre d'organisation nouvelle.

Mais en face de cela, Camarades, nous avons notre réponse, et même en prenant

actuellement les problèmes tout à fait concrets, il y a des réponses qu'on retrouve dans les traditions Socialiste.
" Pendant que 1a bourgeoisie européenne s'épuise en niaiseries contradictoires, le Socialisme européen doit se lever tout entier, animé du même souffle, pour affirmer, devant les empereurs féodaux, les rois constitutionnels et les Présidents de la République bourgeois, la même République sociale ".
C'est encore du Jaurès d'il y a 50 ans. La même République sociale européenne, c'est notre drapeau. II ne faut pas se cramponner alors au cadre national. Nous avons justement l'occasion de mettre chacun au pied du mur : on parle maintenant d'une autorité politique européenne. Au nom de qui cette autorité politique européenne pourrait-elle être refusée par des Socialiste ? Au nom de quoi ne demanderions-nous pas d'élections européennes peur avoir un Parlement européen, un exécutif européen, chargé non pas de tout - Guy Mollet a raison de faire des réserves à ce sujet, on ne peut pas tout prendre à la fois - mais de certains problèmes, de tous les problèmes qui sont ceux de la communauté européenne et non pas pour traiter, au nom de la démocratie dont nous nous réclamons, des petits objets sur un échiquier diplomatique international, des petits objets hostiles, avec des monnaies qui se font concurrence, des commerces qui se font concurrence, des douanes qui s'élèvent.
Camarades, le Parti devrait comprendre que, dans la communauté européenne de défense, il y a d'abord le mot " communauté " ensuite le mot " européenne " et enfin le mot " défense ". Par conséquent, mettre le charrue avant les bœufs, comme on le fait en ce moment, c’est se moquer du monde, car vous ne savez, pas s'il y a communauté entre les industriels de la Ruhr, pas avec nous, en tout cas, pour les objectifs fondamentaux. Vous ne savez pas s’il y a communauté européenne ou seulement communauté de base américaine pour un certain dispositif stratégique sur le continent et contre 1’Angleterre, au besoin, pour faire pression sur elle. Cette diplomatie, cette politique internationale et cette conception d'avenir, c'est aux Socialiste qu'il appartient de 1a définir.
Une communauté européenne, cela commence par des élections générales pour voir si, vraiment, l’opinion est prête à dépasser le cadre de ses frontières, pour voir ensuite si elle est prête à déléguer une partie de sa souveraineté nationale, pour mettre en commun, par exemple, tous les problèmes de défense.
Quand ces élections auront eu lieu, alors on saura à quoi s'en tenir, camarades, les ouvriers se sont battus, il y a un siècle, pour cela, rien que pour cela, rien que pour le suffrage universel, et Marx lui-même s'est expliqué sur ce problème fondamental. Il y a des périodes où même les revendications essentielles de la classe ouvrière se taisent parce que le suffrage universel est une conquête de la classe ouvrière dont elle a besoin pour aller plus loin.
Et bien, le suffrage universel européen, si la classe ouvrière y est prête et s'il y a des forces sociales suffisantes, c'est la première conquête.
Voilà pourquoi, quand nous discuterons du problème de la communauté européenne de défense,-croyez bien, Camarades, que ce n'est pas une question de principe pour moi, c'est une question d'opportunité - je demanderai 1'ajournement de cette militarisation hâtive, avant qu'on ait créé les conditions

d'une véritable communauté, d'une véritable communauté européenne.
Je crois que cela tient debout, camarades. On ne pourra pas longtemps négliger la logique des choses. Cens la situation où nous sommes, il y a peut-être maintenant un élément supplémentaire qui nous invite à être prudent dans cette course à la militarisation et c'est justement ce que tout le monde a célébré d'une manière ou d'une autre. En ce qui me concerne, je suis beaucoup plus près de l'avis de Le Bail que de l'avis du gouvernement sur la mort de Staline. L'événement est d'importance.
Je crois que Guy Mollet a eu raison de dire que c'est l'un de ceux qui ont fait le plus de tort au mouvement ouvrier, pas seulement du tort au point de vue moral, au point de vue déformation, au point de vue intoxication, mais du tort au point de vue physique, Camarades. Si vous mettiez bout à bout toutes les têtes fortes du Mouvement ouvrier, révolutionnaires Socialiste, anarchistes, syndicalistes, etc.… Qui ont été massacrées par Staline depuis 25 ans, vous auriez une partie de l'explication de ce qui constitue maintenant notre problème idéologique et de cadres, car on ne tue pas impunément des hommes comme Hadler, Ebrich et tant d'autres. Je ne parle pas seulement des militants russes qui ont apporté leurs contingents, mais des hommes de classe qui ont été massacrés par centaines de milliers, des militants obscurs fusillés pendant la guerre civile espagnole, comme on le révèle maintenant. Et vous croyez que l'homme qui a accompli ces crimes successifs ayant disparu, il n'y a pas quelque chose qui se soit passé dans le monde ?
C'est beaucoup plus important, à mon sens, qu'on ne l'imagine, parce qu'on n'hérite pas d'une succession pareille sans laisser de côté un certain nombre de problèmes. L'homme qui avait été capable de taire cela, avait réuni en lui un certain nombre, je ne dis pas de qualités, mais de caractéristiques humaines qui sont particulièrement répugnantes. II a été capable de les maîtriser et de se comporter avec la cruauté la plus effroyable d'un Gengis Khan et d'un Yvan le Terrible. Mais aujourd'hui, on n'en rencontre pas comme cela à la pelle, de même qu'on ne rencontre pas, dans l'autre sens, des Jaurès, tous les quatre matins, ou des Léon Blum, toutes les générations. On ne rencontre probablement pas, non plus, des Staline à chaque tournant de rues.
Alors, Camarades, il se trouve que la fin du dictateur laisse des possibilités de respirer à l'unanimité. Les contradictions vont s'accentuer, parce qu'on a bloqué ces contradictions en tenant dans une seule main la police, l'armée, le gouvernement et le Parti. Tout était aligné en une seule main. Quand une équipe avait fait un certain nombre de crimes, on la supprimait tout simplement et on en mettait une autre qui ne demandait qu'à monter. C'était une bureaucratie effroyable.
Quelques-uns ont fui ; Kravchenko, par exemple, est devenu grand propriétaire de mines en Bolivie ; il passe du côté capitaliste, mais il n'a aucune éducation socialiste. On voit vraiment ce que c'est que cette humanité de bureaucrates mais dans cette humanité de bureaucrates, il y a des contradictions ; il y a tout de même les vieilles aspirations profondes vers un peu plus de liberté et un peu moins de misère. Par conséquent, il y a un enjeu politique qui peut s'insinuer.

Naturellement, je l'expliquai avant-hier devant le Conseil fédéral de la Seine, tout dépend de l'orientation politique, ce que les militaires appelleront du bureau psychologique.
Par exemple, en Pologne, on est arrivé à faire massacrer les derniers cadres résistants, ceux qui avaient résisté d'abord, sous les colonels, ceux qui avaient résisté aux antisémites, puis aux nazis, ceux qui avaient résisté à Varsovie, (nos camarades Socialistes), magnifiquement, ceux qui avaient résisté a l'occupation russe et qui avaient vraiment créé un peuple nouveau. On est arrivé à les faire massacrer, à les décourager, parce qu'on les a transformés tout simplement en agents d'espionnage, avec de l'urgent des postes de radio.
Au nom de quelle politique ? Tôt ou tard, il y en a qui se sont mis a dire : " Après tout je ne me suie pas battu toute la vie, je n'ai pas été en prison pendant 50 ou 40 ans pour faire venir ici une armée américaine. " C'est autre chose. " Je me suis battu pour le socialisme et pour la liberté ".
Alors, faute d'avoir vraiment une position internationale socialiste qui prenne celé en main on a jeté la résistance au stalinisme, et pas sous l'angle militaire, sous l'angle politique, en utilisant les besoins profonds des masses, des paysans qui veulent des coopératives et non pas être enrégimentés dans des casernes, qui ne tiennent pas du tout à changer leur position sous le capitalisme, pour une autre sous le capitalisme d'Etat.
Il y a des contradictions profondes dans tous les pays satellites et dans la Russie Soviétique elle-même, et en Asie c'est encore pire.
Alors, Camarades, il y a là une immense espérance possible pour une véritable politique offensive, agressive, à l'égard du militarisme, du colonialisme, à l'égard du stalinisme, au nom du socialisme, et non pas au nom d'autre chose, au nom du socialisme qui apporte l'espérance humaine et qui peut apporter aussi, peut-être, la paix. Car, en effet, quelle est la communication qui m'a le plus frappé, dans les commentaires sur la mort de Staline ? C'est celle-ci :
" US News : je vous le lis tout simplement ; vous me direz si cela ne veut pas la peine "
" Staline en vie a fourni aux Etats-Unis l'occasion de leur boom économique de ces dernières années. Staline disparu pourrait bien déterminer un net recul des affaires aux Etats-Unis. Il y sera difficile de cultiver la peur de la Russie. Cela ne sera pas facile, parce que la Russie apparaîtra chaque jour plus peureuse de tout. Il sera encore plus difficile de justifier la continuation de la guerre de Corée. Sans le soutien de Staline, Mao sera de plus en plus inquiet, ou bien on négociera, ou bien on accentuera la pression pour augmenter ces difficultés, l'armée européenne sera plus difficile à former. Si la peur de la Russie disparaît, il faudra rassurer, ramener les troupes d'occupation et Malenkov effrayera moins que Staline ".
Alors, voilà, si cette perspective est vue par les grands hommes d'affaires et les militaires américains est celle que noue adoptons, vraiment oui, il y a quelque chance non pas de faire avec Malenkov une sorte de Munich. Oh ! Camarades je voue en prie, ce n'est pas du côté des Camarades qui défendent comme je le fais depuis un certain nombre d'années une lutte socialiste contre le stalinisme qu'on

trouvera cette sorte d'abdication. Il ne s'agit pas non plus de ruser avec les faits. Il y a actuellement incontestablement, et cela devrait réunir tous les Camarades du Parti quelle que soit leur position ceux qui sont pour à tout prix la communauté européenne de défense, ceux qui sont contre à tous prix, un fait, c'est que la situation d'aujourd'hui permet de sonder vraiment s'il faut continuer dans cette direction, les douze divisions allemandes et 1'armée, ou si il n'y a rien à faire pour les négociations sur l'Autriche, sur la Corée, etc.…

Et bien, le Parti Socialiste là encore serait fidèle à ses traditions, comme il l'a affirmé d'ailleurs dans ses résolutions, s'il était, au besoin, pour suspendre la communauté européenne de défense s'il apparaît la moindre chance qu'il il y ait possibilité de négociation.

Cela ne veut pas dire qu'on va céder à ce que nous demande Malenkov pas du tout, au non même de nos principes, nous continuerons, nous devons continuer à organiser l'Europe politique économique et à faire naître cette force, cette base cette base sociale qui est la meilleure garantie au point de vue même de la sécurité militaire. Mais ce que je redoute le plus, c'est une fausse sécurité militaire, servant de prétexte pour refuser les négociations et c'est, par conséquent, entrer dans le chaos sans aucune possibilité de perspective autre que la guerre.

Camarades, j'ai apporté mon opinion sans préparation, puisque je viens de directement de mon travail, et je vous remercie les Camarades qui m'ont fait inscrire ce matin, et ce que je souhaite, c'est que le Parti même dans le Conseil national, dise qu'il est résolu à définir une politique offensive en vue de tous les problèmes, et en particulier il ne pourra le dire que s'il rectifie le vote de ses élus au point de vue des crédits militaires.

Ceux des camarades qui seraient à ce sujet décidés à invoquer les textes – nous en reparlerons à la Commission des révolutions – je leur demanderai pourquoi on a abandonné le fait qu'en 1948, le Congrès a nettement décidé qu'on ne dépasserait pas les 25% du budget pour les crédits militaires. Cette résolution du Congrès, dans un conseil national, peut être invoquée. Vous me direz qu'il y a eu évidemment, depuis, un processus de militarisation.

"Précisément, affolement général, croyance à la guerre proche, militarisation à outrance, boom aux Etats-Unis, déficience économique ailleurs, voilà ce qu'on vient de voir. Mais maintenant, respirons un peu.

"Il n'y a pas autant péril en la demeure, on tout cas dans toutes les autres directions la parole socialiste n'a plus aucun sens, il n'y a qu'à s'aligner sur ceux qui dirigent la grande bagarre, à s'aligner sur leur diplomatie." Ca aussi, Camarades, dans nos résolutions de Congrès, nous l'avons toujours refusé et je me rappelle une résolution sur 1'Europe considérée comme une force autonome liée à toutes les démocraties, naturellement, mais ayant sa personnalité, sa puissance politique et parlant, dans les affaires internationales, un langage qui doit être celui de la raison, et je dirais presque qui est le contraire du langage des militaires.

Il y a encore de l'espoir si le Parti se ressaisi sur ces problèmes essentiels et alors que tout à l'heure je me plaignais qu'on donne un peu trop 1'impression de

ne pas être dans la ligne socialiste, je le dis encore par rapport aux camarades qui, dans la région parisienne, pourraient être conquis et qui ne le sont pas encore, et je crois pouvoir le dire par les contacts que nous avons avec tous les ouvriers des usines qui ne sont plus staliniens mais qui ne sont pas encore Socialiste, il y aurait vraiment dans la région parisienne une grande poussée vers notre Parti s'il parlait le langage que je me suis efforcé très brièvement de résumer ici, c'est-à-dire celui du socialisme traditionnel qui n'a peur ni des impérialistes, ni des staliniens et qui marche dans sa voie toute droite, celle-là même que l'humanité désespérée enfin pourra reconnaître comme sienne. (Applaudissements).

Le Président (Charles Lussy) - La parole est à Renaudin, Seine-et-Marne.

Renaudin.- Je renonce à la parole.

Le Président.- La parole est alors à Lenhardt, et ensuite à Rosenfeld.

Francis Lenhardt

Camarades, au dernier Conseil national, celui du 18 Novembre, j'avais proposé à la Commission des résolutions un texte dans lequel je reprenais les préoccupations déjà exprimées lors du Congrès national du mois de Mai, avec mon ami Mazier, notamment sur la position du Parti face aux crédits militaires et face à la politique de continuation de la guerre en Indochine. On nous a fait observer très justement que la vocation réglementaire du Conseil national n'était pas de reprendre des thèses qui avaient été étudiées et tranchées par le Congrès mais au contraire de porter simplement et à posteriori un jugement sur l'action et les positions prises par le Comité directeur et par le Groupe parlementaire.

Nous nous sommes donc inclinés très sagement pour respecter le règlement et comme il n'y avait en novembre aucune activité importante du Groupe parlementaire ou du Comité directeur à apprécier, vu qu'on sortait de la période des vacances, nous avons pu nous intégrer assez facilement dans cette unanimité sur un texte assez général et donnant simplement une orientation un peu plus dynamique et un peu plus combative à l'action du Parti.

Mais aujourd'hui nous avons un certain nombre de choses à apprécier qui se sont déroulées depuis le mois de novembre dernier et dans le cadre de cette procédure que je viens de rappeler, je voudrais en évoquer sommairement seulement deux qui rejoignent précisément les thèses que nous avions défendues devant le Congrès : la question des crédits militaires et la question de la politique en Indochine.

Il y aurait aussi un troisième débat qui serait intéressant, mais il me porterait trop loin, c'est si nous évoquions devant le Conseil national que ça intéresserait certainement, les discussions que nous avons pu avoir au sein du Groupe parlementaire au moment où la crise ministérielle étant ouverte, le problème s'est posé de savoir si le Parti allait se mêler de l'investiture à René Mayer ou rester en dehors, car dans ce débat, nous avons vu réapparaître entre nous des

Cercle Jean-Jaurès

courants assez divers, ceux qui sont décidés à utiliser toutes les ressources de l'opposition pour permettre au Parti d'avoir une audience plus grande dans le pays, et ceux qui pensent qu'il faudrait revenir aussi rapidement que possible vers la participation.
C'était un débat qui paraissait éteint, il s'est ranimé à cette occasion pour ne pas alourdir mon exposé, je ne fais que le citer au passage en souhaitant d'ailleurs que les camarades qui sont partisans que nous renoncions à l'opposition aient tous la franchise de notre ami Ramadier qui ce matin l'a évoqué en clair, tandis que la plupart du temps nous mélangeons des unanimités qui masquent en réalité des divergences assez profondes et je ne crois pas que la vitalité du Parti gagne à ces unanimités artificielles. C'est une thèse que j'ai déjà eu fréquemment l'occasion d'évoquer.
Je reviens donc à ces deux points : crédits militaires et politique en Indochine.
Je pense qu'il nous faut reconnaître objectivement que sur ces deux points, la politique du Parti est en recul par rapport à la façon dont elle s'était manifestée l'année précédente.
Je prends les crédits militaires. L'an dernier, il y avait eu un amendement Daguin, proposant une réduction de 80 milliards. Elle avait été votée par le Groupe parlementaire, elle a été soutenue en séance publique. Une seconde séance du Groupe parlementaire intervenue un dimanche avec des présents et des absents différents a permis de retirer l'amendement Daguin, et finalement nous avons voté la totalité des crédits militaires, mais il y avait eu au moins une manifestation un peu importante de nos préoccupations de ne pas voir les dépenses militaires s'étendre sans considération du niveau de vie des travailleurs et de la part qu'elles atteignent dans le revenu national.
Cette année, nous avons voté la totalité des crédits militaires, la totalité des sommes réclamées par le gouvernement en accroissement par rapport à celles de l'année dernière, et nous n'avons pas fait ce baroud d'honneur pour une réduction au moins majeure. C'est d'autant plus curieux à noter que, alors qu'il me semble, dans la majorité du Groupe parlementaire ou du Comité directeur pour ne pas les dissocier dans ces problèmes où généralement ils discutent ensemble, dans la majorité, il y a un peu l'idée que ce serait manquer à la politique de Sécurité collective ou que ce serait vraiment prendre une position choquante que de faire un abattement important sur les crédits utilitaires, que de faire un peu d'étalement et un étalement raisonnable analogue aux étalements que nous avons vu faire par l'Amérique elle-même et par l'Angleterre à propos du dernier budget.
Et pourtant, que constatons-nous ?
Lorsque Bidault est appelé pour solliciter l'investiture, tout de suite il propose que la solution de nos difficultés financières soit recherchée dans le sens d'un abattement sur les crédits de Défense nationale. Ce que nous n'osions pas faire, ce que la majorité chez nous n'osait pas faire, Bidault propose de le faire, et après lui René Mayer est beaucoup plus précis, revoyez "Le Monde" du 5 ou 6 janvier, René Mayer dès qu'il est sollicité par le Président de la République, dit : " L'impasse budgétaire est beaucoup trop forte " il n'y a qu'à réduire 100

milliards les crédits militaires, 50 milliards d'abattement, et au moins 50 milliards de bloqués, on verra après."
En bien, Camarades, ceci montre combien nous avons au tort de ne pas, sur ce plan là, nous placer au contraire dans la ligne d'ailleurs des préoccupations de caractère très général exprimés par le Congrès, de ne pas nous placer en avant, de nous laisser déborder par des Bidault ou des René Mayer qui montrent bien que la chose était possible, puisque eux-mêmes la proposaient.
Je dois dire que nous avons paru d'autant plus en retrait par rapport à Bidault et René Mayer qu'un des Camarades les plus éminents de chez nous, et spécialiste de ces questions, par une déclaration publique qui n'a pas été démentie, a donné à entendre que le maximum d'abattement qui pourrait être fait sur les crédits militaires, dans le cadre de nos engagements internationaux, n'excéderait pas 40 milliards.
Donc, sur ce point, je regrette de constater que nous sommes en recul, que nous pourrions très bien justifier de la proposition d'un abattement important, ne serait-ce que par le fait que la répartition actuelle des charges est faite dans des conditions absolument injustes.
Nous aurions, par exemple, à invoquer l'injustice fiscale sensationnelle qui caractérise notre système fiscal pour justifier que tant qu'on n'aura pas fait une réforme démocratique de la fiscalité, vraiment nous trouvons que de faire supporter tout le poids du réarmement nécessaire aux travailleurs est une injustice et nous aurions donc, là, en dehors même des précédents d'étalement que j'ai évoqués, nous aurions donc là un très bon motif à invoquer aussi.
Nous pourrions également indiquer que l'effort nécessaire de réarmement ne peut se concevoir que dans le cadre d'une politique d'expansion économique, alors que nous tournons le dos à cette politique d'expansion précisément, et nous enfonçons au contraire dans la stagnation et le marasme. Voilà les regrets que je voudrais exprimer sur les positions qui ont été prises au cours des dernières semaines.
Et je vais évoquer maintenant le second point, brièvement aussi, notre politique en Indochine.
Nous avons, le 16 novembre, adopté une résolution à laquelle on a reproché d'être un peu longue, ruais qui se résume dans le mot d'ordre essentiel de "paix en Indochine" et qui apporte une précision à notre effort : nous devons réclamer du gouvernement qu'il fasse une déclaration en faveur d'une trêve et d'une négociation.
Cette trêve ou cette négociation donnera les résultats qu'elle pourra donner, nous n'en savons rien à l'avance, mais la position que s'est fixée le Parti à ce moment, c'est de demander cette trêve et de demander cette négociation.
Et bien, Camarades, si vous voulez, si vous avez suivi les débats sur le budget des Etats Associés, vous avez vu que nous avons refusé de voter les crédits de fonctionnement de M. Letourneau, mais par contre, - et nous avons eu a ce point de vue là un débat important au groupe dont j'ai regretté la décision - par contre, il a été décidé que dans la mesure où nous obtiendrions un abattement immédiat qui était je crois de l'ordre de 10 à 20 milliards, que tout le monde devait adopter

Fondation Jean Jaurès

parce qu'il avait pour sens d'exiger du Vietnam un effort supplémentaire, dans la mesure où cet abattement serait voté par l'Assemblée, nous voterions pour les crédits militaires en Indochine.
Effectivement, nous avons voté pour. Il s'agit du scrutin du 23 janvier dernier. Nous avons tous voté pour, il n'y a d'ailleurs pas eu d'explications de vote et nous n'avons pas exigé la contrepartie que la décision du Conseil national du 16 novembre nous faisait un devoir d'exiger, c'est-à-dire que nous amenions le gouvernement à notre solution : déclaration en faveur d'une trêve et d'une négociation.
Alors je dis que nous sommes en recul, parce que l'année dernière, nous n'avions pas voté les crédits militaires d'Indochine, nous nous étions abstenus, tandis que cette fois-ci, en dépit de cette résolution du Conseil national que je rappelle et sans contre partie, nous avons voté la totalité des crédits militaires pour l'Indochine.
Je ne vais pas reprendre le thème que j'ai développé au dernier Conseil national, mais c'est par la façon dont nous nous mêlons ainsi, sur des sujets qui sont essentiels comme les crédits militaires et la politique en Indochine, c'est par la façon dont nous mêlons les voix Socialiste aux voix de la majorité réactionnaire que nous donnons dans le pays l'impression que nous ne sommes pas vraiment dans l'opposition, car il s'agit de sujets qui sont particulièrement sensibles au pays, à l'opinion, qui se rend compte que notre pays se débat dans des difficultés qui ont essentiellement leur source au niveau de ses dépenses, comme sur l'injustice de la répartition des charges entre Français.
Et je dois dire qu'à ma connaissance, nous n'avons déposé aucune interpellation sur la politique en Indochine tandis que nous avions donné le mandat au groupe de le faire, dans notre résolution du Conseil national du 16 novembre qui disait :
"Le conseil national mandate le Comité directeur et le Groupe parlementaire pour que s'ouvre à l'Assemblée, par voie d'interpellations et dans les délais les plus brefs, un débat sur l'Indochine dont la conclusion ne saurait être autre que la recherche de la fin du conflit dans la négociation."
Je veux donc pour ma part regretter - puisque dans le cadre de la procédure du Conseil national on ne peut que se féliciter ou regretter je m'inscris parmi ceux qui, sur ces chapitres essentiels, manifestent des regrets et souhaitent qu'un redressement se manifeste qui permette de mieux faire comprendre dans le pays que nous sommes dans l'opposition et que nous prenons véritablement toutes les initiatives concrètes pour être en accord avec l'orientation définie par notre Congrès et par notre dernier Conseil national.
Avant de quitter cette tribune, je voudrais évoquer seulement deux autres points de l'actualité.
D'abord, sur le plan économique, je veux enregistrer pour ma part combien Ramadier avait raison ce matin de souligner l'indifférence et l'immobilisme du gouvernement face à un marasme économique grandissant et face à 1'accroissement constant du nombre des chômeurs partiels et totaux. Et je pense que sur ce plan là, nous devrions en effet nous détacher plus nettement, au Parlement, et qu'il y a des initiatives urgentes à prendre dans le sens souhaité par

Ramadier, pour que nous puissions utiliser à plein pendant la période des élections municipales cet argument de l'indifférence du gouvernement aux privations des travailleurs, aux difficultés économiques de la nation, et rappeler que tout cela n'a rien d'étonnant puisque nous nous trouvons en face d'un gouvernement qui réalise une coalition de libéraux, et qu'être partisan du libéralisme, c'est être contre l'intervention de l'Etat, et s'il y a crise de laisser la crise se dérouler.

Par conséquent, nous avons là l'occasion, en dénonçant l'indifférence du libéralisme et l'impuissance du capitalisme, de reprendre notre thème traditionnel de critiques, de réapprendre aux gens que le libéralisme ne peut leur apporter aucune espérance et au contraire ne peut que les laisser s'enfoncer dans leur mise et dans leurs privations.

Je crois qu'il y a là un thème excellent et que Ramadier a eu raison ce matin d'attirer notre attention sur l'opportunité d'initiatives dans ce domaine, face à la position gouvernementale.

Un second point que je voudrais évoquer, c'est la réforme fiscale qui est de l'actualité immédiate puisque nous en avons discuté hier à la Commission des finances et que dans les semaines qui viennent, ce problème là reviendra d'une façon assez aiguë devant l'Assemblée nationale.

Je voudrais ici rendre d'abord un hommage combien mérité à ces camarades, techniciens du Parti, qui depuis des mois, dans les conditions les plus obscures et dans des conditions difficiles puisqu'ils ont tous des vies professionnelles chargées et qu'ils font ces travaux sur leurs heures de sommeil, je voudrais rendre hommage ici à ceux qui ont préparé pour le Parti un ensemble de dispositions fiscales constituant largement l'étoffe non pas d'aménagements fiscaux, mais d'un projet de réforme fiscale au moins branché sur le système fiscal immédiat, je veux citer ici le responsable de cette Commission d'études, notre ami Barrundo je veux citer Frémont, Malleville, Blanc, Luvet, Yvert, Raffin, Lauzère, tous ceux qui ont fourni ce travail méthodique pendant des semaines et des semaines et, c'est conscient de la valeur de leur effort que j'avais moi-même insisté au cours du Conseil national du 16 novembre pour que, véritablement, leurs travaux débouchent et que le Conseil national donne mandat au groupe de poursuivre jusqu'au dépôt d'un projet d'ensemble de réformes fiscales.

Cela a été fait dans la mesure où, en Décembre, lorsque les projets gouvernementaux sont faits, nous avons pu proposer en Commission des finances un contre-projet qui a beaucoup gêné le gouvernement et qui est à l'origine du retrait des dispositions de Pinay et de sa retraite stratégique. Nous avons, depuis, continué à mettre au point, enrichi ce projet, approfondi la façon dont nous pourrions corriger une injustice fiscale qui déchaînerait la colère du peuple si elle était exactement connue, et je regrette qu'elle soit aussi mal connue. Elle est masquée par la difficulté technique du problème, elle est immense et je dirai que le Parti ne parait pas se rendre compte à quel point il peut intéresser les auditoires et les mobiliser lorsqu'on démontre, de la façon le plus simple possible, les différentes injustices constituées par l'écrasante

prépondérance des impôts indirects, comme par le fait que la surtaxe progressive écrase les salariés et laisse passer au contraire ceux dont les gains et les revenus ne sont pas déclarés par des tiers.
Et bien, nous allons maintenant, dans les semaines qui viennent, reprendre ce projet.
Je dois regretter seulement - et j'évoque ce point, parce qu'il est dans les journaux de ce matin et qu'il faut quand même que vous soyez informés des incidents qui se sont passés hier à la Commission des finances – que sans en être prévenus nous nous soyons trouvés hier, David et moi, en présence à la Commission des finances, d'un texte de motion préjudicielle de notre Camarade Gauzard proposant le rejet en bloc de toutes les dispositions gouvernementales sur les taxes à la consommation et sur la surtaxe progressive.
Si nous avions été consultés par notre ami Gozard, nous lui aurions dit tout simplement : ne fais pas cela, propose le rejet on bloc dans ta motion préjudicielle pour ce qui est de la surtaxe progressive, les autres dispositions peu importe. Si nous voulons vraiment frapper un coup, faire une action d'abord en Commission des Finances, puis devant l'Assemblée, il faut que nous puissions soutenir notre contre-projet contre les dispositions, notamment en matière de taxe sur la consommation, du gouvernement.
Or, dès 1'instant qu'on rejetait en bloc, et par motion préjudicielle, l'ensemble de ces dispositions, c'était fermer la porte à toute possibilité de soutenir devant la Commission des finances le contre-projet socialiste.
Alors, naturellement, nous n'avons pas eu l'air devant la Commission des finances de manifester une grande unanimité, puisque Gozard, moi dans un autre en nous ménageant le plus possible, mais finalement David a pris une autre initiative qui était excellente et qui était de dire : " Je propose un sous amendement à la motion préjudicielle de M. Gozard, tendant à ne rejeter en bloc que les articles concernant la surtaxe progressive. " De cette façon nous allons pouvoir discuter le texte gouvernemental sur les impôts indirects et brancher là-dessus un contre-projet que nous voulons soutenir, et nous voulons le soutenir, parce qu'il a eu beaucoup de résonnance dans le pays vu qu'il exonère de toute taxe indirecte 1.400.000 détaillants et vu qu'il allège le fardeau indirect global du consommateur de 2%
Et, bien évidemment, là, il s'est passé ceci, c'est que le sous amendement David N'a pas été mis aux voix immédiatement et que M. Boisdé a dit : " Moi je reprends la motion Gozard et je demande qu'elle soit mise aux vois avant le sous amendement David. " A ce moment là Paul Reynaud a dit : " Puisque c'est la proposition la plus éloignée du texte gouvernemental, je la mets aux voix ", ce qui a été fait. Nous avons voté contre la motion préjudicielle proposée par Gozard, reprise par Boisdé, parce que nous ne voulions voter la motion préjudicielle que si le sous-amendement David avait passé préalablement, mais nous nous trouvons maintenant dans cette situation que nous ne pouvons même plus soutenir en Commission des finances un contre projet qui est à l'étude depuis plusieurs mois des Camarades que j'ai cités tout à l'heure, contre-projet qui était susceptible, puisque nous nous plaignons que la presse ne parle jamais

des initiatives Socialistes, de nous montrer dans une position combative et de répandre à nouveau les critiques extrêmement fortes et massives que nous pouvons apporter au texte gouvernemental qui va, finalement, vers une aggravation de plus en plus lourde de vie chère.
Je souhaite que nous puissions éviter le retour de tels incidents qui sont extrêmement regrettables. Je vous en ai parlé, parce que ce qui a paru à ce sujet dans la presse est inintelligible, on voit une proposition Gozard et les commissaires Socialistes votant contre à l'exception de son auteur, c'est à n'y rien comprendre. Je voulais donc vous informer de l'incident dont je parlerai d'ailleurs mardi devant le groupe parlementaire.
En terminant, je voudrais souligner que ce qui me parait le plus important à développer dans la propagande de la prochaine campagne municipale, dans la mesure où nous aborderons la politique générale, ce qui me parait le plus important c'est d'exploiter la position que nous avons prise au Conseil national en espérant que les électeur n'auront pas vu notre vote de la totalité des crédits militaires d'Indochine, mais il y a deux questions qui intéressent les électeurs en ce moment, c'est la paix en Indochine ou des efforts faits pour mettre fin à la guerre et la question du marasme économique.
Quand on veut permettre à un auditoire, même non informé de comprendre en un instant comment il peut faire son choix dans l'arc en ciel politique, il n'y a qu'à situer d'un côté les Communistes absorbés dans le culte de la Russie et dans le deuil de Saline, et d'un autre côté, dans le même sac, les autres partis de la majorité qui, face à un marasme économique grandissant, chômage croissant, restent dans l'indifférence la plus complète et l'immobilisme délibéré.
Je pense que c'est sur ces deux points que nous devons faire porter notre effort au cours de la campagne électorale et si, sur ces points, avant la séparation des Chambres, nous pouvions prendre, sous la forme d'interpellations ou autre, des initiatives concrètes, je pense que noue prendrions une décision très heureuse. (Applaudissements)

Le Président (Charles Lussy).- La parole est à Rosenfeld.

Oreste Rosenfeld

Je voudrais évoquer très brièvement des aspects particuliers de notre politique nationale et internationale et surtout faire le point sur certaines questions qui ont été discutées dans les derniers conseils nationaux.
Le premier point, c'est la Tunisie. Vous savez qu'i1 y a déjà plus de trois mois et demi que Ferhat Hached, le leader syndicaliste tunisien a été assassiné et l'enquête judiciaire n'a encore fait aucun progrès.
Vous savez aussi que les bruits les plus fâcheux courent aussi bien en Tunisie qu'en France sur les conditions dans lesquelles cette enquête est menée.
Nous savons depuis hier que la reconstitution du crime qui a eu lieu avec la participation de notre Camarade Georges Izard, qui est 1'avocat de Mme Ferhat Hached, a paru démontrer qu'il y avait des choses extrêmement troublantes dans cette enquête.

L’opinion tunisienne, et même l’opinion internationale et nous en avons encore eu des échos à l’ONU, est très émue par toutes ces révélations. Je croie qu’il serait bon que le Parti s'adresse au Président de la République qui est en même temps Président du Conseil de la Magistrature, pour demander à ce Conseil d'ordonner une enquête. Il faut, en effet, tirer au clair les circonstances dans lesquelles on conduit cette enquête il faut rétablir, surtout, je crois l'autorité de la Justice française très compromise par cette affaire.

Nous avons une meilleure nouvelle ces derniers jours c’est le départ de M. Pons, secrétaire général du gouvernement tunisien qui est en même temps un des grands responsables de la politique menée en Tunisie depuis plus d’un an.

Seulement, cela ne suffit pas. Vous savez très bien que pour qu’une amélioration de la situation en Tunisie soit possible, il faut que M. de Hautecloque parte, et il serait peut-être bon que la Parti rappelle son attitude à l’égard de ce représentant de la France, et exige son départ comme condition même de la reprise des négociations que nous envisageons.

Depuis quelques semaines, la Résidence en Tunisie, prépare la mise en application d'une réforme, de la réforme municipale qui a été imposée au Bey au mois de décembre soue la menace de sa destitution, mais que l'opinion publique tunisienne n’accepte pas. Alors ! Allons-nous assister impassibles et muets à cette parodie qui va se jouer en Tunisie, où la Résidence va imposer des élections à des municipalités dans des conditions d’hostilité complète de l’opinion ?

Je crois que nous devrions rappeler également que le temps presse et que nos propositions et nos suggestions en ce qui concerne les négociations et la forme des négociations à mener avec la Tunisie, et notamment avec ses représentants qualifiés, et non pas avec des fantoches désignée par la France, doivent être mises en application.

Nous nous trouverons, si nous ne faisons rien, bientôt devant une offensive de certains pays à l’ONU, la France sera de nouveau accusée et je crois qu'il est du devoir du Parti Socialiste de faire de nouveau une action énergique dans le sens de nos résolutions précédentes.

En ce qui concerne le Maroc, je ne dirai que quelques mots : je voue rappellerai que le Conseil national a voté en Janvier dernier deux motions : dans la première il a demandé la lumière sur les affaires de Casablanca et a demandé l’abrogation des mesures arbitraires prises aussi bien contre certains marocains que contre des Français.

Rien n’a été fait. Nous devons dénoncer cette carence du gouvernement d’autant plus que sur un autre point encore plus important que celui des négociations dont nous avons traité aussi au Conseil national du mois de Janvier, le gouvernement ne fait rien et chaque jour perdu complique davantage la situation. A cette occasion, je crois devoir souligner l'excellente intervention, ou plus exactement l'excellente interview de notre Camarade Léonetti qu’il vient de donner à un Journal et dans laquelle il a insisté, avec la compétence qu’il a dans ces affaires, sur la nécessité de négocier rapidement dans le cadre des motions votées par le Congrès.

Je voudrais dire quelques mots aussi sur la question de l'Indochine, mais pour ne pas répéter ce que vient de dire notre ami Lenhardt, je me bornerai à un seul aspect du problème. Dans la motion du mois de novembre du Conseil national, nous avons, entre autre, indiqué que la politique française en Indochine doit avoir pour objet la réalisation des promesses qui ont été faites aux Etats associés par les accords conclus entre la France et les trois états Indochinois. La France a reconnu leur indépendance, leur souveraineté dans le cadre de l'Union française, mais en réalité, la politique française| ou plutôt la politique de M. Letourneau, n'est pas du tout la politique dirigée vers la reconnaissance effective de cette indépendance et de cette souveraineté. Or, il se passe en Indochine ceci, c'est que la population qui est en grande partie attentiste qui est fatiguée de la guerre, mais ne peut pas se rallier du côté du Vietnam, ou du Cambodge, ou du Laos, pour la simple raison qu'elle ne croit pas à l'indépendance de ces pays, elle considère encore ces gouvernements comme des gouvernements à la dévotion de la France, parce que partout, elle rencontre des fonctionnaires français qui se mêlent de l'administration du pays, empêchent même des réformes sociales très importantes comme la réforme agraire ou la réforme du code du Travail et cela a une autre importance : la France a jusqu'à présent rendu presque impossible, ou en tous cas très peu efficace, l'organisation d'une armée vietnamienne vraiment nationale. Or, lorsque la population Indochinoise voit en face des troupes du Vietminh des troupes françaises uniquement ou des troupes vietnamiennes dirigées par des français, et commandées par deal officiers français, elle n'a pas du tout l'impression qu'elle lutte pour la liberté contre un régime de terreur et d'arbitraire comme celui des Communistes dans le Vietnam, mais qu'elle lutte pour la sauvegarde de la situation française.

Et bien, je crois que sur ce point, nous devons très nettement prendre position, parce que si l'ensemble du problème de la paix en Indochine ne dépend pas, hélas, seulement de nous, mais de la situation internationale, nous pouvons cependant alléger les charges et les obligations de la France, si nous donnons aux états associés, qui sont reconnus comme indépendants et souverains, la possibilité de manifester cette indépendance et cette souveraineté et d'organiser eux-mêmes de plus en plus leur propre défense, ce qui allégera considérablement notre effort militaire en Indochine.

Et maintenant, pour terminer, je voudrais vous dire quelques mots sur la situation internationale ou plutôt sur un de ses aspects. Je ne parlerai naturellement pas de l'armée européenne, c'est un autre Conseil national qui s'en occupera, je ne parlerai pas de la question de l'Europe d'autres plus qualifiés que moi vous en parleront, ou vous en ont déjà parlé, je voudrais attirer votre attention sur l'ensemble de la situation telle qu'elle résulte d'un événement considérable, dont nous n'avons peut-être pas encore compris toute l'importance, je veux parler de la disparition de Staline, et des conditions dans lesquelles se déroule sa succession.

On pouvait penser que Staline organiserait sa succession, de telle sorte que le régime soviétique resterait inébranlé pendant cette période de passage de Staline à son successeur, mais il semble bien qu'il soit mort trop tôt et que son dauphin

n’ait pas été installé dans les conditions de pouvoir absolu auquel il prétendait. Dès le début, nous avons vu qu'il a du partager ses pouvoirs avec le chef de la police et le chef de l’armée et l’on pouvait prévoir une lutte d’influence, une lutte pour la succession entre les trois.
Or, voilà que ces derniers jours les événements se précipitent et la nouvelle de cette nuit montre que Malenkov est, en fait, déjà privé des trois quarts, sinon de la totalité du pouvoir : ainsi donc, ses rivaux semblent avoir le dessus sur lui, mais ceci prépare une nouvelle compétition entre le chef de la police secrète et le chef de l’armée soviétique.
Cette situation est extraordinairement importante par ses répercussions internationales, parce que si les chefs de gouvernement soviétique sont pris uniquement et principalement par leurs rivalités et par leurs difficultés intérieures il va de soi que dans la politique extérieure, ils devront être beaucoup plus réservés et nous pourrons voir certaines choses changer, car ils ne pourront pas se permettre une activité et une agressivité comme celles auxquelles nous a habitué Staline.
Et, en effet, nous avons déjà trois premières événements : nous avons la déclaration de Malenkov d'il y a une semaine dans laquelle il a, en fait, répondu à Eisenhower, en acceptant des négociations ; nous avons la réponse du général Joukov de Berlin, à propos de l'incident avec l'Angleterre et, pour la première fois, un Général soviétique n'a pas seulement répondu d'une façon correcte, mais il a même pris l'initiative de proposer aux Anglais une conférence afin de rendre impossible le retour d'incidents comme ceux qui se sont produits dernièrement.
Enfin, nous avons ce matin une lettre de Molotov qui est encore plus extraordinaire : Eden a demandé il y a un mois l'élargissement de quelques anglais civils qui sont prisonniers des coréens du Nord, et brusquement, Molotov répond par une lettre dans laquelle il promet d'intervenir auprès de la Corée du Nord, afin d'obtenir une solution positive, ce qui est, dans le langage de Molotov, la promesse que ces anglais seront libérés.
Voilà trois faits tout à fait nouveaux.
Naturellement nous n’avons pas à en tirer la conclusion que la situation internationale s'est détendue, il serait extrêmement dangereux de penser que dans ces conditions et dans la perspective que je viens de vous indiquer, en ce qui concerne la situation en Russie, nous pouvons relâcher nos efforts pour l'organisation d'un système défensif du monde libre. Non, ce n'est pas là ma pensée, mais je crois que nous pouvons et nous devons profiter de cette apparence de détente, de ces déclarations qui correspondent a une situation intérieure donnée, pour essayer de reprendre les conversations et les négociations de l'ensemble du problème, aussi bien sur 1a paix en Corée et en Indochine que sur le problème allemand, l'unité allemande et le traité de paix avec l'Allemagne et le traité d'Etat avec l'Autriche. Nous ne pouvons pas être sûrs de réussir. Nous pouvons penser, et dans mon for intérieur, c'est ce que je pense, que la situation, la détente actuelle n'est que provisoire, jusqu'à ce que la situation s'éclaircisse en Russie. Mais on ne sait pas.
Nous avons déjà constaté qu'entre la Russie et la Chine, à la mort de Staline, il y

a quelque chose de troublant, puisque Mao Tsé Toung n'a pas cru devoir venir à Moscou. Nous avons vu comment Malenkov, dans ses discours, a insisté sur les relations nécessaires, très étroites, avec la Chine. Il est certain que la disparition de Staline a aussi quelques répercussions sur ces relations.
Et je répète que, sens relâcher nos efforts, parce que ce serait là une erreur, ce serait là un danger, parce que nous pourrions alors donner un espoir aux dirigeants russes, nous pourrions leur donner l'espoir que le monde libre n'est pas capable de ce défendre, nous devons tout de même continuer ces efforts, mais en même temps nous devons profiter de toutes les occasions. Et je me félicite de la réponse que le Généra1 Eisenhower semble avoir donné au cours de sa dernière conférence de presse.
Je crois que le Conseil national serait sage, dans sa résolution finale, de faire allusion à cet aspect de 1a situation internationale et d'engager, de demander au gouvernement français de ne laisser échapper aucune occasion de provoquer, en accord avec l'Angleterre et les Etats-Unis, toute occasion pour se rencontrer, pour organiser de nouveau une conférence à quatre, peut-être en la faisant précéder par des négociations diplomatiques, c'est une autre question.
En tout cas, nous devons tout faire peur essayer de profiter de cette situation peut-être temporaire pour détendre la situation internationale.
Et qu'on ne me dise pas que cette détente provisoire ne conduit à rien ! Vous connaissez ce mot célèbre : "Une guerre ajournée est peut-être une guerre évitée". Il est certain aussi que, même une détente que nous pouvons, jusqu'à présent, penser provisoire, peut se transformer en une détente générale, surtout si nous prenons aussi en considération l'évolution possible des événements en Russie, et entre la Russie et ses satellites, ses alliés.
Naturellement, aussi longtemps que le régime soviétique subsiste dans sa forme actuelle, nous n'aurons pas la certitude d'éviter la guerre, mais si nous constatons un certain affaiblissement dans cette agressivité soviétique de ces dernières années, je crois que nous avons le droit et le devoir, restant fidèles, à la fois aux principes de la sécurité collective, mais aussi aux principes de tout faire pour faire régner la paix, de profiter de cette situation et de provoquer des négociations.
(Applaudissements)

Le Président (Charles Lussy)- Camarades, avant de donner le parole a André Philip, je veux saluer la présence, dans cette selle, d'un homme dont le nom, dans la mémoire des vieux militants, est associée à l'époque héroïque du socialisme et à ses premières conquêtes, je veux parler de Lucien Voilin, ancien Maire de Puteaux, (applaudissements) ancien Sénateur de la Seine.
Lucien Voilin appartient à cette époque où les militants avaient pris pour consigne la parole bien connue : "Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer".
Je lui demande de venir prendre place au Bureau, afin d'attester qu'entre les nouvelles générations et les anciennes, il y a un lien commun, la volonté d'entreprendre pour réussir et d'aller vers de nouvelles victoires, comme il y est

allé lui-même. (Applaudissements)

André Le Troquer.- Je suis un peu orgueilleux et je rappelle que j'ai affiché le résultat de sa première élection au Conseil Général, en 1904.
Le Président.- Cela ne nous rajeunit pas, ni lui, ni moi.
La parole est à André Philip.

André Philip

Il est entendu que nous ne discutons pas, à ce Conseil, ni de la Communauté européenne de défense, ni du projet d'autorité politique européenne, ni de l'ensemble des moyens sur lesquels on peut discuter en vue de réaliser une unification de l'Europe.
Mais je voudrais attirer votre attention sur deux faits qui me semblent importants et dont l'un rend, je crois, nécessaires certaines informations au Conseil nationa1, et dont l'autre, je crois, rend nécessaire que nous prenions peut-être position sur certaines questions à caractère économique international.
Le premier fait, c'est que je reviens maintenant, juste depuis avant-hier, de Genève où vient de se tenir, pendant trois semaines, la Commission économique européenne, organisme régional de l'ONU, qui réunit, en son sein, les représentante de tous les pays de l'Ouest et de tous les pays de l'Est, qui se réunit régulièrement chaque année et qui entend, de son Secrétariat, un rapport sur l'évolution économique de la situation européenne, mais qui s'est trouvé, cette année, en présence d'un rapport absolument remarquable dont on va entendre parler beaucoup dans les mois qui viennent et qui est une sorte de bilan de toute l'évolution économique de l'Europe depuis 7 ans, et des problèmes fondamentaux qui se posent dans les rapports entre l'Europe Occidentale et les Etats-Unis en particulier.
L'autre fait, c'est que le gouvernement français va envoyer un certain nombre de ministres à Washington, qu'il va y avoir, justement, sur les problèmes soulevés dans le rapport de la Commission de Genève, un certain nombre de discussions.
Il me semble que, sur certains de ces problèmes : relations économiques entre l'Europe et les Etats-Unis, problèmes de la stabilisation des matières premières et problèmes de la structure nouvelle nécessaire des investissements internationaux, il serait peut-être bon, d'une part, que le Conseil national ait les informations sur les discussions qui viennent d'avoir lieu à Genève, et peut-être qu'il prenne, d'autre part, une position qui indique, sur certaines questions internationales fondamentales, une directive socialiste.
Et c'est pourquoi, je voudrais aborder cet après-midi, devant vous, l'ensemble de ces questions.
D'abord, les conclusions générales de ce rapport de Genève, sur la situation de l'Europe Occidentale et ses rapports avec les Etats-Unis, elle se trouve, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, dans un état de déséquilibre permanent dans ses relations avec le reste du monde, dû à la perte du revenu de ses investissements à l'Etranger, au changement, dans les rapports, des prix réciproques entre le prix des matières premières et celui des produits fabriqués,

et dans le fait que la coupure de l'Europe en deux, par le rideau de fer, l'a amenée à concentrer sur l'hémisphère occidental et en particulier sur les Etats-Unis, toute une partie de sa demande d'importation, sans avoir la contrepartie nécessaire pour en effectuer le paiement.

On avait pensé, en 1950-1951, que la famine des dollars serait un problème susceptible d'être résolu. Depuis 1952, le problème est réapparu et le rapport de la Commission de Genève indique qu'à son avis, c'est un problème de structure fondamentale. Et la Commission de Genève estime que si l'on veut maintenir les importations en provenance de la zone dollar, au niveau d'avant-guerre, on a à faire face, pour l'Europe Occidentale, à un déficit permanent d'au moins deux milliards 1/2 de dollars qui ne sont pas couverts par des gains dans d'autres régions du monde.

Si l'on voulait revenir - j'attire votre attention là-dessus et j'y reviendrai moi-même tout à l'heure - si l'on voulait revenir à la suppression des contingents et des restrictions aux importations et au rétablissement d'une convertibilité monétaire, c'est un déficit minimum de 4 milliards de dollars par an auquel l'Europe devrait faire face. Pour le couvrir, il lui faudrait soit, au moins tripler les exportations européennes par rapport à l'avant-guerre, soit combiner un accroissement de ses exportations avec une réduction sensible des importations en provenance des Etats-Unis.

Le Plan Marshall avait fait espérer qu'en augmentant la capacité de production européenne, on susciterait cet accroissement des exportations et cette diminution des importations. L'expérience a montré que, pour atteindre ce but, le relèvement industriel et 1'amélioration de la situation financière intérieure n'étaient pas suffisants.

En fait, l'Europe importe moins aujourd'hui, de l'extérieur, qu'en 1938, exporte plus, mais importe moins des pays autres que l'hémisphère occidental. Elle exporte plus vers les pays autres que l'hémisphère occidental, en particulier vers ses territoires d'Outre-mer, et ses exportations supplémentaires ne lui donnent pas de dollars.

Il est donc clair qu'il y a un problème fondamental dont les pays européens, jusqu'ici, n'ont pas pris conscience, qu'ils ont essayé de résoudre au jour le jour ou à la petite semaine. L'Europe doit procéder à un rajustement essentiel de son commerce avec les Etats-Unis.

Pour 2 milliards 1/2 de dollars au moins, et peut-être 4, suivant la politique économique que l'on choisit, il faut remplacer des biens américains par des biens européens, quelque part, dans le monde. Où et comment ?

La première pensée doit être de chercher à augmenter directement les exportations européennes vers les Etats-Unis. Mais on se heurte ici à certaines difficultés : les droits de douane américains restent élevés et, plus que les droits de douane, on se heurte aux formes restrictives du protectionnisme administratif américain : classement des produits en vue de leur tarification, estimation de leur valeur réelle, réglementation des marques d'origine, délai d'inspection, de vérification et d'analyse.

Sur tous ces points, l'exportateur européen est en fait soumis à l'arbitraire de la

douane américaine et il ne connaît pas, au moment de l'envoi de sa marchandise, le tarif exact qui lui sera appliqué. Par ailleurs, la caractéristique du marché, du tarif américain est l'incertitude. Si le gouvernement a reçu le pouvoir de négocier, dans le cadre du GAP (?) certains abaissements de tarifs, il ne peut pas dépasser, pour chaque produit, un point de péril fixé par la Commission des tarifs et il a été obligé d'introduire dans tous les traités une clause échappatoire lui permettant de se soustraire à ses obligations, si le résultat est de créer un dommage aux intérêts particuliers des producteurs. Le résultat est que le succès même des exportations européennes peut entraîner l'application de la clause échappatoire et l'introduction de nouvelles mesures restrictives.

On se heurte enfin à la structure commerciale américaine elle-même et au montant particulièrement élevé des frais de vente sur ce marché. Pour chaque dollar additionnel que touchent les exportateurs européens, les américains doivent débourser infiniment plus. Une montre qui fournit aux Suisses un gain de 5 dollars correspond à une dépense de 25 dollars pour l'acheteur américain.

Pour un bénéfice de 1 dollar sur le whisky écossais, le consommateur américain en paie 7.

La concurrence dans la vente, en Amérique, est très coûteuse ; elle n'est pas à la portée d'un importateur qui n'est pas sûr d'y maintenir son marché. Pour vendre aux Etats-Unis, il faut installer dans le pays des succursales et des agences, organiser un réseau très coûteux de publicité et y maintenir des stocks suffisants. Le lancement d'un produit sur le marché américain est donc une entreprise onéreuse et aléatoire. Cela implique des risques que des firmes qui sont par ailleurs, assurées de débouchés, se soucient peu de prendre. Aussi ne peuvent vraiment exporter en Amérique que des maisons importantes, exportant de façon permanente et fournissant leur clientèle régulièrement, en particulier au moment où, dans les pays exportateurs, sévit la pénurie et où les exportations n'y sont pas encouragées.

C'est dire qu'étant donné l'importance des dépenses de prospection, celles-ci ne peuvent être entreprises que par de très grosses affaires ou par une action commune, non seulement nationale, mais internationale d'entreprises de moyenne importance.

En fait, sur le marché américain, les pays d'Europe et du Commonwealth sont plus associés que concurrents car tout dollar gagné par l'un, lui servira à faire des achats chez l'autre.

En particulier, si nos amis anglais réussissent à vendre davantage aux Etats-Unis, cela leur donnera la possibilité, par l'amélioration de leur balance, de réduire leurs restrictions aux importations et améliorera directement la situation française en matière de Sterlings. Il y a donc intérêt, pour tous les pays, à mener sur ces points une politique d'exportation commune.

Il faut que l'ensemble des pays s'associe pour tenter de conquérir le marché américain et il faut que les Américains acceptent de laisser faire cette conquête. Ceci correspond pour eux à des chiffres extrêmement minimes. En effet, si l'on prend le total des importations américaines, plus les dons et investissements effectués par eux à l'Etranger, on trouve que ce chiffre total qui représentait 6%

Fondation Jean Jaurès

du produit national brut américain pour la période 1925-1929, n'en représente plus que 4% pour la période 1945-1951.
Là-dessus, le rapport des seules importations au produit national brut est passé de 5% en 1929 à 3% en 1948 et les importations en provenance de l'Europe, sur la base des prix de 1948 s'élevaient à 1,700 millions de dollars en 1937, moins d'un milliard en 1949.
Une augmentation massive des exportations européennes sur les Etats-Unis, aboutissant à un doublement de leur total, ne représenterait, par rapport au produit national américain, qu'un chiffre tout à fait dérisoire et les quelques déplacements de forces de travail qui pourraient en être la conséquence seraient extrêmement faibles dans l'ensemble de l'économie du pays.
Il semble donc que le moment soit venu de poser le problème de façon très claire aux Américains, et plutôt que de négocier dans le détail des abaissements réduits de tarifs, de tenter un accord d'ensemble et de demander au gouvernement américain d'accepter, pour l'ensemble de l'Europe Occidentale, d'acheter, par exemple, dans l'année, un milliard de dollars de produits de plus, en lui laissant ensuite le soin de répartir, par abaissement de tel ou tel droit de douane qu'il jugera, la quantité supplémentaire d'importations qui sera nécessaire.
Voilà un premier élément pour résoudre le problème de la balance des comptes européenne. Mais il ne faut pas nous faire d'illusions. Si l'on parvenait à doubler ainsi les exportations de l'Europe vers les Etats-Unis, ce qui serait un grand maximum, celles-ci ne couvriraient pas la moitié du déficit normal de la balance européenne et d'autres mesures seraient encore à envisager.
Deuxième mesure : on peut chercher à remplacer des biens américains par des biens européens, non pas aux Etats-Unis, mais dans des pays tiers où ils sont en concurrence, et on se heurte là encore à de sérieuses difficultés.
Une telle opération n'est intéressante que dans la mesure où les biens en question se substituent effectivement à des biens américains, et permettent d'autre part aux exportateurs de procurer soit des monnaies convertibles en dollars que les pays acheteurs auraient utilisées à régler les Américaine, soit des produits que l'Europe, sans cela, aurait dû acheter aux Etats-Unis.
Or, il y a peu de pays dans le monde dont la monnaie soit convertible et qui puissent, même en échange de nos exportations, nous fournir des dollars.
Par ailleurs, la concurrence avec les Etats-Unis sur les marchés se présente dans des conditions souvent difficiles pour l'Europe, ne serait-ce que par les exportations américaines qui ne représentent qu'un chiffre très minime de l'ensemble de la production nationale du pays. II est donc plus facile aux Etats-Unis qu'à n'importe lequel se ses concurrents d'adapter ses ventes aux besoins des pays étrangers, et de consentir au besoin des sacrifices de prix, en vue de conquérir un marché, sacrifices minimes puisqu'ils ne portent que sur une faible proportion de l'ensemble de la production.
Inévitablement, dans la mesure où les exportations européennes n'arrivent pas à concurrencer les biens Américains soit chez eux, soit dans les pays tiers, et dans la mesure où subsiste ainsi un déficit permanent de la balance des comptes de

l’Europe il faut que les Etats-Unis acceptent de le couvrir directement ou indirectement par un programme régulier d'investissements internationaux tant en Europe que dans les autres pays du monde. Je reviendrai ultérieurement sur ce problème.

Je veux noter simplement en passant qu'à l'heure actuelle, les investissements américains à l'étranger ne représentent que 1/300ème du revenu national, que l'ensemble des investissements publics et privés (prêts et dons réunis) n'en atteignent que 2%, alors que la Grande-Bretagne, au cours du 19ème siècle, a régulièrement investi dans les pays neufs de l’époque et en particulier aux Etats-Unis, 8% de son produit national brut.

Pour jouer aujourd'hui le rôle international que la Grande-Bretagne jouait au 19ème siècle, il faudrait donc que les Etats-Unis quadruplent régulièrement le montant de leurs investissements à l'étranger. Dans la mesure où les 4 milliards de dollars de déficit ne sont couverts ni par un développement des exportations, ni par une garantie fixe d’investissements américains réguliers, il ne reste alors à l'Europe qu'à réduire systématiquement ses achats aux Etats-Unis et user de mesures discriminatoires pour remplacer, dans toute la mesure du possible, c'est-à-dire lorsque les prix ne sont pas exagérément supérieurs aux prix américains, les marchandises en provenance des Etats-Unis, par des produits en provenance du reste du monde.

A cet effet, plusieurs séries de mesures s'imposent. Poursuivre d'abord, tant en Europe que dans les autres pays du monde, une politique systématique d'augmentation de la production agricole et des matières premières dans le double but de satisfaire les besoins de nourriture de la population, d'accroître la production industrielle et de réduire les importations massives de ces produits que fait 1'Europe actuellement en provenance de l'hémisphère occidentale.

Ensuite, accroître la production industrielle des pays européens et en particulier leur production d'outillage et de produits manufacturés, afin de réduire là aussi la demande de produits américains. Vous comprenez que l'unification européenne sur ce point apparaît comme un des éléments permettant cet accroissement de production. Comme ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui, je n'y entre pas.

Cet effort de réduction des importations européennes en provenance de l'hémisphère occidentale est nécessaire non seulement pour faire face au déficit permanent de notre balance, mais également pour limiter le facteur considérable d'instabilité que constitue aujourd'hui dans le monde la situation particulière des Etats-Unis.

Les difficultés économiques mondiales d'aujourd'hui proviennent en effet essentiellement du fait de l'effondrement du marché international libéral du 19ème siècle, et de son non remplacement par un marché mondial adapté aux besoins et aux nécessités de notre époque. Le commerce extérieur des différents pays ne progresse plus à un rythme correspondant à celui de la production. Dans les 30 années qui avaient précédé 1914, la production avait quadruplé, dans les 30 ans qui suivirent, elle a doublé. Le taux d'accroissement moyen a été de 3 à 4% par an. Mais le commerce, après avoir triplé dans les 30 ans précédant 1914

Fondation Jean Jaurès

n'a augmenté que de 3% dans les 30 ans qui ont suivi, et en particulier depuis la fin de la 2ème guerre mondiale, le rythme a été très sensiblement réduit, sauf dans les années 1950 et 53.
La grande expansion de la production et du commerce du 19ème siècle a eu lieu sous l'influence de l'économie britannique, dominante à l'époque. Celle-ci était caractérisée :
1°- par des importations massives de matières premières et de produits alimentaires, l'Angleterre étant passée au milieu du 19ème siècle au libre échange ses importations correspondaient à des besoins fondamentaux de nourriture, des matières premières ; elles possédaient un caractère certain de stabilité ; la Grande-Bretagne était un acheteur aux besoins énormes, toujours élargis, et les fluctuations de sa demande n'ont été que des accélérations ou des ralentissements d'un rythme permanent d'accroissement, et la Grande-Bretagne a su assurer ainsi un débouché régulier et stable aux pays neufs de l'époque, un flot d'investissements constant permettant leur industrialisation progressive.
Or, la caractéristique actuelle est celle de l'économie dominante américaine. Les Etats-Unis représentent aujourd'hui 48% de la production industrielle du monde libre et seulement 13% des importations mondiales, et ces importations ne représentent que 4% de leur revenu national. L'économie américaine est donc un immense marché où l'essentiel de la consommation est satisfait par la production interne, et du fait de l'importance même de la masse américaine et du caractère marginal des importations qui ne représentent que 3Parti Socialiste du produit national brut, ces importations varient plus que proportionnellement au volume de la production.
C'est ainsi qu'au cours de la légère régression de 1949, la production industrielle américaine est passée de l'indice 199 en 1948, à 163 en juillet 1949, soit une baisse de 12%, mais cela s'est accompagné d'une chute de 30% des importations provenant de l'Europe occidentale.
Par contre, en 1950, la production est remontée à l'indice 169 et à ce moment là, les exportations européennes ont augmenté dans, une proportion plus grande.
L'Amérique apparaît donc, par sa masse même et par le fait de la division des autres pays en petites économies séparées, comme le seul agent libre réel de l'Economie mondiale présente. C'est un grand mariné, avec une immense réserve de pouvoir d'achat international, les autres pays ne pouvant acheter que dans la mesure où ils vendent aux Etats-Unis, c'est-à-dire où l'Amérique achète. Mais comme les achats américains varient dans une proportion plus forte que leur revenu national, il existe un multiplicateur dans les rapports entre les Etats-Unis et le reste du monde, alors que la Grande-Bretagne était au 19ème siècle un facteur de stabilité mondiale, les Etats-Unis sont, au 20ème, par l'opposition entre leur masse et la petitesse des autres états libres disséminés dans le monde, un grave facteur d'instabilité économique.
La situation se trouve encore aggravée par la disparition à peu près complète des réserves monétaires qui existaient avant la guerre dans les autres pays. La concentration de l'or aux Etats-Unis fait qu'actuellement, les réserves en or ou en devises de la plupart des banques centrales européennes ne représentant que

deux ou trois mois au maximum de leur volume normal d'importations. C'est dire qu'ils sont immédiatement atteints par toute variation violente des prix et se trouvent contraints de prendre des mesures brutales, alors que des réserves monétaires importantes, analogues à celles de l'avant-guerre, auraient pu permettre de faire face aux variations des prix du commerce international, purement passagères.

Un relèvement du prix de l'or, dont on parle beaucoup aujourd'hui, n'améliorerait en rien la situation dans les circonstances présentes en raison de la faiblesse même des réserves. Seuls en bénéficieraient quelques grands pays producteurs : 1'Afrique du Sud et la Russie. Mais le problème est posé sur le plan international de l'élaboration d'une politique de stabilisation des prix des matières premières et d'une politique commune et systématique d'investissements à long terme.

La nécessité d'une stabilisation des prix des matières premières, elle est apparue depuis déjà très longtemps, car l'instabilité que nous avons aperçue en particulier dans les mois qui ont suivi la guerre de Corée, avec d'abord la hausse des prix des matières premières, puis leur effondrement l'année qui a suivi, est apparue particulièrement dangereuse tant pour les importateurs que pour les exportateurs. Chez l'importateur, la hausse du prix des matières premières devient l'origine d'une hausse générale des prix, qui rejette un pays dans l'inflation. En aggravant le poids des importations, elle déséquilibre la balance des comptes et conduit à de graves difficultés monétaires. Enfin, elle crée dans l'industrie une incertitude défavorable à la bonne administration, car il est inutile pour un industriel de faire un effort pour mieux organiser son usine et accroître sa productivité si cet effort ne lui rapporte qu'une baisse de 10 à 15% de ses prix de revient, alors qu'une spéculation heureuse sur les stocks de matières premières peut atteindre 25 à 30% de ces mêmes prix.

Si les difficultés apparaissent encore plus graves pour les exportateurs, surtout ceux où l'exploitation des matières premières constitue l'industrie fondamentale du pays, dont dépend par conséquent 1'existence même de la main d'œuvre.

L'effondrement des prix peut entraîner la fermeture des mines et des usines, la mise en chômage d'une partie de la population et des troubles sociaux et politiques. En particulier, les révolutions successives qui atteignent les pays de l'Amérique du Sud sont étroitement liées aux variations des prix de certains produits miniers. Je pense actuellement au cas de l'étain : un accord entre l'Amérique et la Grande-Bretagne a fait baisser les prix de l'étain et le résultat a été une révolution en Bolivie dans les 15 jours qui ont suivi.

Par ailleurs, la baisse des prix déséquilibre la balance des comptes de ces pays et les oblige à réduire brusquement leurs importations, et par là même l'outillage nécessaire à leur développement industriel. Il est donc indispensable, si les pays industriels veulent éditer une pénurie future de matières premières, qui leurs sont nécessaires, d'établir pour les quinze principales matières premières du monde, qui représentent 25% du commerce mondial, des marchés stables, favorisant un développement de la production et garantissant ainsi l'importateur contre des fluctuations nuisibles au progrès dans sa propre industrie.

Je n'entre pas dans l'analyse des techniques étudiées et mises au point : politique des contingents, politique de stockage, politique de fixation internationale de prix minimal et de prix maximal on parle beaucoup à l'heure actuelle, de tout cela, mais on n'a guère réalisé jusqu'ici qu'un seul accord de stabilisation, l'accord international sur le blé. On en a préparés qui sont techniquement au point pour l'étain et pour le coton, mais en tout cas, que l'on fasse des accords de stabilisation produit par produit, par les méthodes d'institutions spécialisées que nous retrouvons sur le plan international, ou que l'on essaie de prendre des accords d'ensemble, il me semble qu'aujourd'hui - et il faudrait que nous le disions - il y a un problème international fondamental dont dépend l'équilibre de toute la vie économique de nos pays respectifs, c'est un accord international aboutissant à une certaine stabilisation des relations monétaires entre les différents pays. Et je crois qu'il faudrait que le Conseil national, dans sa résolution, au moment où des délégués du gouvernement français vont partir aux Etats-Unis et engager des conversations, le disent de façon précise.

Si par ailleurs on écarte, ou on ne veut pas généraliser suffisamment vite des accords produit par produit, je rappelle que le problème d'une stabilisation relative des relations monétaires globales entre les pays a été posé depuis maintenant déjà deux ans par un rapport des experts économiques de l'ONU dont il ne semble pas qu'on lui ait fait dans l'opinion, le sort qu'elle méritait.

Ce rapport des experts de l'ONU demandait que les grands pays industriels, c'est-à-dire les Etats-Unis en fait, s'engagent à garantir aux autres un minimum d'importations correspondant au chiffre atteint dans la moyenne de leur dernières années de plein emploi, et si pour une raison quelconque leurs importations effectives tombaient au-dessous de ce minimum, ils devraient déposer au fonds international monétaire un montant, dans leur monnaie nationale, égal à la différence, disposant des ressources nécessaires, les pays neufs pourraient alors de leur côté s'engager à maintenir à un niveau correspondant leurs importations de produits fabriqués, aidant ainsi les pays industriels à conserver leurs exportations.

Ainsi serait évitée dans le monde la généralisation d'une pression déflationniste comme celle de 1929. Quant aux prix des matières premières, ils seraient indirectement protégés par l'existence d'une demande minima garantie, ce qui fournirait à leurs gouvernements les moyens financiers de poursuivre, dans le cadre national, une politique de stabilisation.

Ce projet des experts de l'ONU m'apparaît comme la formule la plus simple permettant de compléter ou de remplacer les accords de produits. Sans doute se heurte-t-il à des difficultés psychologiques en ce sens qu'au point de départ, l'initiative et le plus gros effort sont demandés aux Etats-Unis ; ce sont eux qui doivent amorcer le système en garantissant au reste du monde un chiffre d'importations minima, mais il importe de mettre nos amis américains en face de leurs responsabilités.

Ils ne peuvent pas indéfiniment vendre plus qu'ils n'achètent, se refusant à investir régulièrement le surplus de leur balance, et se donnant l'attitude de généreux philanthropes parce qu'une aide toujours inévitable et insuffisante

vient ensuite compenser partiellement les pertes qu'impose aux autres leur politique.
Les autres nations du monde libre n'ont pas à vivre de charité, elles veulent du commerce et non plus de l'aide mais il faut pour cela que les Etats-Unis prennent conscience de leurs responsabilités internationales, comprennent qu'ils ne peuvent pas vendre plus qu'ils n'achètent, sans placer régulièrement de façon automatique le surplus de leur balance des comptes. Ils ne peuvent pas rester dans le monde un facteur de déséquilibre permanent.
Enfin, quelle que soit l'importance des problèmes analysés plus haut, la question essentielle pour le redressement de l'Economie mondiale n'en reste pas moins d'abord la reconstitution du flot régulier d'investissements internationaux. Nous avons vu comment au 19ème siècle l'expansion mondiale et le fonctionnement du marché international ont été assurés par la régularité des placements britanniques dans les pays neufs de l'époque : Etats-Unis et Dominions, investissements qui pendant 75 ans se sont poursuivis à la moyenne annuelle de 8% du revenu national de la Grande-Bretagne.
Or, jusqu'ici, les Etats-Unis n'ont pas été capables de remplacer la Grande-Bretagne dans l'exercice de cette fonction internationale responsable. Ils s'y sont certes efforcés, le plan Marshall en particulier a représenté une prise de conscience du problème avec une juste compréhension des nouveaux aspects de ces investissements, mais quelque précieuse qu'ai été pour l'Europe, à un moment particulièrement difficile de sa vie économique, l'aide américaine, celle-ci est restée au-dessous de 2% du revenu national américain, 1/4 seulement de ce qui a été régulièrement investi par la Grande-Bretagne au 19ème siècle.
En outre, cette aide est restée annuelle, soumise chaque année devant le Congrès à d'interminables discussions au cours desquelles les "Pressions’Group" (les groupes de pression) ont donné la prééminence aux intérêts locaux sur une politique internationale consciente et responsable.
En cette matière apparaît clairement - et nous avons su en tirer la conclusion d'ailleurs dans notre politique interne – l’inactualité de la vieille règle de l'annualité budgétaire. L’année civile ne correspond à aucune réalité économique. Un programme d'investissements ne peut être conçu et réalisé qu'en donnant une garantie de financement d'au moins 5 ou 10 ans car en cette matière, la régularité de la fourniture a encore plus de prix que son montant.
Est-il possible aujourd'hui de reconstituer un système international d'investissements analogue à celui qui a fonctionné au 19ème siècle ? C'est peut-être de cela que va dépendre la paix du monde.
En effet, les besoins d'investissements dans les pays neufs sont aujourd'hui énormes, tant dans l'agriculture que dans l'industrie, et constituent le problème politique majeur de notre époque.
En matière agricole, l'Organisation Mondiale pour l’agriculture et l’alimentation, à chacune de ses conférences annuelles, pousse le cri d'alarme, insiste sur l'insuffisance actuelle du rythme de l'accroissement de la production de denrées alimentaires, rythme qui demeure inférieur à celui de la population.
Depuis la fin de la guerre, la situation loin de s'améliorer s'aggrave chaque année

et à l'heure présente, plus de 56Parti Socialiste de la population mondiale se trouve à un niveau d'alimentation inférieur au minimum physiologique. Je recommande à tous les Camarades de lire un livre bouleversant de simplicité et de vérité écrit par un brésilien, M. de Castro, " La Géopolitique de la faim ", qui a mis en relief l'importance de la faim dans les relations entre les Etats. Il montre qu'à l'heure présente, la majorité de la population mondiale, en particulier celle de toute l'Asie, d'une partie de l'Afrique et de l'Amérique latine, souffre de déficiences alimentaires fondamentales qui conduisent à une mort précoce, à des maladies endémiques, à 1'affaiblissement des forces physiologiques et à des facultés de travail.

Cette famine permanente provient d'une insuffisance de base dans la nourriture due à un sol insuffisamment ou mal cultivé, en raison de méthodes d'exploitation désuètes, et de régimes de propriété soit de type féodal, soit de type plantations capitalistes, qui orientent les cultures vers des produits spécialisés en vue de l'exportation aux dépens des besoins alimentaires des autochtones.

Or, des progrès rapides peuvent être réalisés si l'on veut faire les modifications qui s'imposent et investir les capitaux nécessaires.

D'après de Castro, sur 50% de terres arables, susceptibles d'être cultivées dans le monde, 10% seulement le sont. 40% restent à conquérir, en particulier les sols rouges des zones tropicales et les terres de certaines régions subpolaires, comme sur ce point les Russes ont donné l'exemple en faisant pousser dans certaines conditions des céréales et des légumes au nord du Cercle polaire, en Sibérie.

Les seules réserves sud-américaines et africaines permettraient de mettre en culture 900 millions d’acres de terres nouvelles.

Par ailleurs, des sols épuisés ou atteints par l’érosion et rendus impropres à certaines cultures épuisantes peuvent être à faibles frais récupérés pour d’autres types de cultures, c’est ainsi qu’au Brésil, des terres abandonnées après épuisement par les planteurs de café, ont été occupées par des immigrants japonais et utilisées pour des cultures vivrières avec succès.

Par ailleurs, l’utilisation des techniques modernes, la vulgarisation des connaissances scientifiques peuvent permettre d’obtenir un accroissement considérable et rapide de rendement. Mais cette rénovation de culture ne suffit pas. La plupart des pays neufs, surtout ceux qui disposent d’une abondante population et souffrent d’un chômage rural invisible, ont besoin de s’industrialiser.

Nous avons observé à peu près à toutes les réunions internationales, cette volonté farouche des pays neufs d’assurer leur développement économique et de fournir un travail à leur population pour une industrialisation systématique ; celle-ci est quelque fois mal conçue, inspirée davantage par une mystique que par un froid calcul des prix de revient, mais une organisation internationale, si elle accordait une aide suffisante, pourrait sur ce point, donner des conseils nécessaires et éviter des investissements hâtifs, peu rentables.

Mais une chose est certaine, le temps est fini où la moitié des peuples du monde se pliait à un régime colonial par lequel leurs ressources étaient orientées vers des productions agricoles spécialisées ou des produits miniers permettant

Coll. Fondation Jean-Jaurès

l’enrichissement des colonisateurs qui leur fournissaient à haut prix les quelques produits fabriqués nécessaires aux besoins de luxe d’une minorité de leur population. Ils sont aujourd’hui décidés à utiliser eux-mêmes leurs matières premières, à exporter, certes, ce qui est indispensables pour payer les exportations, mais à développer rapidement sur leurs territoires les industries de transformation, permettant de satisfaire les besoins essentiels de la population, tout en assurant un meilleur emploi de leurs ressources et de leur main d’œuvre.
Ceci conduit à une modification à long terme dans les rapports d’échanges entre ces pays neufs et les pays déjà industrialisés.
Ces derniers recevront de moins en moins de matières premières à des prix de plus en plus élevés, ils auront de plus en plus de peine à écouler chez leurs anciens clients leurs exportations traditionnelles, cependant qu’au contraire, leurs industries d’équipement trouveront de précieux débouchés dans la fourniture de l’outillage nécessaire à cette industrialisation.
Finalement, tout le monde bénéficiera de la nouvelle structure, mais les anciens pays, en particulier de L'Europe, devront se transformer profondément pour s’adapter aux nouvelles conditions du marché international.
La rénovation de l'agriculture, le début de l’industrialisation de la moitié de l’univers constituent non seulement une évolution économique inévitable, mais le problème politique majeur de notre temps.
La caractéristique essentielle de la seconde moitié du 20ème siècle est l'effondrement des empires coloniaux. Des peuples assoupis pendant des millénaires, soumis à une existence tragique et misérable qu'ils supportaient faute d’en connaître d’autres ont aujourd’hui pris conscience de leur détresse et exprimé leur volonté de la surmonter.
Ils cherchent à cet effet à conquérir des libertés politiques afin que le régime économique et social soit désormais soumis à leurs besoins propres, et non plus à ceux de colonisateurs étrangers.
Cette révolution profonde est inévitable, la seule question est : comment s'effectuera-t-elle ?
Si le monde dit évolué tient compte de la réalité, il s’inclinera devant l'inévitable. Il acceptera d'aider les pays neufs dans leur effort d’émancipation grâce à des investissements effectués à bon escient et accompagnée d’une assistance technique compétente, désintéressée et efficace.
De multiples erreurs, des gaspillages graves pourront être ainsi évités et ces peuples trouveront leur intérêt de s’intégrer à la Communauté démocratique des peuples libres.
Si, au contraire, ces peuples restent abandonnés à eux-mêmes, ils poursuivront quand même leur effort de progrès économiques, mais réduits à leur seule force, ils devront réaliser l’accumulation primitive des capitaux nécessaires à leur investissement par un prélèvement sur une consommation déjà insuffisante, en vue de créer de nouveaux moyens de production ; ils devront s’imposer d’abord de nouveaux sacrifices, et ceux-ci seront si effroyables qu’ils ne pourront être obtenus et imposés que par un gouvernement dictatorial, faisant appel à toutes les passions de violence et de haine et administrant le pays par les procédés les

plus totalitaires.
Sous des formes variables suivant les pays, ils suivront la voie tracée par la Russie soviétique et devront rapidement s'inspirer de son esprit et tomber sous son influence politique.
Répondre intelligemment à la volonté de libération des anciennes colonies et au besoin d'investissements des pays neufs, reconstituer le flot abondant et régulier de capitaux qui existaient au 19ème siècle, ce n'est pas seulement l'unique moyen de reconstituer un marché économique mondial, c'est fixer l'orientation politique de la moitié de notre globe, c'est fort probablement décider, en fait, de la paix mondiale, et je crois que pour la défense de notre sécurité, le développement de l'investissements internationaux est au moins aussi importante que la constitution de divisions blindées et peut-être plus important encore, c'est l'élément essentiel de la défense nationale. (Applaudissements)
Or, il semble bien qu'à l'heure présente, les investissements privés ne sont plus capables de répondre à l'immensité et à la nature des besoins.
Sans doute les grands pays européens ont-ils poursuivis dans leurs territoires d'outre-mer d'importants investissements ces dernières années. C'est ainsi qu'en Angleterre, on a fait 53 projets pour 36 millions de livres cependant qu'en France, la caisse centrale de la France d'outre-mer et le Fidès ont fourni 240 milliards de francs, mais tout cela s'est fait dans les régions coloniales étroitement liées à la métropole. Quant aux Etats-Unis, leur contribution est jusqu'ici restée minime, sans doute que leur situation de base s'est-elle modifiée, alors qu'à la fin de la guerre leurs avoirs à l'étranger étaient inférieurs aux capitaux étrangers réfugiés chez eux, ils avaient, fin 1951, une position créditrice de 15 milliards de dollars, mais l'accroissement net des investissements américains à l'étranger, de 1949 à 1951, n'a pas atteint 2 milliards de dollars, ce qui doit être comparé aux 25 milliards de dollars fournis pendant la même époque par le gouvernement américain, sous forme de dons et d'avances, ainsi qu'au total des investissements privés réalisés sur le continent américain élevé à 142 milliards et demi de dollars. Les investissements américains privés à l'étranger restent à un chiffre dérisoire et ils ne semblent pas pouvoir être développés. En effet, ils se heurtent à des risques qui n'encouragent pas l'investissement privé. Aux risques commerciaux ordinaires s'ajoutent les menaces de guerre et d'occupation en Europe, les Menaces de nationalisation, les menaces d'embargo sur le rapatriement des capitaux dans tous les pays souffrant de déséquilibre de la balance des comptes. Etant donnée l'importance des risques, les taux d'intérêt seront inévitablement élevés et, devant les besoins massifs d'investissements en capitaux, il faudrait que les investissements se poursuivent chaque année à un rythme absolument fantastique pour en permettre l'intérêt, l'amortissement si celui-ci doit être fixé au taux normal du marché.
Or, la plupart des investissements indispensables sont incapables de fournir un tel rendement et les pays intéressés n'accepteraient plus de subir une telle exploitation.
D'autre part, il est certain que la plupart des pays, en particulier les pays neufs, ne sont plus disposés à recevoir des investissements dans les mêmes conditions

qu'avant guerre et se méfient de leur utilisation comme un moyen de domination colonialiste.
Il semble donc que las investissements privés soient incapables de résoudre les problèmes qui se posent dans la plupart des pays neufs. Il faut procéder d'abord à des investissements de base permettant l'amélioration générale et la situation économique de ces pays ; il faut investir en écoles, en services sanitaires puis en moyens de transport et en énergie. Il faut assurer la transformation, la rénovation da 1a production agricole, puis le développement d'industries de consolation locales, permettant d'élever le niveau de vie de la population. Or, non seulement ces dépenses ne sont pas rentables, au sens capitaliste du terme, mais elles doivent parfois se substituer à celles qui, dans le passé, furent rentables dans l'immédiat au prix de la ruine des populations.
La méthode des plantations à monoculture doit être limitée.
Les mines et autres matières de base doivent être exploitées dans le cadre d'un effort général d'industrialisation. On ne doit pas laisser librement se généraliser des investissements privés par lesquels un grand pays industriel chercherait seulement à se garantir des produits de base nécessaires à des prix avantageux. Il faut, au contraire, poursuivre une politique d'ensemble tendant à l'équilibre politique et économique des pays neufs et à la mise en place d'échanges triangulaires entre ces pays neufs et l'ensemble de l'Europe occidentale.
Or que le plan Marshall a inauguré pour l'Europe, l'investissement public international sous forme de dons ou d'avances à très faible taux d'intérêt, doit être repris dans la forme d'un plan collectif d'ensemble et apparaître comme la principale et peut-être la seule forme efficace de l'investissement international moderne.
Je crois que le problème c'est véritablement la création d'un Institut public international d'investissements avec un capital important souscrit par les pays disposant d'une balance des comptes favorable et le pouvoir d'emprunter tant auprès du public que par l'émission directe d'obligations auprès des Banques centrales et des gouvernements.
Par ailleurs, les pays prêteurs devraient fixer pour une période d'au moins cinq ans leur programme annuel d'investissement et celui-ci devrait comporter obligatoirement un montant au moins égal aux 4/5èmes du solde créditeur de leur balance des comptes au cours de la moyenne des cinq années précédentes.
Il faudrait, à 1'intérieur de ce total, stabiliser le flot des investissements nouveaux prévus par les pays prêteurs mettant chaque année à la disposition de l'Institut international une quantité de leurs devises égale au total prévu moins ce qui, au cours de l'année, aurait été effectué en investissements privés.
Je m'excuse de cette analyse un peu longue et technique, mais il me semble que le Parti français serait bien inspiré s'il prenait l'initiative auprès de l'Internationale - nous l'avons d'ailleurs fait très brièvement en présentant une résolution à la Conférence de Milan, - de lui demander une étude approfondie et l'élaboration d'un programme socialiste d'investissements internationaux.
Plus j'ai étudié cette question, depuis plusieurs mois, plus je suis arrivé à la conclusion que c'est peut-être le problème politique fondamental de notre

époque et, au moment où nous voulons construire une Europe unifiée, il est essentiel de montrer que, dès sa naissance, cette Europe est totalement consciente de ses responsabilités internationales, de ses responsabilités, en particulier, vis-à-vis de tous les pays neufs et sous-développés vis-à-vis desquels elle peut être, en raison de l'exploitation dont elle a été coupable dans le passé, redevable d'une dette et pour lesquels elle a une responsabilité particulière.

Je crois qu'il serait bon que nous prenions là-dessus position et que nous essayions de proposer au gouvernement français - car on y touchera un peu, à ces problèmes, à Washington, - de faire pression pour que le problème de la création, de la reconstitution d'un marché international d'investissements sous la seule forme possible aujourd'hui, qui est la forme d'investissements publics, internationaux - car le capitalisme privé ne peut plus rien faire en la matière, - pour que ce problème soit posé, qu'il s'agisse de la stabilisation des matières premières ou qu'il s'agisse, au contraire, du problème des investissements internationaux.

Nous aurions ensuite à regarder, si on ne réussit pas à créer sur le plan mondial les organismes nécessaires, si un début ne pourrait pas être fait tout de suite dans un domaine plus limité par un accord entre l'Europe et le Commonwealth britannique. Voici des points précis et concrets sur lesquels l'ensemble des pays européens et du Commonwealth britannique pourraient, d'accord, établir un programme commun d'investissement.

Je ne vois pas pourquoi la France aurait un programme d'arachides en AOF, pendant que la Grande-Bretagne en aurait un autre dont le résultat pourrait être, à un moment donné, un déséquilibre du marché des arachides. Il y a un problème des arachides en Afrique ; la France et la Grande-Bretagne doivent le prendre ensemble pour élaborer, ensemble, un programme global d'investissements.

II y a un problème de stabilisation de certaines matières premières où l'Europe et l'ensemble du Commonwealth pourraient se mettre d'accord pour une politique générale, d'accords à long terme, garantissant des prix minima et des prix maxima, poursuivant une politique de stockage et, dans le cadre de contrats d'achats à long terme, fournissant également ensemble tout un outillage dont les pays neufs ont besoin, tant pour leur développement agricole que pour leur industrialisation.

Enfin, une dernière observation pour rejoindre un problème dont ont parlé quelques Camarades avant moi.

Je crois qu'en même temps que nous faisons cela, l’Europe doit essayer partout de développer des marchés d’importation qui pourraient se substituer aux importations que nous faisons aujourd'hui des Etats-Unis et que nous ne pouvons pas payer et ceci pose le problème du commerce d'importation entre l'Est et l'Ouest de l'Europe.

J'ai vu, pendant que j'étais à Genève, le texte que le Comité directeur a adopté sur ce problème et je tiens à dire mon accord complet en apportant peut-être un petit supplément :

- les Communistes ont tout le temps parlé du problème des relations entre l'Est et

l'Ouest de l'Europe et nous avons toujours répondu que nous étions d'accord, que nous voulions essayer de développer au maximum le commerce entre l'Est et l'Ouest de l'Europe, mais sans nous faire et grandes illusions. Cela représente un chiffre tellement minime et il y a eu de telles transformations de structure dans les pays de l'Est qu'ils ne peuvent que difficilement nous fournir maintenant les produits dont nous avons besoin, les produits agricoles et les matières premières internationales qu'ils fournissent maintenant à la Russie dans le cadre de leurs accords d'ensemble d'une politique générale d'industrialisation.
Malgré cela, en sachant que les résultats n'en seront que très limités, nous avons toujours dit que nous étions partisans d'accords multilatéraux pour le développement du commerce entre l'Est et l'Ouest de l'Europe et, en fait, concrètement, jusqu'ici c'est toujours la Russie qui a bloqué de telles tentatives d'accord.
II y a maintenant un petit changement. A notre réunion de Genève, l'atmosphère était beaucoup plus détendue qu'au cours des dernières réunions et j'ai repris une proposition qui n'avait pas été acceptée jusque là, que nous avions déjà faite l'année dernière, celle pour éviter des discussions, qui sont des discussions purement verbales et de propagande politique, de convoquer, au mois d'avril, des experts de tous les pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, qui n'auraient aucun caractère politique, qui ne seraient pas compétents, pour discuter les problèmes de discrimination ou autres, mais qui viendraient en ayant dans leur poche, simplement, la liste de ce que leur pays est disposé à acheter, la liste de ce qu'il est disposé à vendre. On comparerait les listes, on verrait s'il y a des échanges susceptibles d'être faits et, dans ce cas, on pourrait alors convoquer une Conférence sur le problème du développement du commerce est et ouest avec un travail pratique de déblaiement qui aurait été accompli.
Il y a eu là un incident assez amusant. Après que j'aie fait la proposition, le Président a demandé l'avis des Délégués en les prenant, malheureusement, par ordre alphabétique. Il a commencé par l'Albanie qui a dit : "Je ne sais pas ". La Bulgarie : la même chose. Et cela s'est passé ainsi pour tous les satellites.
Quand on est arrivé à l'Urss elle a répondu : " oui ".
Alors, dans les couloirs, j'ai été accroché par les délégués de tous les pays satellites me disant : "Ne vous en faites pas, dans deux, trois heures, vous aurez la réponse de mon Gouvernement, et je suis sûr qu'elle sera positive".
Eh bien, il y a - je ne veux pas exagérer je crois qu'il nous faut être très prudents, je serais même peut-être un peu plus réservé que ne l'était tout-à-1'heure Rosenfeld, je ne crois pas, pour ma part, dans les conditions présentes, à une sorte de consultation générale, de négociation générale avec l'Urss, où l'on pourrait résoudre l'ensemble de tous les problèmes, - et je crois que c'est possible, sur quelques points précis, - celui-là en est un, - et nettement délimités, dans un cadre très technique, l'occasion d'essayer de voir véritablement ce qu'ils ont dans 1e ventre.
S'ils parlent simplement pour faire de la propagande, voilà ce qu'il faut savoir, ou si, sérieusement, pour la première fois, ils sont disposés à parler un peu affaires et, dans ce cas-là, je crois que si nous pouvons trouver une occasion de

contacts commerciaux, de contacts humaine, nous devons prendre position, sans illusions exagérées, pour essayer de voir si certaines importations sont possibles de l'Europe de l'Est, nous permettant de résoudre nos problèmes d'ensemble.
Voilà, Camarades, les quelques observations que je voulais vous faire.
Je s'excuse encore, et de la longueur et du caractère très technique de l'exposé, mais j'ai l'impression qu'il y a là un ensemble de problèmes économiques mondiaux dont nous devons avoir conscience et sur lesquels il serait absolument nécessaire d'arriver à dégager et à définir avec précision une attitude politique non seulement de notre Parti, mais de l'ensemble de l'Internationale Socialiste. (Applaudissements)

Le Président (Charles Lussy)

Je n'ai plus d'orateur inscrit, mais avant de donner la parole au secrétaire général du Parti, je demande au Conseil national l'autorisation de retenir son attention quelques instants.
Camarades, je n'avais pas l'intention d'intervenir dans ce débat de politique générale : ce qui m'amène à la tribune, ce sont les propos qui ont été tenus au long de cette journée par Marceau Pivert, par Francis Lenhardt, ceux-ci avec la rigueur inflexible qui est dans leur nature, et aussi plus par Paul Ramadier avec l'esprit et la parole plus nuancés qui sont dans sa manière.
J'ai cru discerner à travers ses propos de l'inquiétude qu'ils avaient de l'attitude du Groupe parlementaire qui, à leur avis n'apparaîtrait pas suffisamment devant l'opinion publique corme étant présentement dans l'opposition.
Chez Marceau Pivert et chez Lenhardt, j'ai eu découvrir aussi une sorte d'acte d'accusation un appel au Conseil national, contre des votes du Groupe parlementaire, notamment en ce qui concerne les crédits militaires.
J'ai pensé qu'il était peut-être opportun qu'un parlementaire, et plus particulièrement le Président du groupe, essaie d'éclairer la religion du Congrès, afin que du moins il prenne sa décision ensuite lorsqu'il aura clôturé ses travaux, en toute connaissance de cause.
Est-il exact, d'abord que l'attitude du Groupe parlementaire soit à ce point incertaine et imprécise que l'opinion publique ne puisse pas discerner exactement si nous sommes ou non dans l'opposition ?
J'entends bien que dans l'esprit de Paul Ramadier qu'habite une sorte de nostalgie de la participation, ce qui ne surprend personne, le propos n'a pas la même valeur que lorsqu'il vient de Lenhardt que hante, au contraire, une crainte de la participation, ce qui ne surprendra personne non plus, mais je souhaiterais tout de même qu'on s'en tienne aux faits.
Si on veut juger l'attitude du groupe parlementaire par les échos qu'on peut en recueillir dans la presse orchestrée, et plus particulièrement dans la presse stalinienne. Il est évident que toute son action a été sans cesse diminuée, déformée, étriquée, parfois même supprimée. Si, au contraire, les militants 1isent avec attention les informations mises à leur disposition par le Parti, s'ils ont lu les discoure formant critique, aussi bien du gouvernement Pinay que du gouvernement René Mayer, prononcés par Pineau, par Gasier, par Lenhardt lui-

Fondation Jean-Jaurès

même, s'ils tiennent compte des interventions au cours de la discussion budgétaire de Daroux, de Lecoutalère, de Montala, de Schmidt, ils admettront quand même que le groupe parlementaire n'a pas cessé un instant, dans la mesure où cela lui était possible, d'opposer son action à celle du gouvernement, ses propositions à celles du gouvernement et si une publicité suffisante n'a pas entouré tous les actes du groupe parlementaire, ce n'est pas au Groupe Parlementaire qu'il faut vous en prendre, et je croyais aussi que les interventions de Daniel Mayer et des Minjoz contre l'amnistie avaient retenu votre attention et je pensais que Marceau Pivert et Francis Lenhardt, et aussi Paul Ramadier avaient du lire le discours, prononcé par exemple, par Guy Mollet, lorsque René Mayer sollicitait l'investiture de l'Assemblée, qui constituait, et on le lui a assez reproché, injustement d'ailleurs, un véritable discours programme du Parti, dressé contre le programme d'un gouvernement qui s'appuie sur la majorité la plus réactionnaire que la République ait jamais connue et si vous me permettez de commettre le péché d'orgueil, croyais que l'intervention, qu'au nom du groupe, j'avais faite moi-même lors de la présentation du cabinet René Mayer devant l'Assemblée nationale, avait suffisamment retenu l'attention de tous les militants, y compris Marceau Pivert et Lenhardt, pour qu'on ne puisse pas nous faire le grief d'avoir une attitude qui, à quelque titre que ce soit, put apparaître comme équivoque ou qui, d'une manière quelconque , put ne pas être comprise par l'opinion publique, en général, et par les militants en particulier.

Marceau Pivert.-Ce n'est pas la question !

Charles Lussy.- Je demande aux Camarades de se reporter aux textes auxquels je fais allusion et ils verront qu'ils n'ont pas sujet à rougir de l'action de leur groupe parlementaire : c'est le droit du Parti et de ses Assemblées de nous juger, on peut même penser que, dans une certaine mesure c'est son devoir, mais c'est son devoir aussi de ne pas être injuste et lorsqu'il arrive que bien loin d'avoir à le regretter, il peut se glorifier de l'action de ses élus vous me permettrez de trouver regrettable, c'est un sentiment personnel et un peu collectif que j'exprime, que dans un Conseil national, ce soit des militants avertis qui apportent des critiques et ces réserves.
La participation dont on nous a parlé dans un sens ou dans l'autre, vous savez, Camarades, je voudrais, puisque je suis à cette tribune, en dire quelques mots : tous les jours, dans les couloirs, le Président du groupe est assailli par des membres d'autres groupes qui lui laissent entendre gentiment, qu'ils espèrent bien qu'un jour viendra où on se retrouvera dans le même chemin, la main dans la main : ils pensent que nous oublierons nos petites rancœurs, qu'ils estiment bien secondaires, qu'une majorité de rechange est peut-être possible et après tout, disent certains d'entre eux, ou pensent-ils, pourquoi ne reprendrions nous pas un jour, dans la majorité gouvernementale, la place restée toute chaude par les hommes du RPR ? Et pourquoi ne prendrions nous pas dans une majorité élargie, dans une majorité d'union nationale dont rêvent quelques uns, notre place ?

Je n'ai pas demandé à ces camarades du groupe parlementaire leur opinion, et je ne peux parler qu'en son nom personnel, pensant du reste que je parlerai au nom de la plus grande majorité d'entre eux, mais je crois que le Conseil national n' pas à s'émouvoir et que tant subsistera la possibilité d'une majorité réactionnaire, et que tant que subsistera la politiquer trompeuse et ruineuse des économies que l'on ne fait pas du reste, et que tant que subsistera sous le couvert du slogan " pas d'impôts nouveaux " une aggravation sans cesse accrue du régime fiscal et de l'injustice fiscale, et que tant qu'il n'y aura pas une majorité capable de régler certains problèmes irritants comme celui de la Tunisie, ou comme celui de la paix en Indochine, et que tant qu'il n'y aura pas une majorité capable de promouvoir une justice sociale, comme celle qui a été défendue par notre Camarade Robert Coutant, et que tant qu'il y aura un budget qu'on prétend qu'il est en équilibre, alors que le déficit va sans cesse en augmentant, ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais, avec cette majorité, pour cette politique, le groupe parlementaire, c'est-à-dire le Parti Socialiste ne peut même envisager la possibilité d'une participation.
Mais j'en viens maintenant, car je ne voudrais pas prolonger ma présence à cette tribune, au problème spécial des crédits militaires dont on fait grief au groupe parlementaire de les avoir votés.
Je ne veux pas revenir sur les incidents, les épisodes qui ont pu précéder le vote. Je veux aller au fond même du débat.
Il est facile de dire que nous avons voté les crédits militaires avec les élus de droite, c'est vrai, mais on devrait ajouter que si nous ne les avions pas votés, la minorité se serait composée uniquement des Socialiste et des staliniens…

Dans la salle : Et bien ?

Charles Lussy : … Je ne suis pas de ceux, vous le savez bien, et les Camarades du Groupe parlementaire, ceux qui sont dans cette salle le savent, je ne suis pas de ceux, qui ont les yeux toujours tournés vers le groupe communiste pour savoir comment il vote, et ce n'est pas parce que les Communistes présentent un amendement que je trouve à priori qu'il faut le voter ou le repousser.
Mais dans ce conseil, où l'on a beaucoup débattu de politique internationale, je demande tout de même aux Camarades du Conseil national de réfléchir : quelle eut été la signification, dans le monde, d'un vote contre les crédits militaires, au moment précis où nous sommes, s'il y avait eu pour les refuser uniquement les staliniens et les Communistes ?
Est-ce que le refus des crédits militaires par les staliniens aurait la même signification que la nôtre ?
Nous, ça n'est pas les crédits militaires, en principe, que nous refusons, c'est leur masse accablante, c'est le mauvais emploi qu'on en fait, c'est la démonstration qui a été faite par certains de nos Camarades que bien souvent l'on vote des crédits que l'on ne peut même pas utiliser, que le potentiel industriel français est incapable de s'assimiler, eux c'est une entreprise de désagrégation de l'appareil de défense. Lorsqu'ils refusent à la France les

Fondation Jean Jaurès

moyens de son indépendance, c'est parce qu'ils pensent un jour pouvoir ouvrir plus facilement les frontières de notre paye à une armée d'invasion.
Vu de l'extérieur, on n'aurait pas manqué d'interpréter le vote du groupe socialiste comme cette signification qui a déjà eu trop cours à l'étranger, que la France était un pays voué au bolchevisme, que nous étions sur la marche de l'unité d'action, que nous étions noyautés à ce point que nous n'avions plus notre liberté de mouvement, que nous étions d'accord avec les Communistes pour refuser les moyens que nous impose la sécurité collective, le Pacte atlantique, la défense de la communauté européenne et même la défense de la France tout court.
Nous avons été nombreux qui avons cédé à cet argument. J'ai été de ceux-là. Et je crois qu'il devrait peser sur l'esprit des Camarades du Conseil National et, ultérieurement, sur leurs décisions. Il serait terriblement grave que le Parti désavoue son groupe parlementaire dans cette occasion. Cela rendrait, à l'avenir, la vie de groupe singulièrement difficile. Mais cela, vous en avez le droit. Je vous demande de réfléchir aux raisons profondes qui nous ont fait agir, qui sont des raisons valables, qui sont des raisons sérieuses.
Et je voudrais, en terminant, à ceux qui invoquent sens cesse la politique traditionnelle du Parti pour le refus des crédits militaires, je voudrais leur rappeler, en homme qui sait ce que c'est que la politique traditionnelle du Parti l'ayant vécue tout au long d'une vie déjà longue, qui a reçu les enseignements de nos grands maîtres, Jaurès, Jules Guesde, Vaillant, que le politique traditionnelle du Parti que l'on invoque sans cesse, elle n'était pas seulement le refus des crédits militaires, elle était le refus du budget de la bourgeoisie, et qu'il y a tout de même eu un jour - je crois que c'était en 1932 - où le Parti, de lui-même, lorsqu'il accepta la politique de soutien, a délié son groupe parlementaire de cette obligation et qu'à partir de ce jour, le vote des crédits budgétaires n'a pas été question de tradition, mais uniquement question d'opportunité, question de politique. C'est sous cet angle, qu'il faut juger les choses.
Je voudrais leur rappeler aussi un propos d'un homme dont nous oublions peut-être trop souvent la mémoire, alors qu'il n'y a pas si longtemps que cela il était parmi nous, je veux parler de Léon Blum. Léon Blum a dit un jour et c'est resté pour ma vie politique et pour ma vie parlementaire, l'enseignement décisif, qu'on "ne restait pas fidèle à l'exemple de ceux qui nous ont précédés en mettant nos pas dans leurs pas, en disant ce qu'ils ont dit et en faisant ce qu'ils ont fait, mais bien en disant ce qu'ils diraient et en faisant ce qu'ils feraient, s'ils étaient à notre place".
Nous sommes en un temps où le monde et l'Europe plus particulièrement, sont menacés par les assauts de la dictature, où la liberté est en jeu. On a admis que, pendant des années, nous fassions des concessions sans nombre qui furent parfois cruelles, et peut-être plus encore aux parlementaires qui en prenaient la responsabilité personnelle, parce qu'il fallait défendre le régime, parce qu'il fallait défendre les libertés démocratiques.
Que l'on n'invoque pas aujourd'hui la politique traditionnelle du Parti lorsque les actes que nous faisons et les votes dont nous prenons les responsabilités ne sont

inspirés précisément que par le souci de la liberté et de l'indépendance nationale. (Applaudissements.)

Le Président (Charles Lussy) : La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Camarades, je voudrais me livrer a un rapide tour d'horizon après les diverses interventions, et d'abord en ce qui concerne la situation intérieure.

Le premier de nos camarades qui ait analysé la situation intérieure, c'est notre ami Paul Ramadier. Je voudrais dire que je suis d'accord avec l'ensemble de son analyse de la situation économique en France et que s'il y a une nuance entre lui et moi, dans ce domaine, ce sera que je serai encore plus sévère que lui dans la condamnation à formuler contre la politique générale du Gouvernement, et je voudrais dire en quoi.

Qu'il y ait un manque de clarté dans la politique gouvernementale, qu'elle n'apparaisse pas aux yeux de l'opinion publique, il a raison de le dénoncer, c'est vrai. Mais lui comme moi, comme nous tous, nous savons bien qu'en réalité il y a une politique gouvernementale, qu'en réalité ce gouvernement comme le gouvernement précédent, fait une politique économique très nette, très claire, très précise et que leur façon de juguler l'inflation est un mode connu depuis longtemps qui consiste purement et simplement à faire supporter à l'ensemble des travailleurs la résorption des moyens d'achat qu'il se refuse à faire supporter aux classes possédantes de la Nation.

Que cette inflation soit ralentie, j'en suis moins sûr que notre ami Ramadier. J'ai l'impression, au contraire, que les mois qui viennent et, à mon avis, les mois très proches qui viennent, vont amener le France à connaître, sur le plan monétaire, des difficultés tragiques, ne serait-ce qu'à l'égard de l'Union européenne des paiements, et qu'il ne se passera pas un délai de 6 mois, maintenant, avant que l'ensemble de la Nation française ne soit obligée d'accepter notre propre condamnation de la politique gouvernementale.

Je sais bien que c'est toujours difficile de bâtir des hypothèses, mais tout ce que nous pouvons avoir comme renseignements, à l'heure actuelle, sur le plan économique, confirme ce que je dis à l'heure actuelle.

Je serai encore plus sévère que Ramadier dans un autre domaine, celui des salaires. Paul Ramadier a cru pouvoir déceler une certaine stabilité des salaires. Je crois que c'est inexact. Qu'il y ait une stabilité du salaire horaire, c'est un fait, mais qu'il y ait, par contre, une réduction massive de la masse des salaires en France, c'est un autre fait qu'aucune statistique ne peut servir à camoufler. Que l'on vienne, en particulier, dans nos régions industrielles du Nord de la France, dans nos régions minières où il est impossible, à l'heure actuelle, de trouver d'embauche pour quelque gosse que ce soit et où l'on envisage des possibilités de Journées de chômage, et l'on s'apercevra que la réduction réelle du salaire ouvrier a déjà atteint plus de 5Parti Socialiste et que des menaces pèsent lourdement sur un avenir très proche, en particulier dans nos charbonnages et dans notre sidérurgie.

En ce qui concerne le marasme des affaires, absolument d'accord. Là aussi, cela va s'aggravant. Quant à l'équilibre financier, la boutade n'est pas de moi, mais je veux vous la livrer. Un homme d'un autre Parti, avec lequel j'ai eu l'occasion de bavarder, il y a trois ou quatre jours, exprimait devant plusieurs amis et moi-même, cette boutade. Il disait " Oh, maintenant, on a trouvé en France, un moyen de réaliser l'équilibre financier, depuis le jour où on inscrit le déficit dans les recettes ". C'est exact, car c'est bien comme cela que l'on procède. En inscrivant en recettes le total de ce qu'on appelle 1'impasse, ou le total de ce qu'on demande à l'emprunt, on finit par aboutir à un équilibre comptable qui, cependant, charge à plus ou moins long terme la trésorerie et le budget national.
Alors quand nos amis Paul Ramadier, Lenhardt et Marceau Pivert - et là, je vais un peu répéter ce que vous a dit Lussy tout à l'heure - tirent comme conclusion que, peut-être, nous n'avons pas réussi à faire assez connaître à l'opinion publique que nous étions détachés avec netteté de l'action gouvernementale, je dis qu'il y a une injustice.
Lussy vous a rappelé ce qu'avaient été les interventions des différents camarades à la tribune de l'Assemblée. Il vous a rappelé la sienne, il a bien voulu rappeler la mienne. Je ne voudrais rappeler qu'un incident. Je me félicite de l'atmosphère du Conseil national, car il se trouve que l'on a dit que nous n'étions pas assez durs dans la condamnation du gouvernement Mayer. Or, à ma descente de la tribune, lorsque j'ai prononcé cette condamnation, j'ai trouvé des camarades fort véhéments pour m'expliquer que j'avais, à tout jamais, coupé les ponts avec la majorité possible et que j'avais détruit toute possibilité de rapprochement. Je souhaite que le Conseil national reste dans son état d'esprit.
Comment pouvons-nous nous en tirer ? Lussy a eu raison, il vous a dit : " La presse, la radio ne nous serviront pas ? Vous avez un moyen ; nous avons des élections municipales. C'est la grande occasion, non seulement de conquérir des sièges municipaux, mais d'utiliser les élections, comme elles l'ont toujours été, dans la tradition du Parti, comme la grande occasion pour faire connaître la politique du Parti.
Que le Conseil national, demain soir, reprenne en le disant mieux, ce que nous avons, les uns et les autres, essayer de dire à la tribune, réaffirme successivement notre condamnation de la politique actuelle. Que, plus particulièrement, il mette l'accent sur les propositions Socialiste, car c'est cela que nous ne faisons pas assez.
Je n'ai pas la même opinion que certains camarades, de l'ignorance du pays. Je suis convaincu que le pays sait que nous sommes dans l'opposition, mais ce que je crains, c'est que le pays ne sache pas assez ce que nous proposons à la place de ce que nous condamnons. C'est là-dessus qu'il faut mettre l'accent ; c'est cela qu'il faut aller dire à l'opinion publique, un peu partout, ce que sont nos propres propositions dans les différents domaines.
Et puis enfin, il faut que nous insistions sur notre refus absolu de chercher dans l'opinion quelques facilités, quelques solutions de paresse, car je reprends volontiers le propos d'un camarade : "L'opposition, ce n'est pas obligatoirement payant". Si on s'y endort, si on trouve là, uniquement, le moyen de condamner,

de critiquer et de ne rien faire, ce ne peut pas être payant. Ce ne peut être payant que dans la mesure où, dans le même temps, nous proposons des solutions, et où nous appelons au regroupement sur nos propositions.
Pour cela, il faut que le troisième terme de notre propagande, après avoir condamné et proposé, soit d'appeler au regroupement des gauches en France, d'appeler à la renaissance d'une gauche, à côté, autour du Parti Socialiste en France.
Je suis convaincu - et pas mal d'expériences récentes dans de nombreuses Fédérations me permettent de garder ma conviction - que c'est un langage qui est actuellement fort bien compris et entendu dans l'ensemble du pays.
Lenhardt et Pivert ont attiré notre attention sur des aspects particuliers, d'abord le vote des crédits militaires.
Tout à l'heure, Charles Lussy a répondu. Pineau, Lejeune, avaient déjà répondu à la tribune de l'Assemblée,
Je voudrais, après eux, dire un mot, et le faire pour des mobiles différents. D'abord, il y a un mobile qui nous est commun à tous, à savoir que, maintenant, pour le Parti, le vote des crédits militaires n'est plus une question ni de tradition, ni de principe. Chaque fois, ce vote doit être décidé compte tenu de l'opportunité.
Quant au mobile différent, il est le suivant : les camarades qui ont participé à la réunion du Comité directeur, ceux qui assistaient à ce Conseil national extraordinaire sur les problèmes d'Outre-mer, où le problème a cependant été évoqué, savent tous qu'en ce qui me concerne, du point de vue de la tactique, du point de vue de la stratégie, j'aurais préféré qu'on puisse voter contre, ou tout au moins que l'on s'abstienne. Ma conviction personnelle, - je l'ai défendue jusqu'au vote - était favorable à l'abstention.
Pour des raisons de tactique, parce qu'aux raisons tactiques qu'a exprimées tout à l'heure Lussy, je vais en opposer d'autres, a savoir que nous aurions pu nous servir, dans la propagande, du fait qu'il n'y a pas de vraie défense nationale sans justice sociale et que celle-ci n'étant pas satisfaite, nous avions été contre les crédits, il y a eu une autre majorité dans l'autre sens.
Alors, c'est aujourd'hui pour la même préoccupation, pour une préoccupation de stratégie et de tactique, que je demande au Conseil National de ne pas commettre d'erreurs.
En effet, quelle serait la plus mauvaise tactique possible pour le Parti Socialiste, si ce n'est la division entre les militants Socialistes ?
Je continue à penser qu'il eut mieux valu faire autrement. Nous avons tout à gagner à défendre tous la même cause, avec les mêmes arguments, plutôt qu'à aller, les uns et les autres, dire : "Ah, mais pardon, je suis de ceux qui n'auraient pas fait cela".
Je suis allé faire une dizaine de réunions publiques où j'ai essayé d'être un excellent interprète, autant que j'ai pu l'être, de la position des camarades qui avaient eu la majorité sur l'autre point de vue. Je souhaite que le Conseil national, de la même façon, entérine cette position et qu'il n'aille pas, à la veille des élections municipales, inviter nos camarades à tenir, au cours de la

propagande, des propos différents ou à se présenter en défenseurs, disant : " Moi, j'avais cru bien faire, mais un organisme souverain du Parti m'a donné tort ". Il veut mieux même avoir tort, partiellement, tous ensemble, que de prétendre avoir raison les uns contre les autres.

Marceau Pivert - Il ne faut pas s'obstiner à avoir toujours tort. Si l'on a l'occasion de reconnaître une erreur, il faut dire que cette erreur n'aurait pas dû être faite, car sinon, on s'enfonce dans l'erreur.

Guy Mollet - C'est un domaine, Marceau, dans lequel si, tout â 1'heure, on appelait le conseil National à se prononcer, tu serais aussi incapable que moi de dire qui définirait 1'erreur et qui a eu raison.
Le seul résultat c'est que, dans un sens ou dans l'autre, nous irions à une bataille commune, en nous étant divisés. Le même souci qui m'animait lorsque j'ai essayé de trouver la tactique que je pensais la meilleure, m'anime maintenant pour vous dire : " c'est du passé ; n'allons pas penser tellement à ce qui est maintenant révolu. Pensons davantage aux batailles que nous avons à mener ensemble ".
En ce qui concerne la réforme fiscale, je crois que l'incident évoqué par notre ami Lenhardt est un de ces incidents désagréables, assez douloureux, mais dont le Conseil national n'a pas à connaître, parce qu'il ne peut vraiment pas l'apprécier. Cela relève du groupe parlementaire. Cela suppose que, dans ses méthodes de travail, le groupe parlementaire interdise que ceci soit possible. II ne peut pas être concevable que, dans une commission, un camarade quel qu'il soit, puisse déposer un texte quel qu'il soit sans l'accord de l'ensemble des camarades de la Commission et plus particulièrement du camarade responsable de la Commission.

Le Président (Charles Lussy) – Veux-tu me permettre ? Le groupe parlementaire sera, bien entendu, saisi de l'incident, mais aucun parlementaire présent ne me démentira si je dis que la règle du groupe parlementaire est qu'avant une réunion de commission, les camarades qui font partie de cette commission doivent se réunir et se mettre d'accord sur l'attitude qu'ils observeront. Si cette réunion avait eu lieu, l'incident n'aurait pas eu lieu lui non plus.

Guy Mollet - Ce que j'en veux dire et j'en termine sur ce domaine, c'est qu'il est absolument nécessaire que, dans ce domaine comme dans les autres, nos camarades se mettent d'accord peur présenter, au cours d'une Commission, après l'examen par la Commission nationale d'études, après l'examen par le groupe parlementaire, un projet d'ensemble sur lequel ceux qui auront été battus par le groupe, à l'intérieur du groupe, s'inclineront de telle façon qu'il y ait une position commune.
Quelques autres problèmes ont été posés : celui de l'investiture de René Mayer. Je n'y reviens pas, Lussy a dit ce qu'il fallait dire. Il n'y a vraiment pas eu de drame ni de grosse difficulté à l'intérieur du Parti. Je répète : c'est à la quasi-

Fondation Jean Jaurès

unanimité que le groupe et le Comité directeur réunis ont décidé de la non-participation et du vote hostile à l'investiture. Je crois que si le Parti a été unanime ou presque dans le domaine de la participation, c'est bien cette fois-là. Cela ne lui était jamais arrivé avec une majorité aussi grande, qui, je vous le répète, frisait l'unanimité.

En ce qui concerne la Tunisie et 1'Indochine, là encore je crois qu'on est injuste à l'égard du Parti. Les positions du parti ont été rappelées à la tribune de l'Assemblée nationale à toutes les occasions, et je me souviens avoir dit, lors du Conseil national spécial que nous avons tenu sur les problèmes d'Outre-mer, qu'il y avait eu quelques surprises chez certains parlementaires, en entendent lire à la tribune de l'Assemblée nationale, le texte de la résolution adoptée par notre Congrès, texte qui leur avait paru tellement exagéré, en ce qui concerne la Tunisie en particulier que plusieurs émettaient des regrets de n'avoir pas été présents le jour du Congrès où l'on avait voté cette résolution.

Enfin, ce matin, Lussy a expliqué ce qu'avait été notre attitude dans l'affaire d'Oradour. Personne n'en ayant reparlé dans la journée, je crois que nous devons considérer que le Parti a compris les raisons pour lesquelles, à titre tout à fait exceptionnel, on avait accordé la liberté de vote au groupe parlementaire, ce jour-là.

Dernières observations ce sont celles qui touchent à la politique extérieure, Ramadier et Marceau-Pivert ont évoqué le problème de l'Europe et de la Communauté de défense. J'aurais pas mal de choses à dire sur ce sujet, mais je pense que nous devons nous en tenir tous à ce que nous avons dit ce matin, à savoir que l'ensemble du problème est renvoyé au conseil national extraordinaire consacré à cette question. Je m'interdis donc de faire quelques observations ce soir.

Je pense que le conseil a dû apprécier les informations de caractère politique que nous a données Rosenfeld, mais je voudrais attirer l'attention du Conseil - et j'en aurai fini - sur le discours, sur le plan économique, qu'a prononcé notre camarade André Philip.

Vous dirais-je que j'ai éprouvé quelque regret de ne pas sentir son discours aussi attentivement suivi qu'il le méritait parce que je sais bien que, dans le parti, nous avons tous cette faiblesse d'être plus préoccupés de politique que d'économique, ce qui est probablement une erreur pour un Parti Socialiste, mais il a évoqué devant nous les problèmes essentiels qui se posent au monde, actuellement.

Je ne dis pas que nous devrions, ex abrupto, retenir comme nôtres l'ensemble des conclusions qu'il en a tirées. Ce que je voudrais dire, c'est qu'une intervention comme la sienne devrait servir de base de discussion à un débat au sein de notre Parti, au cours duquel d'autres camarades qui se sont penchés sur les problèmes économiques viendraient apporter leur contribution.

C'est quelque chose de très impressionnant que de voir comment, dans les pays jeunes, ceux qui cherchent leur voie vers le socialisme, il se produit quelque chose d'inverse à ce qui est en train de se produire dans les anciens pays démocratiques. Lorsque nous assistons à un Congrès, dans les pays nordiques ou anglo-saxons, nous constatons qu'ils ont la même déformation que nous ; ils

commencent à penser politique plus qu'économique. Mais quand un camarade comme Bidet revient de Rangoon, ou quand n'importe lequel d'entre nous revient de Yougoslavie ou d'ailleurs, et que nous voyons ces pays jeunes chercher leur voie vers le socialisme, nous sommes chaque fois impressionnés de l'importance primordiale qu'ils donnent à l'économique.
Je crois qu'il faut que nous fassions cela une fois. C'est la raison pour laquelle je souhaite que le Conseil national soit d'accord pour dire que nous imprimerons, dans un numéro de la "Documentation ", l'exposé d'André Philip, quand il l'aura mis au point, du point de vue de la forme,… (Applaudissements)… de telle façon que nous ne retenions pas, ce soir, trop vite, ses conclusions, mais de telle façon qu'elles fassent l'objet d'observations écrites et de méditations d'abord, de la part de tous les camarades du Parti. Et maintenant, je voudrais conclure. Il pourrait apparaître, camarades, à certains, que notre Conseil national a été un peu morne, qu'il a été court, puisque voila que le débat général se clôt, qu'il a été, en tout cas, sans histoires ou sans grandes difficultés. Est-ce qu'il faudrait en conclure que, comme les peuples heureux, notre Parti n'a plus d'histoire ? Sans doute non, encore que le jour idéal sera celui où les décisions des Congrès seront tellement claires et où leur interprétation, par le Comité directeur ou le Groupe parlementaire, sera tellement indiscutable que le rôle des conseils nationaux se ramènera à être très court, et au besoin, à devenir inutile.
Je ne crois pas que ce soit ce qui s'est produit aujourd'hui. Le sentiment que j'ai eu, c'est que beaucoup moins soucieux du passé et des petites erreurs possibles que ceux qui agissent peuvent commettre, le parti est, à l'heure actuelle, beaucoup plus préoccupé de se consacrer avec plus d'ardeur que jamais au combat pour l'avenir et plus particulièrement à la veille d'une bataille électorale, à le bataille de demain et à la victoire de demain.
(Applaudissements)

Le Président (Charles Lussy)- Camarades, la discussion de politique générale étant close, la séance de ce soir est naturellement supprimée, puisqu'elle devait être consacrée à la suite de la discussion. Je donne la parole à Commin pour la nomination de la Commission des résolutions.

Pierre Commin

Pour la Commission des résolutions, nous vous proposons les noms suivants :
Charles Lussy
Camille Delabre
Robert Coutant
Gaston Deferre
Francis Lenhardt
Albert Gazier
Robert Verdier
André Philip
Daniel Meyer
Christian pineau

Fondation Jean Jaurès

Jules Moch
Pierre Métayer
Marceau Pivert
Paul Ramadier
Aureste Rosenfeld,
Y a-t-il d'autres propositions ?

Guy Mollet - On propose Mosset.

Le Président. - Pas d'opposition ?
La Commission est ainsi constituée.

Pierre Commin - Nous proposons la réunion de la Commission demain matin à 10 heures.

Guy Mollet - Je vous propose de vous réunir ce soir, car vous savez qu'il est très mauvais, pour le Conseil national, d'attendre à 5 heures de l'après-midi, le retour de la Commission des résolutions. Une séance était prévue ce soir ; l'ensemble des camarades de le Commission des résolutions pourrait accepter de substituer la séance de ce soir en une réunion de Commission ; cela ne durerait pas toute la nuit, mais les heures qui, normalement, auraient été consacrées à la séance de nuit. Cela nous avancerait.

Le Président (Charles Lussy) - Vous avez entendu la proposition de Guy Mollet. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien lever la main ?

Guy Mollet - Je vous fais une autre proposition : que les camarades de la Commission des Résolutions se réunissent immédiatement, dès que la séance aura été levée, et qu'ils décident eux-mêmes l'heure de réunion.
Le Président - Nous sommes d'accord ?
Lenhardt m'a demandé la parole ; je la lui donne avant de lever la séance.

Francis Lenhardt

Je voudrais dire un mot en réponse à Lussy et à Guy Mollet ; je n'ai pas entendu les critiques de Marceau Pivert sur l'activité du groupe parlementaire, par conséquent, je les ignore et je n'y suis pas associé.
Mais moi qui ai une très grande affection, un très grand attachement pour le Président du groupe socialiste, j'ai été étonné de la vigueur et de l'amertume avec laquelle il a évoqué une intervention de ma part qui a été limitée à des votes extrêmement précis sur lesquels, d'ailleurs, il n'a pas pu apporter de réfutation valable, et on n'est pas obligé de mélanger ses bulletins à ceux des Staliniens dans les crédits militaires, si l'on se rallie à la position d'abstention que Guy Mollet lui-même préconisait. Or, c'est hélas l'argument essentiel de Lussy.
Sur la politique de l'Indochine, j'ai simplement rappelé qu'il y avait une

Fondation Jean-Jaurès

résolution qui nous dictait de réclamer une trêve, que nous ne l'avons pas fait, qu'il n'y a pas eu d'explication de vote et que nous avons voté la totalité de ces crédits, tandis que l'année dernière, on s'était abstenu. Ce sont des faits.
Ceci dit, je m'empresse d'ajouter que je n'ai aucun goût particulier pour la polémique, que je suis parfaitement d'accord, surtout à la veille d'une bataille municipale, sur le fait de ne pas étaler cela devant le public. Mais ici, nous ne sommes pas en public, nous pouvons étaler nos divisions.
Si vraiment on ne peut plus porter d'appréciation entre nous sur les votes émis, si on ne peut plus émettre de critiques sans que cela suscite une grande émotion, je vous assure qu'alors la face démocratique du Parti est malade …(Applaudissements)… d'autant que les statuts sont ainsi faits, pour me part, qu'un Conseil national a pour devoir d'apprécier précisément l'activité dans les mois qui viennent de s'écouler.
Nous n'avons pas fait autre chose que d'apprécier sur certains points particuliers. Si vous préférez qu'on n'apprécie plus, on peut décider que les Conseils nationaux élaboreront des textes d'orientation ou de propagande. C'est une chose, mais pour l'instant nous n'avons pas débordé le cadre de discussions fraternelles et j'avoue que je regrette que ces débats n'aient aucune sanction car, demain, les organismes responsables du Parti pourront continuer, en matière militaire d'adopter la même position que celle que j'ai regrettée, c'est à-dire vote sans effort d'abattement substantiel, vote sans évocation de notre position originale, à nous, Socialiste, qui pensons que sur nous, pèse la charge du réarmement actuel.

Le Président (Charles Lussy) - Tu rouvres le débat.

Francis Lenhardt - Je dis qu'il faudrait que ces sanctions puissent avoir lieu sous une forme ou sous une autre, sous la forme d'abstention ou autre, mais je vous assure que si nous créons, dans nos assises, ce complexe de persécuter les camarades qui veulent exprimer un sentiment qui n'est pas un sentiment d'approbation unanime, cela dessert le Parti et cela empêche que nous puissions ensuite obtenir et de provoquer, sur les points où la position de nos organismes nationaux a pu être faible ou défaillante, cela empêche de provoquer le redressement …(Applaudissements)…

Marceau Pivert - Je demande la parole.

Le Président - Non, je t'en prie, Marceau Pivert.
Acte est donné à Lenhardt de sa protestation.

Marceau Pivert - Tu ne me permets pas ?

Le Président - Laisse-moi répondre d'abord à Lenhardt car je ne peux répondre qu'à une personne à la fois.
Je ne pensais pas que l'usage des mots "rigueur inflexible" s'appliquant à

Lenhardt puisse être considéré par lui comme quelque chose de déplaisant. Je les retire volontiers et j'admets qu'il n'ait aucune rigueur et qu'il n'est jamais inflexible. Je n'en ai moi, manifesté aucune, puisque je lui ai donné l'occasion de refaire un nouveau discours, alors que la discussion générale était close, ce qui est au moins la preuve de ma mansuétude et de mon affection à son égard.
Je pense que, dans ces conditions, il est calmé. Je lui ai fait simplement observer que si la démocratie, comme il dit, doit permettre à un camarade d'apporter des critiques, je ne vois pas pourquoi elle ne permettrait pas à un autre camarade de dire ce qu'il pense de ces critiques. Voilà la seule observation.
Si la démocratie est à sens unique, si elle consiste dans les Conseils nationaux à critiquer le groupe parlementaire et qu'ensuite le Président du groupe parlementaire soit considéré comme étant de "mauvais poil" parce qu'il se permet de répondre, c'est entendu, à l'avenir, on pourra dire tout ce qu'on voudra, et pour faire la démocratie, suivant le principe de Lenhardt, je ne répondrai plus. Comme cela, il ne se formalisera plus et la discussion sera évidemment, sinon plus claire, en tout cas beaucoup plus facile,
La parole est à Marceau Pivert, sans doute pour dire la même chose.

Le Président - Il parait que j'ai dépassé mes droits.

Marceau Pivert

Je voudrais rappeler au Conseil national que ce problème nous a préoccupés un certain nombre de camarades, que nous l'avons posé plusieurs fois, et je me souviens même qu'une séance du Groupe parlementaire et une du Comité directeur ont été convoquées spécialement pour en discuter, au moment voulu, à la Chambre.
Sous prétexte qu'il y avait une crise ministérielle, malgré les protestations de camarades comme Mazier entre autres, on a dit : "On n'en parlera pas."
Comme par hasard, il y a des camarades du Comité directeur qui travaillent et qui ne peuvent pas être à chaque instant au Groupe parlementaire, et il s'est trouvé qu'ensuite ils n'étaient pas là quand on en a parlé et quand une décision a été prise par 22 voix contre 19.
Comme ce vote était tout de même un peu singulier (22 voix contre 19), il y a eu uns initiative de prise et le Groupe parlementaire s'est réuni le lundi soir pour voir si les amendements avaient été accueillis.
Comme membre du Comité directeur, je me suis rendu à cette réunion, mais je n'ai pas pu en rediscuter, et je vois encore le regard à la fois amical et réprobateur du Président de séance qui était notre ami Schmidt, qui avait l'air de trouver singulier qu'un membre du Comité directeur ose se lever pour reprendre ces arguments, je suis parti.
Et si maintenant on ne peut pas s'exprimer dans ce Parti, quand on a une position sincère, au nom d'un grand nombre de militants, sur un problème fondamental comme celui-ci, alors rayez mon nom de la Commission des résolutions, mais vous me retrouverez, en fin de compte.

Fondation Jean Jaurès

Le Président - Je voudrais être entendu pour la deuxième fois. Des camarades, alors que la discussion générale étant close, la reprennent et anticipent sur ce qu'ils pourront dire eux-mêmes à la Commission des résolutions.
Je voudrais faire observer pour la seconde fois qu'on considère comme anti-démocratique de la part d'un camarade de se permettre de croire qu'il a la liberté, dans les Conseils nationaux, d'exprimer son opinion, comme les camarades Yvert ou Marceau-Pivert. Ils ont le droit de dire ce qu'ils veulent, et j'ai le droit de répondre, et quand la discussion générale est close, ils n'ont pas le droit de la reprendre sous prétexte que j'ai employé des expressions qui ne leur ont pas plu.
Président de séance, je n'ai pas voulu leur couper la parole, parce qu'ils auraient vu là un cas personnel, mais avec le maximum de cordialité que j'ai à leur endroit - car je voudrais bien qu'ils aient tous les deux pour moi la même affection que j'ai pour eux - je leur indique que je n'accepterai jamais dans un Conseil national, de considérer que je porte offense â des camarades lorsqu'ils ont dit quelque chose que je considère comme injuste ou inexact de venir à la tribune avec les mêmes droits qu'eux donner mon opinion.
Je n'envisage que cet aspect que j'appellerai; si vous voulez, moral, du problème, et je souhaiterais que dans un conseil national tout le monde soit d'accord pour dire que les droits sont les mêmes pour tous lorsqu'il s'agit de critiquer les camarades comme de les défendre.

Guy Mollet - Camarades, moi j'ai l'impression qu'il y a un splendide malentendu…

Un Assistant - Un candide… ?

Guy Mollet

Non, pas candide, splendide... Il y a un fait : il y a une décision du Comité directeur et du Groupe parlementaire réunis. De cette décision, le Parti est aujourd'hui comptable devant ce Conseil national. Ce Conseil national a absolument le droit de sanctionner dans n'importe quel sens ; blâmer, avaliser, le droit est total. Total. C'est tout à fait différent du dernier Conseil national. Lorsque les camarades ont voulu poser la question devant le Conseil national spécialisé dans les problèmes de l'Union française, on a dit : "Non, ce n'est pas le moment, vous ne pouvez pas, vous n'êtes pas convoqués pour cela."
Aujourd'hui, vous avez le droit et dans la mesure où Lenhardt et Marceau Pivert ont conclu de la réponse de Lussy ou de la mienne que nous demandions au Conseil national de dire : "Non, non, on ne va pas parler de ça", c'est inexact.
Je confirme qu'à la Commission des résolutions et demain au moment du vote, tout camarade peut présenter - et je souhaite qu'on le fasse à la Commission des résolutions - tout camarade peut présenter un texte sur lequel il veut demander un vote. Je voudrais qu'on soit d'abord bien d'accord là-dessus. Et si on est d'accord là-dessus, alors Marceau Pivert et Lenhardt doivent concevoir que Lussy a raison, et je ne dis pas sur le fond du problème, non, mais sur la réponse qu'il vient de faix.

Fondation Jean Jaurès

Si vous avez le droit de défendre un point de vue, il a le droit, lui, de défendre l'autre. C'est tout. C'est bien ça la démocratie et personne ne doit s'émouvoir de ce qu'on vienne dire ici autre chose que ce qu'il a dit, qu'on vienne tenir un langage différent de celui qu'il a tenu.
Et quand on en arrive aujourd'hui à considérer comme offensants les propos des uns et des autres... Je vais finir par croire que le Parti s'embourgeoise ! Parce que les engueulades d'aujourd'hui me paraissent bien modestes ! On en a connues de plus belles, quoi ! Non ?
Alors, nous sommes bien d'accord : tous les camarades ont le droit de déposer à la Commission des résolutions tous les textes qu'ils veulent, de défendre toutes les positions qu'ils veulent, Lussy vous a dit pourquoi il avait, lui, une position, moi je vous ai dit pourquoi c'était inopportun, c'est un point de vue, vous n'êtes pas forcés de le retenir et je crois que la démocratie intérieure du Parti est respectée et c'est l'essentiel en ce qui nous concerne.

Le Président - La séance est levée. La séance de demain matin sera présidée par Gaston Deferre, Bouches-du-Rhône.
Reprise demain matin à 10 heures.

(La séance est levée à 18h45)

Parti Socialiste SFIO
Conseil National des 21 & 22 mars 1953
Séance du dimanche 22 mars 1953
(Matinée)

Georges Brutelle
Camarades, nous allons commencer nos travaux. Je vous propose pour présider cette séance note camarade Léonetti (Maroc) avec comme assesseurs : Levindrey (Aisne), Rousset Désiré (Gard) et Lavoquet (Marne)
Ces camarades sont priés, si vous êtes d'accord, de prendre place à la tribune.
Pas d'opposition ? Il en est ainsi décidé.
Camarades, la question à l'ordre de cette journée concerne la structure du Parti et le mode d'élection au Comité directeur.
…
Nous avons pensé qu'il était nécessaire, pour répondre au désir des camarades, d'avoir une discussion sur l'ensemble des activités du Parti et sur l'ensemble des méthodes de travail du Parti, d'avoir une discussion unique au cours de laquelle chacun pourrait apporter son point de vue en particulier sur tel ou tel aspect de la structure ou des méthodes de travail du Parti, et en même temps, les Camarades désireux de défendre une thèse sur le mode d'élections du Comité directeur pourraient le faire.
Je crois que nous avons eu peut-être un peu trop souvent des débats de ce genre et je suis personnellement assez peu enthousiaste des discussions, trop souvent

Coll. Fondation Jean-Jaurès

inutiles que nous avons sur ces sujets, elles se concluent souvent par des résolutions difficiles à mettre en pratique, mais dans la mesure même où ce désir existe au sein du Parti, je pense que nous devons avoir aujourd'hui une discussion aussi approfondie que possible, de façon que nous puissions espérer au prochain Congrès national prendre en ces matières des conclusions définitives et échapper à des discussions tous les six mois ou tous les ans sur le problème de nos méthodes de travail, car ces discussions absorbent trop souvent le temps réservé au travail lui-même, et sont trop souvent prétexte à ne rien faire, car certaines carences, certaines faiblesses, quand on ne peut pas les justifier par la politique de Parti, on les justifie par les méthodes de travail et il est toujours très facile de s'abriter derrière, soit la politique, soit la structure du Parti, pour justifier certaines carences.
Je crois que si nous avons aujourd'hui un débat loyal, et complet, nous pourrons au prochain congrès, prendre des conclusions et essayer d'asseoir notre activité sur une structure du Parti bien définie : les modes de désignation des organismes centraux ne seraient plus discutés et nous pourrions ensuite nous occuper essentiellement des raisons de nos carences dans le travail et des hésitations de notre propagande et du manque d'efficacité de l'action de certaines de nos sections.

Le Président (Jean Léonetti)

Avant d'ouvrir la discussion je demande aux camarades de bien vouloir s'inscrire ?
…
Il serait tout de même surprenant que personne n'ait rien à dire sur la question inscrite à l'ordre du jour après l'appel et les explications données avec tant de pertinence par notre camarade Brutelle, alors je fais un appel très pressant auprès des camarades qui s'intéressent aux questions du Parti, car vous savez que la victoire du Parti dépend précisément de son organisation, pour qu'ils veuillent bien intervenir dans la discussion et nous apporter le résultat de leurs réflexions ?
…
C'est vraiment inouï ! Je ne peux pas croire que personne n'ait rien à dire sur un sujet de cette importance !

Andrée Viennot – Ce n'est pas que j'ai quelque chose à dire à ce sujet, mais je voudrais soulever une question de procédure : je trouve tout à fait mauvaise la manière de travailler adoptée cette fois ci qui consiste, le dimanche matin, à envoyer les camarades les plus qualifiés en Commission des résolution, puis de nous laisser, le restant, ici, discuter sur des questions sur lesquelles les camarades qui sont en Commission ont beaucoup plus d'idées que nous. La Commission des résolutions aurait pu se réunir hier soir !

Le Président - Je ne crois pas que votre observation soit justifiée.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Dans la salle - Si !

Le Président - Non, croyez-moi je me rappelle avant la guerre les discussions qui avaient trait à la structure du Parti intéressaient très vivement les camarades des fédérations et c'étaient précisément ces camarades qui apportaient des idées nouvelles qui étaient la plupart du temps réalisées au sein du Parti.
Alors, croyez-moi, ne vous abritez pas toujours derrière ce qu'on appelle les leaders du Parti pour que les camarades responsables des fédérations se désintéressent de ce qui est la vie même du Parti, car c'est de cela que dépend l'épanouissement du Parti, et non pas des propositions qui peuvent être faites par certains camarades.
Je redonne la parole à notre camarade Brutelle.

Georges Brutelle

Camarades, il peut y avoir une part de vrai dans l'observation de notre camarade Andrée Vienot et il nous appartiendra peut-être de dire tout à l'heure à nos camarades de la Commission des résolutions qui bénéficiaient du fait que nous n'avions pas de séance de nuit hier soir, qu'ils auraient pu travailler hier plutôt que ce matin, mais enfin, à la majorité ils ont décidé de travailler ce matin en pensant qu'il n'y avait pas tellement de problèmes à la Commission et qu'il leur serait possible de rapporter cet après-midi devant le Conseil, il en a été ainsi fait.
Il serait néanmoins très fâcheux que nous puissions nous considérer comme inaptes à avoir un débat, parce qu'un certain nombre de camarades sont dans une Commission des résolutions. Moi je veux bien entendre parler de démocratie dans le Parti et de respect de la démocratie, mais la démocratie, ce n'est pas la participation de trois ou quatre Camarades à un débat, c'est la participation générale du Parti, c'est l'opinion des camarades qui tous les jours exercent des responsabilités dans leur fédérations qui savent bien d'ailleurs, nous faire un certain nombre d'observations dans la correspondance que nous avons assez régulièrement avec eux. Il y a des camarades certainement dans cette salle qui, dans la correspondance, ont fait des observations sur telle ou telle méthode de travail du Parti.
En admettant qu'ils n'aient pas d'opinion sur le mode d'élection au Comité directeur, bien que je sache que dans certaines fédérations, ici représentées, il y a eu des débats sur cette question et que l'on a des opinions sur la chose, il y a tout de même des problèmes dont il me semble qu'on devrait se préoccuper.
Enfin, camarades, est-ce que nous passons pour rien notre temps, au secrétariat du Parti, quand nous nous demandons ce qu'il faut faire pour retrouver, pour retoucher la classe ouvrière dans les usines et quand nous nous demandons si nous devons faire des GSE ou avoir des correspondants d'usines, quand nous nous demandons comment faire pour pénétrer dans le monde ouvrier ?
Quand nous noua posons ces questions et que nous essayons de les solutionner, quelquefois des camarades qui se disent de la Base, avec un grand B, nous "engueulent " copieusement en disant : "Vous les parisiens vous vivez en vase clos, vous ne savez pas ce que c'est et vous vous engagez dans des votes qui ne

Fondation Jean Jaurès

donnent rien".
Et bien, l'occasion des Conseils nationaux, c'est précisément d'ajouter quelque chose à cette correspondance en nous disant comment, à la base, on voit la chose, comment nous pouvons nous en tirer au Centre.
Je pense qu'un débat sur la structure et les méthodes de travail du Parti, en admettant que nous ne puissions pas commencer tout de suite sur l'élection au Comité directeur, pourrait amener à la tribune un certain nombre de camarades qui peut-être ne prennent jamais la parole dans les Conseils nationaux et qui auraient peut-être des choses plus intéressantes à nous dire que ceux qui viennent s'y répéter continuellement !

Le Président - La parole est au camarade Désiré Rousset, du Gard.

Désiré Rousset

Mes chers camarades, je ne pensais pas prendre la parole mais je fais au Conseil national, un peu comme je fais dans ma fédération : je prends la parole, parce qu'il y a pénurie d'orateurs !
Je dois vous dire que dans ma Fédération, lorsque j'ai présenté au Congrès fédéral ce 2ème point de l'ordre du jour, j'ai averti nos camarades qu'il s'agissait là d'un Conseil national d'information et qu'il était, par conséquent, vraisemblable que le Comité directeur ou que d'autres fédérations feraient des propositions au Conseil qui seraient reportées ensuite dans les fédérations et que c'est en fonction de ces propositions que très probablement les fédérations prendraient une décision.
Je ne tenais pas particulièrement à ce que ma fédération prenne une position sur ce problème, parce que je savais que cette position prise par ma fédération serait quelque peu délicate à appliquer, si je puis dire, et avait beaucoup de chances d'être repoussée par le Conseil national. Cette proposition, je vais vous la dire, elle a été faite par quelques camarades qui ont un complexe d'ennui quant à l'élection du Comité directeur. Ils ont l'impression - ici noue parlons si je puis dire en amitié et je peux dire ce qui en est, sachant qu'on ne rapportera pas à l'extérieur ce qui doit rester entre nous - que le Parti est commandé, ou plus exactement je dirai organisé, dirigé, par deux ou trois grandes fédérations et que les autres n'existent pratiquement pas pour 1'organisation et la direction du Parti. Croyez bien que je lutte contre cette idée, je leur dis ce qu'on fait dans le Parti, je leur dis que c'est juridiquement inattaquable ; l'élection des membres du Comité directeur est telle qu'il n'y a rien à dire, qu'on ne peut rien reprocher, ni au Comité directeur, ni au mode d'élection, ni au Secrétariat général, ni à personne, c'est moralement exact, moralement juste et vrai et juridiquement on ne peut pas l'attaquer parce que c'est démocratique, étant donné que les camarades peuvent voter en toute liberté sans subir aucune contrainte vous le savez bien que je n'exagère rien en disant cela, il n'y a pas de manœuvre, de contrainte.
Je dis cela à mes camarades de la fédération pour leur faire comprendre qu'il n'y a pas lieu de s'insurger contre le mode d'élection du Comité directeur.
Et bien, malgré cela - il y a quatre ou cinq ans que cela dure, que je fais les

mêmes discoure pour faire accepter la structure actuelle du Parti - je n'arrive pas à la leur faire admettre et je sens qu'il y a des camarades qui voudraient revenir à l'ancienne organisation du Parti.
D'abord, ils protestent contre le titre du Comité directeur, contre les mots eux-mêmes. Je me rappelle qu'à la tribune d'un Conseil national, il y a déjà un certain nombre d'années, j'avais demandé à ce qu'on remplace les mots "Comité directeur" par d'autres. Je sais que ce que je dis est secondaire et si nous avions un débat, si je puis dire, plus suivi par le Conseil national, je me serais abstenu de prendre la parole. Néanmoins, puisque je vous expose la situation dans ma fédération, je dois vous dire qu'en effet, mes camarades aimeraient que le Comité directeur s'appelle d'une autre manière, mais j'ajoute que Daniel Mayer lui-même s'était opposé à ce que l'on revienne aux mots qui avaient eu cours avant la guerre et qui étaient : Commission administrative permanente, termes que justement nos camarades de la Fédération que je représente voudraient voir reprendre.
Deuxième point, et là encore je ne suis pas d'accord avec eux, je suis toujours à peu près seul dans ma fédération pour les questions d'administration : mes camarades voudraient que l'élection au Comité directeur soit faite comme elle l'était autrefois, sur les tendances.
Je m'excuse de faire éclater à la tribune le désaccord qu'il peut y avoir entre un secrétaire fédéral et sa fédération mais cela porte sur les questions d'administration !
Au sujet de cette élection par représentation des tendances, je dis qu'elle n'est pas possible actuellement, de même que n'est pas possible - mais que voulez-vous les camarades sont accrochés à une idée, ils la défendent, et c'est heureux car cela prouve leur personnalité - que la représentation au Comité directeur soit une représentation géographique.
Mais reprenons ces deux désirs exprimés par les camarades de ma fédération, et commençons par celui qui tend à demander que le Comité directeur soit élu sur les tendances.
Ils pensent que le Comité directeur, s'il avait élu sur les tendances, aurait une représentation plus diverse où toutes les nuances de l'opinion Socialiste seraient représentées, et ceci leur semble très intéressant, car disent-ils le Comité directeur est quand même l'organisme, qui entre les Congrès, a la charge de l'administration, de la direction du Parti.
Moi, je pense qu'il n'est pas possible et je leur dis que cela ne l'est pas, parce qu'il n'y a pas de tendances. Dans le Congrès de demain qui élira le Comité directeur, il y aura peut-être des tendances qui se feront jour comme il y en avait sur les crédits militaires, hier, mais supposez que ces deux tendances sur les crédits militaires, qui se sont présentées hier au Conseil national, se présentent au Congrès, croyez-vous que vraiment ce seront des tendances sur lesquelles on pourra élire les membres du Comité directeur ?
Ce n'est pas possible, parce que ce sont des tendances fugaces, des tendances d'une période, l'actualité est quelque chose de très mouvant et au fur et à mesure que les évènements iront, les tendances changeront, si bien que vous apercevrez

que ceux que vous aurez élus comme représentants d'une tendance, quelques temps après seront dans l'autre. Et puis, il y a d'autre part, ceux qui disent que les tendances ont fait trop de mal au Parti avant la guerre pour que l'on y revienne, ce n'est peut-être pas tout à fait exact, et je précise que j'entends, moi, par tendances, les tendances d'idées, des courants d'opinions, et bien sûr, pas les tendances qui opposeraient un homme à un autre homme parce qu' alors je serais définitivement contre ce qu'on appellerait les tendances !
Et enfin, géographiquement. Mes camarades me disent : " Mais pourquoi les fédérations de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, du Vaucluse, n'auraient-elles pas un délégué au Comité directeur ? "
Et bien, je leur réponds : " Cherchez un camarade qui, dans notre fédération, toutes tes semaines aura la possibilité d'aller trois jours à Paris, partira le mardi pour assister au Comité directeur du mercredi et revenir le jeudi et prendre son travail le vendredi croyez-vous que cela soit possible ? "
Non, il faut admettre que nous ne pouvons pas trouver ce camarade : il faut admettre qu'il y aura au Comité directeur le plus grand nombre des membres qui seront de la fédération de la Seine ou des fédérations voisines, et il est incontestable qu'on ne peut pas assurer une représentation géographique.
Après ces explications, je vous présente la motion de la fédération du Gard, qui représente l'opinion moyenne de ma fédération, opinion que je dois défendre. Bien sûr, je l'ai peut-être un peu combattue, parce que j'ai donné mes idées personnelles, mais j'estime qu'elle peut servir éventuellement de base de discussion, c'est pourquoi je vous la lis telle qu'elle a été rédigée par mes Camarades :
« Le Congrès de la fédération socialiste du Gard mandate son délégué au Conseil national du 22 mars :
« 1° - pour demander au Conseil national de remplacer le Comité directeur par une Commission administrative permanente ayant pour mission d'assurer l'application des résolutions votées par les assemblées générales du Parti ;
« 2° - que cette Cap soit désignée sur la base d'une représentation de toutes les tendances ou opinions exprimées au cours des délibérations des Congrès annuels |
« 3° - de voter pour toute motion qui se rapprocherait la plus du paragraphe précédent.
Voilà, camarades, je suppose que la motion que je viens de vous soumettre sera susceptible de provoquer un débat, c'était surtout l'objet de mon intervention.
(Applaudissements.)

Le Président - Je remercie le camarade Rousset qui a ouvert le tir, il a fait des observations très pertinentes, et je pense que maintenant la discussion s'animera un peu. La parole est à Raust, du Tarn.

André Raust

Camarades, devant 1'embarras du Bureau et en l'absence d'un grand débat, il n'est peut-être pas, en effet, inutile que les fédérations fassent connaître leur

opinions. Elles en ont très certainement une et si elles ne montrent aucun empressement à l'exprimer, c'est peut-être parce que ce Conseil national n'a pas sur cette question pouvoir de décision.
Pourtant, dans les fédérations, très certainement on aborde souvent le sujet, et il faut bien le dire, en tous cas dans celle que je connais, sur un mode assez agressif à l'égard des organismes centraux du Parti.
Peut-être les camarades ont-ils l'impression, au milieu de leurs difficultés militantes, d'être un peu seuls et trop loin d'un centre qui pourrait à la fois fixer leur doctrine sur tel ou tel problème et leur apporter aussi l'appui des hommes qui manquent quelquefois dans ces fédérations.
Je n'ignore pas aussi, et là je rejoins vraiment Brutelle, que cette agressivité participe très souvent d'une mauvaise conscience du militant, c'est souvent quand on n'a pas commencé à faire son travail qu'on s'en prend verbalement à des responsables lointains !
On pourrait établir un rapprochement, une parenté entre la question d'élection, du mode d'élection du Comité directeur et les élections municipales.
En effet, on peut s'apercevoir qu'il peut y avoir trois grands systèmes : le premier, le système majoritaire, c'est-à-dire celui qui existe qui serait comparable au mode d'élection d'un Conseil municipal dans une petite commune de moins de 9 000 habitants : il y a aussi la représentation au Parti sur le plan Comité directeur par les tendances, bien que ce mot paraisse peu heureux et que dans le passé, lorsqu'on parlait de cette question, on en parlait plus heureusement en disant la représentation proportionnelle exactement d'ailleurs comme dans certains Conseils municipaux au delà de 9 000 habitants actuellement. Il y a un troisième mode possible, c'est la représentation géographique régionale, ce qui d'ailleurs, pourrait se concilier avec une proportionnelle par rapport au nombre de militants de la région considérée.
Parlons d'abord de la représentation proportionnelle. Et bien, c'est une tradition de notre parti, et si vous relisez le grand discours de Léon Blum au Congrès de Tours, vous verrez qu'il fait même de cette représentation proportionnelle un des fondements de notre Parti.
Sans doute à l'époque il y avait d'abord l'habitude du Parti et en plus un cas de légitime défense devant une tentative de totalitarisation du Parti, aujourd'hui, et depuis la libération, on a changé le système et sans doute, comme sur le plan municipal, parce que j'y vois vraiment une parenté précise, il y a avec ce système plus d'efficacité. Si les tendances, ou la représentation proportionnelle, expression que je préfère, donne peut-être une opinion plus exacte de la pensée variée, heureusement, du Parti, il est certain que cette démocratie peut aboutir, comme toutes les démocraties pour ceux qui ne sont pas décidés à jouer le jeu, à observer la règle du jeu, à des abus et je me souviens de l'impression que pouvait avoir un jeune militant comme moi qui venait pour la première fois dans un congrès du Parti et qui n'était pas très favorable, dans la mesure où se révélaient bien souvent plus que des oppositions d'idées, une lutte d'homme.
Je crois que si à Tours, notre camarade Blum rappelait avec force que la représentation proportionnelle était absolument nécessaire, - je crois qu'il disait

nécessaire à la vie elle-même du Parti – c'était évidemment en fonction des circonstances, de la tradition et de la doctrine du Parti.
Par la suite, après Tours, on a bien eu l'impression que quelques fois il aurait fallu rectifier cet attachement passionné à la représentation proportionnelle, mais il est certain que cela crée par ailleurs une certaine émulation, si, d'un autre côté – car il y a toujours le pour et le contre dans toutes les questions – cela crée, cela a tendance à créer plusieurs Partis, dans le Parti, et peut-être ce qui est beaucoup plus grave, une lutte active et quelques fois dévouée au sein même du Parti au détriment de l'expansion extérieure du Parti lui-même, le militant ne cherchant plus tellement à travailler dans les zones périphériques, par exemple, auprès des sympathisants, ou tout simplement des électeurs Socialistes, mais ayant tendance à diriger plus particulièrement son action sur les militants non encore acquis, à la thèse, toujours variable, comme on le rappelait tout à l'heure, suivant les circonstances et là, incontestablement, il y a un risque très grave, dans la mesure où notre Parti pourrait se transformer en une secte qui peut-être aurait raison, qui peut-être mettrait sur pied une doctrine et un programme meilleurs, mais qui se couperait beaucoup trop de l'élément important que nous avons l'habitude d'appeler la masse sans laquelle – c'est-à-dire les inorganisés que nous voulons organiser - le Parti ne serait qu'une secte et ne pourrait jamais songer à une véritable conquête du pouvoir.
Donc, je pense, et ma fédération pense - d'autres aussi, autant qu'on puisse en juger par des conversations avec nos voisins - qu'il ne faut pas revenir à ce système de représentation proportionnelle qui peut avoir dans une analyse romantique ou idéologique le caractère le plus favorable par rapport à nos conceptions générales politiques et d'organisation du Parti, mais qui comporte de tels risques au moment où le Parti, du fait des circonstances, du fait surtout d'une lassitude générale qui touche très fort le militantisme, et qui, d'ailleurs, n'est pas l'apanage exclusif de notre Parti, d'autres peuvent supporter moins bien ce manque de dynamisme de leurs militants, d'autres par exemple comme le Parti radical, peuvent supporter beaucoup plus longtemps que le tonus diminue que notre propre Parti, est dans la situation que nous connaissons.
II y a donc, d'après nous, plus de risques que d'avantages à revenir à la formule de la représentation proportionnelle, ce qui ne veut pas dire que nôtre fédération attache d'une façon définitive au système actuel qu'on peut appeler le système majoritaire, mais dans une petite commune dont le système municipal est élu avec la formule majoritaire, il y a véritablement une efficacité, un rendement maximum par rapport à celui obtenu avec le système de la représentation proportionnelle où l'exposé de thèses trop figées trop souvent l'emporte sur le travail effectif.
Mais il y aussi un inconvénient, et un inconvénient pratique : les Camarades qui ont pu venir avec nous dans un Congrès national et qui ne sont pas rodés comme la plupart d'entre vous à la vie et à l'organisation d'un Congrès national, au moment du vote se trouvent tout de même un peu désemparés, et il faut dire la vérité, auraient plutôt tendance à choisir comme élus du Comité directeur ceux qui sont passés à la tribune avec quelque brio peut-être le militant, qui, sur la

base départementale, ou régionale, représente effectivement un travail actif.
Il ne connaît pas en fait le militant pour qui il vote et pour parler avec la dernière franchise il n'est pas impossible que même dans mode d'élections à type majoritaire s'introduise, comme dans le cas de la représentation proportionnelle, la liste des tendances, à partir du moment où les listes seraient trop préparées à l'avance.
Par conséquent, là aussi il y a du pour et du contre. Le contre serait peut-être moins fort que dans le premier cas, c'est-à-dire dans le cas de la représentation proportionnelle, et à choisir entre les deux systèmes, malgré Léon Blum, malgré Tours et malgré une longue habitude du Parti, notre fédération se rallierait plutôt à ce second mode qu'au premier, c'est-à-dire celui de la représentation proportionnelle.
Mais il y a un troisième système qui a notre faveur, c'est le mode qui combine la représentation proportionnelle - parce qu'on pourrait prendre comme base le nombre de militants de la légion considérée par rapport au nombre de militants de toutes les autres légions - c'est le système de la représentation régionale. Et je n'ai pas besoin de vous dire que nous sommes à peu près le seul parti - ce qui ne veut pas dire que nous n'avons pas raison, c'est à voir - mais nous sommes à peu près le seul Parti en France qui n'ait pas adopté une représentation géographique.
Si sur le plan politique on n'y gagne pas tellement car la pensée et la position du Parti soit tel ou tel problème doivent être décidées à Paris, - qu'elles soient décidées par un Méridional, quelqu'un du centre ou tel autre ne change pas grand chose à l'orientation du Parti - sur le plan de l'organisation et de l'efficacité, il est certain que trop de militants, membres du Comité directeur, appartenant à une seule région, pour des raisons d'ailleurs très souvent valables comme les possibilités de déplacements, - question qui n'est pas négligeable car si on habite à 600 ou 800 kms, il n'est pas toujours possible de tenir la promesse faite le soir d'un congrès en dépit de la meilleure volonté, car il y a tout de même les nuits à passer, certaines professions peuvent être incompatibles avec ces déplacements, il y a les questions familiales ou certaines choses qu'on n'avait pas prévues et qui peuvent survenir pour empêcher le membre lointain du Comité directeur de se rendre hebdomadairement à ces réunions du Comité directeur - mais on peut arriver à la limite, avec un Comité directeur élu sur la base géographique qui se réunirait avec un tiers ou simplement la moitié de ses membres, ce qui ne rendrait pas ses décisions très valables à l'égard de tout le Parti. Il pourrait se produire que précisément le jour où une décision importante doit être prise, 5 ou 10 camarades de la province ne puissent pas venir pour une raison quelconque, si bien que cette décision grave, importante, engageant peut-être la vie ou le succès en tout cas du Parti dans une élection ou dans une action politique, dans une décision parlementaire quelconque, serait prise le jour où ils seraient absents.
Mais malgré cela, et puisqu'il y a dans les trois systèmes le pour et le contre, je crois que le Parti devrait se ranger à ce troisième système de mode d'élection du Comité directeur en prenant à la fois la préoccupation proportionnelle et la base géographique. Pourquoi ? Parce que le Comité directeur serait un organisme

central beaucoup moins lointain, parce qu'on pourrait toujours, sans qu'il y ait de difficultés de déplacements, faire appel pour une action politique, un meeting ou même pour régler un petit conflit de fédération, au membre du Comité directeur qui serait dans la région, à 100 ou 200 kms, tout au plus.
Il y aurait aussi un autre avantage, celui de prendre l'habitude de connaître ce membre du Comité directeur. Dans l'action politique de tous les jours, ou à l'occasion d'une campagne électorale, il est fréquent qu'on approche les membres d'une fédération voisine, surtout si des raisons variées les ont quelque peu mis en valeur et qu'ils soient particulièrement connus dans la région.
Il y aurait aussi, lorsque le Comité directeur se réunit pour une décision importante ou grave, la possibilité, dans ce rayon de 100 à 200 kms, de prendre contact avec le membre régional, de lui téléphoner. C'est possible avec Paris, c'est moins habituel, c'est malgré tout moins faisable et en tout cas moins pratiqué. Il y aurait la possibilité de lui indiquer le climat général des divers bureaux fédéraux par exemple. Il y aurait la possibilité sans difficulté, et avec des frais moindres, de faire présider un certain nombre de Congrès fédéraux par le membre du Comité directeur qui serait de la région.
Enfin, et pour ne pas allonger cette petite communication, il y aurait peut-être un dernier avantage assez négatif, mais qui compte, ce serait de détruire tous les arguments qui servent à l'heure actuelle un peu ce moteur de l'agressivité des militants, souvent mal fondée, injustifiée, mais existante et dont nous devons forcément tenir compte dans un Conseil national comme pour la vie générale du Parti.
On ne pourra plus dire : "Le Comité directeur s'en moque, il est là-bas, on ne le voit jamais, il ne s'occupe pas de nous, nous plongeons dans les difficultés ils ne viennent jamais, ils ne nous apportent pas leur appui." Il y aurait au moins un otage assez près, à quelques kilomètres, il y aurait au moins la possibilité de lui demander des comptes ou de l'interviewer, en définitive, d'avoir des contacts avec lui. Et j'y attache une certaine importance.
Que nous soyons à peu près le seul Parti français à ne pas avoir plus de base géographique me semble signifier que, même si nous croyons avoir raison et nous le croyons si fort que nous sommes dans ce Parti et non pas dans un autre - sur un point particulier il n'est pas impossible qu'avec raison et profit nous puissions regarder autour de nous pour voir exactement ce qui se passe.
Avec le système majoritaire, centralisation et efficacité, je crois. Avec le système de représentation proportionnelle, expression peut-être plus variée d'une pensée politique qui heureusement dans notre Parti n'est pas toute faite et monolithique. Mais avec le dernier système, à la fois décentralisation et unité, et je veux dire que ma fédération pense que vraiment, si on adoptait ce mode d'élection du Comité directeur, d'abord on jetterait par dessus bord beaucoup de raisons de mécontentement des militants, à tort ou à raison, et ensuite il y aurait dans notre organisation une plus grande efficacité. Si je crois que l'expérience devrait être faite.
(Applaudissements)

Le Président (Jean Léonetti).- La parole est à Rougeron, Allier.

Georges Rougeron

Camarades, tout à l'heure en venant dans cette salle, je lisais une information de presse sur laquelle il était indiqué : "Les usines Mathis ferment leurs portes, 6 à 700 chômeurs nouveaux."

Que dans un moment où les difficultés économiques s'accroissent, où la misère de la classe ouvrière se développe, et où les risques de guerre se multiplient, le Parti en soit encore à se demander comment il va élire son Comité directeur et quel mode de structure intérieure il pourrait bien adopter pour que le Parti fonctionne est incontestablement un indice s'ajoutant à d'autres indices, et soulignant que le Parti est sérieusement souffrant.

Le Parti est souffrant parce que non pas il élit son Comité directeur avec telle méthode plutôt que telle autre, mais simplement parce que, depuis des années et des années, on y a perdu à de nombreux échelons le sens du Parti à la manière dont on entend "le sens de l'Etat". C'est-à-dire que dans une infinité de détails et dans un comportement quotidien, on ne sait plus, on ne s'est plus rendu compte qu'une organisation politique, que ce soit notre Parti ou d'autres Partis, n'a la possibilité d'agir, de fonctionner, de se développer, que dans la mesure où d'abord et à tous les échelons on croit que son Parti a raison, que d'abord et à tous les échelons on ne remet pas en cause les décisions prises et qu'on ne perd pas son temps dans des multiplicités de débats dont le renouvellement tous les deux mois des Conseils nationaux est une démonstration, dont le débordement de Congrès nationaux est une autre démonstration, et on essaie à l'extérieur de faire, dans l'action quotidienne, la démonstration que le Parti ne se trompe pas,

que vous éliriez ce Comité directeur à la proportionnelle ou au scrutin majoritaire, dès l'instant où les militants n'attacheront pas plus d'importance qu'ils n'en attachent maintenant et depuis des années aux décisions du Comité directeur, que vous fassiez des conseils nationaux avec cette méthode ou une autre, dès l'instant où les militants penseront que les Conseil nationaux sont tout juste bons à réunir un certain nombre de camarades qui bavardent ensemble et qui font des ordres du jour parce qu'il faut bien faire quelque chose ; que vous fassiez des Congrès autant que vous voudrez et que vous y preniez d'intéressantes résolutions, dès l'instant où on ne sera pas à toutes les instances du Parti - et de sa base à sa direction (je ne mets en cause personne,) persuadé que c'est la chose sérieuse, vous aurez perdu votre temps et vous aurez perdu la salive de vos militants et leur pensée dans des débats sans résultat et sans portée.

Je crois que si l'on essayait de faire une analyse objective de la condition actuelle du Parti, on serait amené à un certain nombre de constatations qui expliquent bien des choses.

C'est d'abord que, depuis la scission de Tours et à mesure où les décades ont passé, de manière de plus en plus précise, le recrutement du Parti ne s'est plus exercé sur la classe ouvrière, il ne s'est plus axé sur le militant de l'usine, celui qui, aux prises chaque jour avec les difficultés, est par l'essence même de sa méthode de vie un militant, et qu'il a influencé des couches autres, classes

moyennes, petits commerçants, artisans, paysans, fonctionnaires qui en raison même de leurs origines ou de leurs conditions de vie ne sont pas des militants, n'ont pas le désir d'être des militants, et qui pensent suffisamment intéressant de se retrouver dans des congrès fédéraux ou dans des Assemblées lorsque se précisent les périodes électorales alors qu'il y aura des candidats à désigner, un peu de propagande à faire pour faciliter l'élection de ces candidats, et qui ensuite se rendorment dans la même quiétude en attendant l'éveil qui précédera la prochaine campagne électorale.

Seulement cette situation conduit loin. Elle conduit à ce que petit à petit les sections s'effritent, elles s'effritent parce que celui qui voudrait y trouver un aliment de travail ne l'y trouve pas. Il y rencontre uniquement des débats sur des choix de candidats et des moyens pas toujours recommandés poux essayer de faire élire ces candidats, et lorsque dans la mesure où on le peut encore, et à l'occasion d'une réunion publique, on a réussi à persuader un certain nombre de citoyens que le Parti Socialiste a toujours raison, qu'il est toujours une grande chose, et qu'on a réussi à placer des cartes, le citoyen récemment embrigadé qui vient à la réunion de sa section apprend avec stupeur que dans ce Parti au contraire, on se trompe fréquemment, qu'on y remet constamment en cause ce que l'on a décidé, il constate que dans des débats qui sont souvent assez peu brillants, les personnes s'opposent lorsqu'il s'agit de faire des choix pour des postes de responsabilités ou des candidatures.

Comment vouliez-vous, dans ces conditions, faire un Parti de recrutement, faire un Parti d'action ? Dès le moment où par cette conception qui semble faire partie maintenant de la vie même et qu'on a baptisée très imprudemment du nom de "Démocratie intérieure", le Parti offre lui-même à ses nouveaux adhérents le démonstration qu'il n'est plus qu'une maison de bavardages, de concurrences et de controverses stériles.

Alors, ce qui importe, ça n'est pas de continuer de cette manière, ce qui importerait serait de se dire que le système dit "de la démocratie intérieure" a été extrêmement pernicieux pour la vie du Parti. Ce qui manque au Parti, ce n'est pas de la démocratie, il en a beaucoup trop. Il en a beaucoup trop à la manière dont on l'entend dans ce pays, d'ailleurs aux différents échelons, ce système curieux où n'importe qui raconte n'importe quoi sans rien connaître, où chacun essaie de faire n'importe quoi de n'importe quelle manière et à n'importe quel moment. Le Parti aurait besoin au contraire de direction, d'impulsion, il aurait au contraire besoin, une fois qu'il a pris des décisions, à ne les changer pas trop souvent, qu'on se dise à chacun des échelons que les décisions sont faites pour être exécutées et non pas pour être remises en cause chaque fois qu'elles ont été acquises.

Alors, quand on se sera persuadé d'un certain nombre de ces vérités et qu'on aura voulu une fois pour toutes les mettre en pratique, vous n'aurez plus à vous préoccuper de la manière dont vous choisirez ceux qui dirigeront le Parti aux instances centrales. Quelle que soit cette méthode, le choix sera bon et efficace parce qu'on croira que les décisions acquises seront valables et devront être exécutées.

Fondation Jean Jaurès

Mais tant qu'on pourra être le témoin de certains faits que je voudrais citer incidemment pour illustrer ma démonstration, et dont je regrette d'avoir à dire qu'ils sont malheureusement véridiques, quelle que soit cette méthode, vous n'aurez rien fait.

J'assistais à un Congrès fédéral récemment, et déplorais à cette occasion que les militants, les membres du Parti disons plutôt, n'attachent pas tellement d'importance à exécuter les décisions des Congrès ou des Conseils nationaux, et j'ai eu la surprise d'entendre dans la salle un camarade s'exclamer : " Heureusement ! " Et puis encore dans une autre assemblée de ce même parti, alors qu'on envisageait des choix pour renouveler le Comité directeur de la fédération, j'ai eu l'étonnement de voir présents des citoyens qui n'ont jamais appartenu au Parti. Il m'a fallu dire que tout de même, même avec beaucoup de libéralisme, il était assez excessif de vouloir faire diriger le Parti par des gens qui n'y appartiennent pas, et un militant responsable, un élu parlementaire, m'a dit : "Ca n'a aucune espèce d'importance, on leur donnera des cartes. " …(exclamations)… Oui, c'est malheureusement vrai, aussi surprenant que cela puisse paraître, et ce sont des exemples pris entre beaucoup et qui sont tout récents, ce qui fait que je les ai encore présents à la mémoire.

Je voudrais me résumer et ne pas abuser du Conseil national. Je répète camarades, que pour ma part je n'apporte pas un choix dans l'organisation de structure intérieure du Parti ; ce que je voudrais c'est qu'on se persuadât que le Parti est en train de mourir lentement. Il est en train de mourir d'une espèce d'anémie pernicieuse qui fait que les vieux militants ne se remplacent pas parce que les jeunes ne viennent pas. Ils ne viennent pas parce qu'on ne les intéresse pas et si par hasard on les recrute, on les décourage très vite par l'atmosphère qui règne dans la maison.

Il s'anémie également parce que les militants n'ont plus aucune espèce de respect ou de sens normal des choses dans une maison organisée, et que le terme de "Parti", aujourd'hui, n'est plus guère qu'un rassemblement amical de camarades qui pensent généralement de la même manière sur des problèmes d'ordre général et c'est pour cela qu'on s'y retrouve encore, mais dans le détail, dans le détail de l'action et sur la conception nécessaire des impératifs d'une action pour qu'elle soit efficace, ils n'ont plus aucune idée des normes qui sont celles de la direction, de l'exécution dans une organisation politique.

Méfiez-vous, à ce stade, de ne pas être comme ces organisations politiques qui vous ont précédés, qui ont été en France de très grandes organisations et qui ont influé profondément sur la vie du pays, qui aujourd'hui sont disparues irrémédiablement de la carte politique française. Un Parti est une personne collective vivante. Comme les individus vivants il est sujet à sa naissance, à sa croissance, à sa maturité et ensuite à sa crise de vieillesse. Si l'on n'y prend pas garde, notre Parti, votre Parti, comme d'autres organisations qui l'ont précédé et qui je le disais une vie intensive dans ce pays, subira sa crise de vieillesse irrémédiable et il ira rapidement vers cette sénilité qui conduit aux disparitions.

Ce que je souhaite pour le Parti, c'est qu'il s'aperçoive assez tôt qu'il a mal vécu depuis un certain nombre de décades et que s'il ne veut pas mourir, il envisage

non pas des débats stériles sur des choix de personnes ou des méthodes de désignation, mais des résolutions qui feront du Parti non pas un rassemblement, mais une armée disciplinée, organisée, animée de la volonté de conquête.
Essayez de repenser ces choses. Essayez de dire aux camarades des fédérations que le choix de tel ou tel n'a pas d'importance, que ce qui compte, c'est d'aller dans les usines, ce qui compte c'est de descendre dans la rue, ce qui compte, c'est de manifester le Parti, de ne pas le dissimuler, c'est de ne pas s'imaginer qu'en gardant des sièges à l'occasion de certaines élections et avec des combinaisons qui aboutissent en fin de compte à diminuer 1'influence réelle du Parti, ce qui compte c'est de ne pas penser que le Parti c'est le rassemblement de camarades qui se retrouvent de temps en temps quand il faut choisir des candidats et les faire élire, mais c'est un tout, un tout qui peut être victorieux à la condition de le vouloir et de s'organiser et de s'organiser surtout psychologiquement et moralement, ce qui réglera tous vos autres problèmes intérieurs. (Applaudissements)

Le Président (Jean Léonetti).- La parole est à Mireille Osmin.

Mireille Osmin

Je vous indiquerai tout à l'heure que j'ai été assez étonnée au début de ce Conseil national de m'apercevoir que personne ne demandait la parole sur un problème qui, il me semble, est pour notre Parti un problème important.
Sans doute les problèmes politiques sont d'une importance considérable et sans bonne politique nous ne pouvons pas espérer avoir un Parti puissant et un Parti enthousiaste, mais, je crois que les questions d'organisation, les questions d'administration, les questions de structure, sont également des questions importantes et je vous avoue que j'ai été très pessimiste au début de cette réunion.
J'étais très pessimiste et je pensais à d'autres Conseils nationaux, à d'autres Congrès où il y avait beaucoup plus d'ardeur de la part des militants et beaucoup plus d'enthousiasme, et je pensais à une période où les problèmes les plus infimes étaient des problèmes sur lesquels nos militants des fédérations se penchaient, et se penchaient avec infiniment d'intérêt, avec le désir de les résoudre au mieux de l'intérêt des fédérations et de l'intérêt du Parti.
Puis, l'intervention de Rougeron m'a redonné un peu d'optimisme parce que, justement, il lançait un cri d'alarme. Peut-être par opposition même à ce cri d'alarme, je pensais tout de même : On nous indique que notre Parti Socialiste atteint la période de vieillesse, et j'étais en train de penser qu'au contraire, dans certaines fédérations, on s'aperçoit peut-être qu'il y a à l'heure actuelle un regain d'activité et un regain de vie.
Et moi, qui étais prête avant l'intervention de Rougeron à lancer un cri d'alarme au Parti, je suis presque prête maintenant à dire aux camarades : "Nous sommes peut-être trop souvent pessimistes et c'est peut-être parce que nous sommes pessimistes que nous ne pouvons pas obtenir tous les résultats que le Parti Socialiste pourrait obtenir. "

Et par esprit d'opposition, Rougeron, je pense qu'il est peut-être possible de faire vraiment quelque chose pour notre Parti Socialiste. Et je vous donnerai un exemple : dans la fédération de la Seine, nous avons subi bien des déboires par moments, nous avons assisté à une diminution de nos effectifs, et puis, depuis quelques années, la diminution est bloquée et nous assistons à l'heure actuelle à une sorte de recrudescence dans la fédération de la Seine ; un certain nombre de militants viennent vers cette fédération, des nouveaux, de nouveaux adhérents, et les réunions que nous organisons à l'heure actuelle, peut-être parce que nous avons un peu changé nos méthodes de propagande et parce que nous n'organisons plus simplement la réunion publique comme on l'organisait autrefois, mais parce que nous avons ajouté aux discours des orateurs la projection d'un certain nombre de films, nous nous apercevons que le public répond à nouveau à l'appel lancé par la fédération de la Seine et nos dernières réunions sont beaucoup plus suivies.
Si bien, vous le voyez, que je balance à la fois entre le pessimisme que j'avais au début de la séance, et 1'optimisme que je sens revenir en moi.
Mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut peut-être que nous nous basions sur ces problèmes de structure, sur ces problèmes d'organisation. Je crois qu'il y a quelque chose que nous avons méconnu dans le Parti Socialiste au lendemain de la Libération.
Au lendemain de la Libération, les Socialiste ont poussé un "Ouf ! " de soulagement. Ils ont pensé, comme les gens qui n'avaient pas milité autrefois que toutes les espérances étaient permises et parce qu'ils pensaient que toutes les espérances étaient permises, ils ont peut-être oublié quelque chose, c'est qu'il y avait des générations nouvelles qui avaient atteint l'âge de 20, de 21, de 22 ans, ils ont oublié également que quantité de femmes avaient été appelées à la politique et on a oublié complètement qu'il y avait un problème qui était un problème particulièrement important pour des Socialiste, le problème de l'éducation.
Et nous assistons à l'heure actuelle à ce fait que nous avons sans doute dans nos sections des gens qui se disent Socialistes mais je pense que beaucoup d'entre eux se disent Socialistes sans savoir ce qu'est le Socialisme. …(Applaudissements)…
Une des responsabilisés de notre parti, c’est peut-être d'avoir méconnu à la fois 1’éducation de nos adhérents et l'éducation des masses populaires. L'éducation da nos adhérent - et là Rougeron avait raison. Trop souvent, nos réunions sont des réunions qui ne peuvent pas intéresser du tout les jeunes. On fait un vague tour d'horizon, et quinze jours après, on recommence le tour d'horizon, et quinze jours après encore.
Ah, de temps en temps, quand on a la chance de tomber sur un orateur, on dit à cet orateur : "Tu nous traitera un problème", et comme par hasard c'est encore et uniquement un problème d'actualité politique, mais on oublie complètement de montrer qu'il y a une différence entre l'action immédiate menée par le Parti Socialiste et l'action définitive que le Parti doit mener, si bien qu'on en est arrivé à nous confondre véritablement avec des gens qui s'intègrent complètement à la

société capitaliste, qui s'intègrent au régime, et nous avons perdu notre physionomie de révolutionnaires, c'est-à-dire de gens qui veulent véritablement transformer la société. …(Applaudissements)…
Alors, cette éducation il faudrait peut-être arriver à la faire. Mais cette éducation, dans nos sections, et à l'extérieur.
Je me souviens, moi, de nombre de réunions publiques au cours de campagnes électorales ou de réunions publiques où des orateurs - et pas des moindres - venaient et parlaient sans doute des problèmes de politique générale, mais oubliaient toujours de parler quelque peu aux hommes et aux femmes qui les écoutaient, des autres problèmes. Ils disaient bien qu'il y avait sans doute cette action au jour le jour, mais ils oubliaient d'indiquer que le Parti Socialiste n'est pas simplement celui qui entrait dans un ministère quand le Parti en décidait, ou celui qui soutenait un ministère quand le Parti en décidait, mais que le Parti Socialiste était tout de même autre chose.
Si bien que nous avons vu un certain nombre de travailleurs peinant et souffrant ne se rendant plus compte que le véritable défenseur des intérêts des travailleurs c'était le Parti Socialiste.
Alors, je crois qu'il convient que nous nous penchions sur ces problèmes d'éducation et que, d'une manière extrêmement sérieuse, nous essayions de refaire à la fois l'éducation de cette classe ouvrière. Oh, sans doute il y a d'autres gens qui ont de plus lourdes responsabilités que nous dans ce manque d'éducation ouvrière. Sans doute, lorsque les Staliniens travaillent à coups de slogans faciles sur les travailleurs et les travailleuses, ils font perdre l'habitude aux travailleurs et aux travailleuses français de penser et de réfléchir par eux-mêmes, mais peut-être devrions-nous faire également sur ce point notre mea-culpa.
Nécessité de l'éducation à l'extérieur, nécessité de l'éducation à l'intérieur, et je dirai même nécessité de l'éducation de nos cadres …(Applaudissements)… Car je pense que nous avons quantité de secrétaires de sections et je dirai peut-être de secrétaires fédéraux, qui oublient complètement quels peuvent être leur rôle et leur tâche. Et lorsqu'on assiste à cet exemple que nous a cité notre camarade Rougeron, quand on voit dans les organismes intérieurs de notre Parti des gens qui ne sont pas des adhérents du Parti se mêler de la discussion, je crois qu'il y a là de la part des militants peut-être, mais de la part des responsables, une lourde responsabilité. Car lorsqu'on tient sa fédération en mains, on ne tolère pas que des éléments étrangers au Parti puissent s'immiscer dans les affaires intérieures de la fédération. …(Applaudissements)…
Alors, éducation.
Et c'est pourquoi la fédération socialiste de la Seine a proposé quelque chose. Elle estime nécessaire cette éducation des cadres du Parti, et elle souhaiterait la création d'une école des cadres Socialistes.
Et je pense que, si nous arrivions à former des cadres sachant véritablement ce qu'est le socialisme, quelle est l'action nécessaire à mener en faveur du socialisme, quelles sont les limites et les droits du socialisme et quels sont les espoirs du socialisme nous arriverions peut-être, dans notre parti, à avoir un

Parti qui reprenne l'allure du Parti conquérant d'autrefois.
Et puis, une autre motion déposée par la fédération socialiste de la Seine : la fédération de la Seine souhaiterait la fusion de la documentation socialiste et du Populaire Dimanche. Nous pensons que, le Populaire Dimanche, encore à l'heure actuelle étant lu par de nombreux militants et de nombreux sympathisants, il serait peut-être bon que toutes les propositions qui sont faites par nos camarades à l'Assemblée ou au Conseil de la République, toute action qui est bonne pour nos élus au suffrage universel direct ou indirect puissent être connues du grand public et, je pense qu'il y aurait peut-être là la possibilité de faire, d'un côté, une économie et, de l'autre, de voir peut-être intensifier la propagande en faveur du Populaire Dimanche.
J'entamerai maintenant l'autre problème, la fédération socialiste de la Seine reste fidèle à une proposition qu'elle a fait déjà depuis très longtemps, concernant la nomination du Comité directeur. Je ne vais pas essayer devant vous de développer à nouveau des arguments en faveur de la thèse de 1a fédération de la Seine. Vous connaissez ces arguments. Vous connaissez les arguments favorables. Je vais me contenter simplement de lire cette motion :
" La fédération de la Seine désirerait que l'élection, des membres du Comité directeur soit faite à la représentation proportionnelle ".
Nous ajoutons toutefois quelque-chose : "Il serait désirable que les membres de l'Union française soient intégrés à la représentation des parlementaires au sein du Comité directeur".
Je sais bien que l'on objectera peut-être que la Constitution fait une place à part aux membres de l'Union française, en indiquant que les Conseillers de l'Union française ne sont pas des parlementaires. Mais je pense que, dans le Parti, nous pouvons très bien considérer nos camarades qui font partie de l'Union française comme les députés ou comme les sénateurs, et que, par conséquent, dans la représentation faite au sein du Comité directeur, on tienne compte des responsabilités afin que nos camarades ne soient pas à la fois juges et parties.
Je n'insisterai pas d'avantage. Je m'excuse même d'avoir fait, au début, de mon exposé, un commentaire, alors que je n'avais simplement l'intention que de déposer las motions qui ont été le fruit du travail de la fédération de 1a Seine dans son dernier conseil fédéral. (Applaudissements)

Le Président (Jean Léonetti) – La parole est à notre camarade Staub.

Théodore Staub

Mes chers camarades, je vais apporter le fruit d'une expérience et quelques considérations peut-être un peu hétérodoxes auxquelles je m'efforcerai de ne pas donner une forme trop agressive.
D'abord le fruit de l'expérience. Il y a deux mois, ma fédération a éprouvé le besoin de modifier les méthodes selon lesquelles elle désignait ses organismes directeurs. Lorsqu'il en a été question, j'ai fait une prédiction à quelques camarades, et voici cette prédiction. : "Vous élirez d'une autre manière les mêmes, mais vous ne changerez rien, car le véritable problème, ce n'est pas de

savoir comment on trouvera vingt-sept camarades pour diriger la fédération. Le véritable problème est de trouver vingt-sept camarades actifs. Qu'ils soient élus directement par le Congrès, ou qu'ils soient élus par n'importe quel système et selon une répartition géographique ou une répartition de tendances, cela n'existe pas. Ce qui importe, c'est de trouver vingt-sept camarades qui soient actifs. Le reste, c'est, de la "rigolade" et de la théorie.

J'arrive à me poser une question. Voyez-vous, je ne sais pas de qui est la formule : il n'y a qu'un, seul impôt juste et logique, c'est celui que paient les autres. Je suis en train de me demander s'il ne faudrait pas transposer cette formule et dire que le seul moyen logique d'élire les organismes directeurs à l'échelon fédéral ou à l'échelon national n'est pas celui qui permet à son auteur d'y être élu. Car enfin j'éprouve en ce moment une désagréable impression, c'est celle de ne pas comprendre. J'ai vu ce matin le Président d'une séance du Conseil national obligé de faire appel aux orateurs. J'ai assisté à pas mal de congrès, de conseils nationaux et je n'ai encore jamais vu solliciter les copains de bien vouloir parler ! Je me demande si nous sommes ici pour " faire joujou " ! Je m'excuse, nais nous ne nous sommes pas appuyé un voyage de nuit, pour rentrer ce soir et retravailler demain pour venir " faire joujou ". Nous avons autre chose à faire. S'il s'agit d'occuper les camarades pendant que la Commission des résolutions travaille, il n'y avait qu'à suspendre la séance. S'il y a des changements à apporter dons la manière de désigner les organismes directeurs, les camarades qui désirent changer auraient pu déposer un apport introductif et le faire lire. On aurait compris.

Mais non. On nous demande d'apporter des suggestions. Alors, tout de même, en m'efforçant de comprendre, j'ai eu l'impression que l'on pensait de bonne foi apporter une amélioration en élisant autrement, en changeant la méthode de désignation du Comité directeur, en chargeant son titre et en l'appelant "commission" - et je soufflais tout à l'heure qu'en effet le mot "Comité " est plutôt ridicule et qu'au parti on dit plutôt " commission ". Ce qui importe, ce n'est pas de changer le titre, mais c'est de changer l'esprit. L'élire autrement ? Mais, s'il y avait une méthode excellente pour choisir les organismes directeurs, cela se saurait : s'il y en avait une qui ait une supériorité évidente sur les autres, comme on en a tout de même essayé pas mal, on s'en serait peut-être aperçu. Ou alors il faut admettre que nous sommes tous idiots !

Mais quels changements noua propose-t-on, au fond ? D'une part, de revenir à la représentation proportionnelle des tendances. Cela, c'est une proposition concrète. Je n'ai pas l'impression, quant à moi, que cela ait donné, dans le passé, avant la guerre – et je fais appel à ceux qui étaient militants avant la guerre - des résultats tellement sensationnels et tellement meilleurs. Je ne vois donc pas la nécessité absolue de revenir à ce système. D'ailleurs étant donné que vous avez, sur la liste des membres du parti candidats au Comité directeur, plus de candidats que de places, - c'est encore heureux, car, dans ma fédération pour en trouver vingt-sept, on a été obligé de chercher les candidats - étant donné que vous en avez plus que le compte, vous pouvez toujours biffer ceux dont la tendance ne vous plaît pas. Cela s'est fait. J'ai souvenir de certains congrès

nationaux du Parti où des camarades sortants n'ont pas été réélus, et où ils n'ont pas été réélus parce qu'ils avaient pris une position qui, politiquement n'avait pas plu au Congrès.
Je ne pense pas qu'il soit nécessaire, devant les avertis que vous êtes, d'éclairer votre lanterne et de vous rappeler que notre camarade Jules Moch n'a pas été réélu, une certaine fois, parce qu'il avait pris une position sur laquelle le Congrès national n'était, pas d'accord avec lui. C'est, évidemment pour une raison politique. Donc, cela existe.
On nous propose une répartition géographique. Alors, là, camarades, je vous demande d'être sérieux et je demande à notre camarade Raust, qui, tout à l'heure, soutenait que la chose était compatible, de voir que la répartition géographique, d'une part, et la répartition par tendances, d'autre part, ne sont nullement compatibles et qu'elles mènent à.la conséquence catastrophique suivante : s'il faut un tiers de représentants pour une tendance que j'appellerai A, un tiers pour une tendance B et un tiers pour une tendance C et qu'il y ait une dizaine de régions dons le Parti, on arrivera très vite à avoir la création de tendances, dans une région, afin d'être le leader de la tendance dans la région, donc le membre du Comité directeur.
J'ajouterai qu'une répartition géographique, ce n'est vraiment pas sérieux : sauf si, selon une formule qui n'est pas de moi mais que je trouve bonne à poser comme article premier, les membres du Comité directeur sont tous des retraités de la S.N.C.F. des retraités pour avoir du temps de libre, et de la S.n.c.f. pour voyager gratuitement.
D'ailleurs, est-ca qu'en fait les membres du Comité directeur ne sont pas, en bonne partie, des provinciaux ? Je vois notre camarade Cormier qui est du Maine-et-Loire, à moins de 100 kilomètres de chez moi, et il se déplace.
Tout à l'heure, un camarade proposait que l'on considère les membres de l'Union française qui ne sont pas parlementaires, comme des parlementaires. J'attends alors une conte proposition ; ce n'est pas moi qui la ferai ; cette contre-proposition demanderait que l'on diminue le nombre des parlementaires, ou plutôt qu'on l'augmente, au lieu de la diminuer. Mais croyez-vous que ce soit bien opportun ? Croyez-vous qu'au moment où nous avons tout de même autre chose à faire, nous ayons intérêt à étudier le problème, à prendre des décisions et à faire encore un essai ?
Le vrai problème, quelle que soit la façon dont seront élus les organismes directeurs, quels que soient ces organismes directeurs, le vrai problème est celui-ci : il faut qu'ils aient de l'autorité ; il ne faut pas qu'une décision, qu'elle soit prise par un Comité directeur, qu'elle soit prise par un Conseil national ou par n'importe qui, soit violée en permanence, ou dans sa lettre, ou dans son esprit. Et sans revenir sur le débat d'hier, je crois que des décisions de Conseils nationaux récents ont été violées, au moins dans leur esprit.
C'est là le problème, et ce n'est pas la façon dont vous élirez les camarades chargés de les faire appliquer.
Le deuxième problème, c'est celui de la volonté combative dans le parti. Les camarades de la base - Brutelle le disait tout à l'heure - ont une tendance

fâcheuse à rejeter la faute de nos insuffisances, tantôt sur la politique générale du parti, et pendent un certain temps, je crois que c'était assez, légitimé par les faits (c'était la réaction sentimentale des camarades, même si, rationnellement, ils avaient tort) tantôt sur l'organisation.
En réalité, il y a, chez beaucoup trop de camarades, qu'ils soient de ce qu'on appelle la base, et je ne sais pas ce que c'est que la base, qu'ils soient au sommet, et je ne sais pas ce que c'est que le sommet, dans un Parti où nous sommes tous égaux, quelles que soient leurs fonctions dans le Parti, il y a une nostalgie de l'ancien Parti, des méthodes de travail de l'ancien Parti, des facilités que nous accordait le fait d'être systématiquement et toujours dans l'opposition.
Il y a aussi, et à l'inverse, une nostalgie du pouvoir que l'espérance avait laissé entrevoir. II y a une tendance à ne plus se rappeler qu'être Socialiste, en principe, c'est être ni communisant, ni radicalisant, ni M.r.pisant ; c'est être socialiste tout court.
Rougeron nous a cité des exemples ; je vais vous en citer un non moins triste : des camarades élus du Parti, il y a quelques années, ayant toujours protesté, à l'époque où nous étions au gouvernement, contre ce qu'ils appelaient "les abandons du Parti", et qui viennent aujourd'hui - je vous parle de camarades membres des "Anciens du Parti" - nous demander l'autorisation de constituer une liste d'intérêt commun en dehors et au-dessus des Partis. Nous le refusons en disant : "Si vous le faites, vous serez exclus". On nous répond : "Le Parti m'exclura, mais je garderai la municipalité".
Je dis que le véritable problème est un problème de conscience, non seulement de la part des jeunes militants, mais de certains anciens militants.
De quelque façon que soient élus les organismes, ou bien sur le plan fédéral, ou bien sur le plan national, le vrai problème est le suivant : ou bien ils toléreront et transigeront, et quelle que soit la façon dont ils seront élus, ils ne seront pas Socialistes, ou bien ils ne toléreront pas, ils sanctionneront et ils resteront Socialistes.
Le problème, par conséquent, étudions-le, si vous voulez, mais étudions d'abord les vrais problèmes, à savoir comment allons-nous faire demain notre propagande ? Et comment des adhérents qui, même lorsqu'ils ont pris leur carte, sont encore des sympathisants, allez-vous faire des Socialiste ? Après, nous verrons aux questions intérieures, si nous en avons le temps.

André Raust

Je voudrais dire un mot de ma place. Bien que je ne sois pas attaché à ma thèse au point d'en devenir susceptible, je ne peux pas la laisser ridiculiser. On ne peut pas confondre quand on a un esprit sérieux, la représentation politique que vous appelez de tendance, et la représentation mathématique des militants à laquelle je m'étais seulement attaché, peut-être me suis-je mal exprimé, mais j'ai voulu dire qu'un militant régional, au lieu de représenter, comme c'est le cas trop souvent, je m'excuse de le dire, une personnalité brillante à une tribune de Congrès, représente effectivement 2 ou 3 ou 5,000 militants et 400 ou 500 ou 1.000 sections avec lesquelles il est en contact, qui ont une opinion quelquefois

régionale, parce que les problèmes ne sont pas forcément les mêmes d'un coin de la France à l'autre.
Quant aux retraités de la Société nationale des chemins de fer, vous ne l'êtes pas tous aujourd'hui et pourtant vous êtes venus, quelquefois avec difficulté,
Il appartiendrait, dans le cadre de la région, de choisir celui qui, précisément, à tous les points de vue, peut être un membre actif, un membre efficace et représentatif d'une fraction du parti. Il y a d'abord un certain nombre de parlementaires dans le Comité directeur, qui pourraient effectivement représenter les 500 sections auxquelles je faisais allusion tout à l'heure, sans avoir besoin d'être un ancien de le Société nationale des chemins de fer, puisque, déjà, pour un tiers, le Comité directeur, même élu avec ma formule, se trouve présent à paris, justement le mercredi qui est le jour de réunion du Comité directeur, jour qu'on pourrait changer bien entendu, et un jour de fonctionnement parlementaire.
C'est tout ce que je voulais dire, mais je crois que, de plus en plus, il y a intérêt, comme on l'a souligné, - parce que ce qu'on reproche le plus au Parti Socialiste, c'est son manque d'efficacité dans tous les domaines - à avoir des membres du Comité directeur qui représentent, d'une façon certaine, un certain nombre de militants, pour interpréter leur pensée ou la traduire fidèlement et surtout, bien entendu, pour animer cette masse de militants, dans un cadre qui ne peut être, d'après mois, que régional.

Le Président (Jean Léonetti) - La parole est à Andrée Viennot.

Andrée Viennot

Mes chers camarades, la proposition que je veux vous apporter tend à la suppression des Conseils nationaux. En effet, ce qui me frappe aujourd'hui, c'est le caractère morne et maigre de ce Conseil national …(applaudissements)… le manque de tonus, le manque de vie et le manque de passion. Ce n'est pas le premier.
Pourquoi ? Parce qu'en réalité, le Conseil national ne conseille rien du tout. En effet, il nous a été dit qu'un Conseil National ne peut, en aucune manière, donner des instructions, soit au groupe parlementaire, soit au Comité directeur, même quand il y a faits nouveaux, parce que, seul, un Congrès est habilité à cet effet. On nous a dit : " Le Conseil National ne peut juger qu'a posteriori. "
Alors, lorsque le groupe parlementaire et le Comité directeur ont pris une décision qui, à beaucoup d'entre nous, paraît mauvaise, on nous dit : " Oui, juridiquement vous pouvez dire, vous avez le droit de désavouer le Comité directeur ou le groupe parlementaire, mais moralement, vous ne le pouvez pas dans la situation exceptionnelle qui précède les élections. " On est toujours dans une situation exceptionnelle quelconque ...(Applaudissements)… et comme nous sommes tous de bons militants, attachés au parti, nous faisons des motions pour dire que nous approuvons tout ce qui a été fait dans le passé.
Je pense, per exemple, à la fameuse question des crédits militaires. Comment voulez-vous que nous disions qu'il ne nous plaît pas que le Parti ait voté sans

aucune réserve les crédits militaires ? On s'est si bien rendu compte que ce vote était impopulaire que l'on n'a même pas osé en parler largement dans la presse du parti pour le défendre ; on a mis simplement un petit entrefilet. Beaucoup de camarades de la base qui ne lisent pas très bien la Presse, ignorent que le Parti a voté sans aucune réserve les crédits militaires,

Que voulez-vous que nous fassions pour protester ? On nous a défendu, au Conseil national de Novembre, de dire à l'avance : " Vous ne devez pas les voter sans réserve ". Maintenant on nous dit : " Vous pouvez dire que vous n'êtes pas contents, mais ne le dites pas en public car cela fera du tort pour les élections municipales ". Dans ces conditions, nous n'avons plus aucune possibilité d'action réelle.

Voyez-vous, ce qui est grave, c'est que cette espèce de sommeil, ce côté morne et mort, ne touche pas uniquement -je ne veux pas dire " mort ", mais je veux dire " endormi ", parce que je crois qu'il y a des forces réelles et vivantes dans la base du Parti - cela ne touche pas uniquement les Conseils nationaux, mais le Parti lui-même. Le parti est sans vie parce qu'il n'existe plus aucune discussion continue à l'intérieur du parti …(Applaudissements)…

La ligne du parti est, en fait, fixée, sauf pour certaines questions sur lesquelles les décisions des Congrès sont vraiment nettes, et ces cas sont assez rares. La ligne est fixée, en fait, par le Comité directeur et le groupe parlementaire.

Si nous ne sommes pas contents, que pouvons-nous faire ? Nous pouvons faire une motion. Cette motion arrivera à peu près 3 ou 4 semaines, si cela va bien, avant le Congrès, dans les fédérations et dans les sections. Elle portera sur des questions extrêmement multiples et qui n'auront pas été, dans la presse Socialiste, discutées auparavant, questions forcément traitées en résumé. Alors, si cela va très bien dans les sections, on discutera sérieusement une ou deux de ces questions.

A côté de ces questions, nous aurons des motions nuancées, par exemple, celui qui sera pour le vote des crédits militaires fera une motion disant : "Les crédits militaires ne doivent pas dépasser un certain point où ils mettront en danger les conceptions sociales, etc., formule dont, ensuite, dans la pratique, on peut faire n'importe quoi.

Les militants troublés par ces motions qui sont, en réalité, différentes de tendances, mais qui sont très proches de forme pour les camarades qui ne suivent pas vraiment le détail des choses, se perdront dans les motions, et sur les questions particulières, il n'y aura aucune prise de position réelle à l'intérieur du Parti.

Ensuite, il y a le Congrès. Au Congrès, chacun de ceux qui sont responsables au Parti, peut effectivement dire tout ce qu'il pense devant les autres militants responsables du Parti, mais pas devant la base. Ensuite, une pression sera exercée pour obtenir, pour des raisons d'unanimité, une motion plus ou moins nègre-blanc. Il y aura, ou bien une motion nègre-blanc ou bien une motion de minorité qui sera déjà handicapée par le fait qu'on n'aime pas diviser le Parti et dire à posteriori que telle ou telle chose n'a pas été bien faite. Et puis, quand il y a une motion minoritaire, tombe la lourde guillotine des deux grosses

Fondation Jean Jaurès

fédérations.
Ces fédérations, je le dis en complète sincérité, sont l'orgueil et la force du Parti. Leur travail, leur discipline, leurs efforts sont supérieurs à tout ce qui se fait dans n'importe quelle autre fédération, et sans les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais, il n'y aurait plus de Parti et il n'y aurait plus de classe ouvrière dans le Parti.
Mais tout de même, la règle du monolithisme fédéral qui existe, en particulier dans la fédération du Nord, trouble le fonctionnement de la démocratie du Parti. Je prends par exemple l'exemple de la Communauté européenne de défense. Je crois savoir que, sur le plan du Congrès fédéral, dans le Nord, il n'y a pas eu une discussion très approfondie de la question. Je crois que la Commission Exécutive avait pris ses décisions, mais qu'il n'y a pas eu une discussion très approfondie au Congrès. En tout cas, il est difficile de croire que les 100Parti Socialiste ou tout au moins les 99% des militants du Nord aient une position unique sur une question qui est si controversée et dont on peut dire que, dans chaque section, elle a déchiré la conscience des camarades. Et bien, les 300 ou 350 mandats sont tombés d'un seul coup.
Ainsi, les militants arrivent au " A quoi bon ! " et parce qu'il n'y a plus de discussions vives à l'intérieur du Parti, disons le mot, parce qu'il n'y a plus de tendances, on arrive au sommeil.
Alors, quelle est la conclusion à laquelle j'arrive ? Ce que je disais tout à l'heure, la proposition de supprimer les Conseils nationaux, ce n'était pas sérieux, c'était une boutade. Mais je voudrais vous proposer d'autoriser les Conseil nationaux, non seulement à donner une opinion a posteriori, mais à donner des directives dans les questions qui ressortent de faits nouveaux ou qui n'auraient pas été entièrement tranchés dans les Congrès, ou d'interpréter à l’avance, dans des circonstances et dans des conditions nouvelles, le vote des Congrès.
D'autre part, je pense qu'il est bon d'instituer, à l'intérieur du Parti, une discussion continue, et que la réapparition des tendances est un danger moins grand que le sommeil actuel, surtout si on arrivait à avoir des tendances non clichées, c'est-à-dire des tendances où les mêmes camarades n'aient pas toujours le besoin de se retrouver sur toutes les questions mais où, suivant les questions, on se grouperait de manière différente.
Je pense que 1'argument de la propagande extérieure qui serait diminuée au profit d'une propagande purement intérieure, n'est pas exacte. Je pense que, notre propagande extérieure étant plus forte, l'augmentation de nos militants était plus forte dans le période d'avant 1936 où il y avait des tendances, que dans la période d'après-guerre où les tendances n’ont plus existé. C'est, au contraire, une vive discussion à l'intérieur du parti qui peut animer suffisamment les camarades en vue d'aller chercher et d'amener dans les sections les gens qui sont encore à l'extérieur du Parti.
Je pense que, pour amener des tendances non clichées, il vaudrait mieux, plutôt que de créer des organes de tendances, ouvrir une tribune libre, continue, dans un organe intérieur, comme la " Documentation politique ".
D'autre part, en ce qui concerne le Comité directeur, plutôt que de faire une

proportionnelle sur les motions, ce qui risque de créer, de susciter des motions faites uniquement en vue de la proportionnelle, est-ce qu'on ne pourrait pas officialiser, tout en maintenant le système majoritaire, les listes de tendances qui, à certains Congrès nationaux, ont circulé plus ou moins clandestinement et honteusement, mais qui n'ont jamais été officialisées, qui n'ont jamais été ouvertement présentées aux militants ?
Voyez-vous, les militants de province qui arrivent, connaissent certains noms, les noms de parlementaires, mais la plupart des noms leur sont totalement inconnus. S'ils avaient des listes de tendances, même en vote majoritaire, et avec tous les droits au panachage, ils sauraient que telle liste est derrière Marceau Pivert, que telle autre est derrière Ramadier, etc.… Ils connaîtraient ainsi les tendances des camarades qui sont sur ces listes.
Voilà la proposition - ce n'est même pas une proposition - voilà la formule qui, je le pense, pourrait être étudiée par le Parti. (Applaudissements)

Le Président (Jean Léonetti) – La parole est à notre camarade Cormier, du Maine et Loire.

Maurice Cormier

Camarades, j'interviens à cette tribune pour présenter quelques observations que je suis amené à faire à la suite de visites effectuées dans de nombreuses Fédérations.
Je crois, pour ma part, que le problème essentiel est surtout celui qui concerne la structure actuelle du Parti, celui qui concerne l'organisation de ce dernier, beaucoup plus que les problèmes tendent à désigner, sous une forme quelconque, les membres du Comité directeur.
J'ai été amené, dans différentes sections et fédérations, à changer des méthodes de travail, et je me suis assez souvent amusé, si je puis dire, à poser les questions suivantes aux camarades : "Combien aviez-vous, en 1946, par exemple, d'adhérents à votre section ? Nous sommes en 1952 ou en 1953, combien en avez-vous maintenant ? "
Dans la plupart des cas, nos camarades nous répondaient : "Mous sommes dans une situation de régression ". Et au bout d'un moment, je leur disais : " Selon vous, quels sont les motifs qui ont provoqué les départs de camarades du Parti ? " Dans la plupart des cas, on me répondait : " C'est de le faute du Parti qui a fait une mauvaise politique. Nous avons commis de très grosses erreurs et nos camarades n'ont pas compris certaines de nos positions ".
Et au bout d'un certain temps, on s'apercevait, au cours des discussions, que nos copains, le plus souvent, étaient presque totalement ignorants des positions du Parti, positions parfois définies par nos Congrès nationaux.
Je crois, comme Mireille Osmin, je crois comme notre ami de l'Allier, que le problème essentiel est le problème de 1'éducation. Je crois que nous avons peut-être ouvert, un peu trop rapidement, les portes du Parti au lendemain de la Libération, à des citoyens qui sont venus chez nous en considérant qu'ayant une carte du Parti dans leurs proches, cela devait leur donner l'occasion d'obtenir

certains avantages personnels.
Ils se sont aperçus rapidement que parfois on ne les soutenait pas, et ils ont quitté le Parti.
Je considère qu'on devrait tenir compte des méthodes de recrutement que nous avions dans le passé, avant la guerre, et avant d'accepter une demande d'adhésion, on exige du futur militant qu'il fasse les preuves d'homme décidé à se battre pour un idéal. Je me rappelle que lorsque je suis rentré avant-guerre au Parti, avant d'être accepté, on m'a dit : " Tu iras vendre trois dimanche le journal à la criée et tu iras coller des affiches, etc.…" On a perdu ces habitudes et, malheureusement, on constate que dans le Parti, on ne trouve plus le dévouement qu'on connaissait chez certains avant la guerre.
II faut voir les raisons de nos échecs dans certaines circonstances et je crois aussi que trop souvent, nous sommes enclins à considérer que le Parti est en situation inférieure en face des positions adoptées par nos adversaires sur le plan politique. Or j'ai la conviction personnelle qu'il est très peu de problèmes que nous ne soyons pas capables de défendre, des problèmes auxquels nous ne sommes pas capables de présenter nos solutions devant nos amis et surtout devant nos adversaires.
J'ai l'impression aussi que dans de nombreuses circonstances, les camarades ne cherchent pas à faire cet effort d'éducation indispensable. Nos camarades ont pris l'habitude de venir de temps en temps à une réunion de Section, ils attendent que nos camarades fassent de beaux discours, mais il n'y a pas de discussion, on ne s'est pas donné la peine de se renseigner au préalable, de se documenter avant en lisant les organes intérieurs au Parti ou même extérieurs comme le " Populaire " ou le " Populaire-Dimanche " !
En particulier, on ne lit plus assez, on n'essaie plus de se renseigner, on prend un peu trop les méthodes de certains qui sont à côté de nous et on donne ainsi prise à la propagande des adversaires, parce qu'on n'a pas été capable soi-même de faire un effort qui aurait, permis de prendre une position sérieuse sur des problèmes définis.
Je voudrais citer un fait : récemment, dans une réunion de section, j'ai eu à marquer mon étonnement lorsque j'ai entendu des camarades dire : " On nous présente aujourd'hui un journal que nous ne connaissions pas ", alors que le journal en question, tenez-vous bien, camarades c'était le " Populaire-Dimanche " !
Je puis vous affirmer que dans certaines sections et dans certaines fédérations, on n'a jamais parlé du journal hebdomadaire du Parti !
Je puis vous affirmer aussi que lorsque les camarades viennent nous dire que la situation est mauvaise, que l'on ne fait pas assez pour les aider sur le plan de la propagande ou de la documentation, ce n'est pas toujours très exact, car lorsque cette dernière est envoyée aux sections, elle reste à la disposition du secrétaire fédéral ou de section qui ne se donne pas tellement la peine de la lire lui-même, car j'ai visité des localités où j'ai vu des numéros de la documentation politique dont les bandes n'étaient même pas enlevées !
Il faudrait voir le problème de la formation de nos cadres ; on avait soulevé cette

question il y a deux ans, demandant la convocation d'une sorte d'Assemblée du Parti où nos secrétaires fédéraux seraient appelés à venir discuter de problèmes d'organisation et à envisager comment il faudrait s'y prendre pour essayer de moderniser nos moyens de propagande et de travail. Je crois que c'est indispensable, car à l'heure actuelle, nombreux sont les camarades secrétaires de sections qui assument des tâches énormes en dehors du Parti et les responsabilités tombent sur les épaules d'autres : bien souvent, d'ailleurs, ce ne sont pas les meilleurs qu'on choisit nais les plus dévoués.

Voyez-vous, j'ai demandé au siège du Parti, partant faire visite dans les fédérations : d'essayer de mettre à la disposition de nos sections lors de réunions publiques ou de sympathisants, ou même strictement de membres du Parti, des films. Je vous affirme que lorsque voue organisez une réunion publique avec soin, vous pouvez avoir un certain nombre d'auditeurs, maie lorsque vous annoncez également qu'à l'issue de la réunion, il y aura la projection de certains films, vous avez beaucoup plus de gens.

II est incontestable que la propagande par le cinéma est vraiment rentable. Je crois que c'est une méthode qu'il faut utiliser et il faut essayer, je l'ai déjà dit, de moderniser non moyens de propagande dans l'opinion publiée et également participer à une action de redressement indispensable si nous ne voulons pas voir le Parti continuer à aller dans le sens d'une régression générale.

Voyez-vous, Camarades, je sais très bien que les problèmes financiers sont très sérieux, mais je crois que si nos amis, nos adhérents, reconnaissaient qu'en faisant un petit effort personnel, en ne mettant pas toujours les charges sur le dos des mêmes, si chacun était décidé à apporter sa pierre à l'édifice commun, le Parti serait dans une situation meilleure.

Il faut peut-être aussi parler de certaines réformes, et je crois, pour ma part que le Parti est à la fois trop démocratique dans certaines circonstances, et parfois aussi trop rigide dans certaines autres. Quand je dis trop démocratique, j'entends qu'un excès de démocratie confine souvent à l'anarchie : j'ai constaté, par exemple, qu'abordant des problèmes de politique générale, des collègues nous disent que nous avons trop collaboré au gouvernement et que c'est la raison de nos échecs, mais quelques instants plus tard, ce sont les mêmes camarades qui demandent une certaine liberté une certaine indépendance dans les sections pour faire alliance avec les RPF ou les bolcheviks parfois !

Il s'agirait de savoir si en vue de certains buts à atteindre dans une localité, on peut avoir des conceptions différentes de celles qui, dans le passé, ont été définies par le Parti.

Donc, problème d'éducation, mais il faut aussi dire que si nous avons connu les difficultés, nous sommes maintenant dans une période, Brutelle et Guy Mollet le soulignaient, où la régression du Parti n'existe, pour ainsi dire, plus. Il y a dans la plupart des cas, non seulement stabilisation, mais progression. Cela prouve que les évènements nous sont favorables, et si vous voulez en avoir l'assurance, reportez-vous donc au dernier Comité central du Parti Communiste, et vous y verrez les critiques, les autocritiques faites par certains membres du PC, vous verrez, par exemple que les responsables du Nord ont reconnu que l'opposition

socialiste - il n'y a pas tellement longtemps que nous sommes dedans – a été + grande que l'opposition faite par les communistes depuis le moment où ils ont quitté le gouvernement, depuis 1947.
Nos adversaires reconnaissent eux-mêmes que nous sommes dans une situation favorable. Il faut en profiter, prendre nos responsabilités et, pour ma part, je crois qu'il aurait été très sage dans certaines circonstances, à la veille des élections, d'amener à nous des gens qui, sur certains problèmes, ont les mêmes conceptions que les nôtres. J'aurais aimé voir les camarades essayer, sur le plan politique, de se battre pour obtenir l'assentiment de la composition de certaines listes d'éléments responsables ou non qui se trouvent dans les organisations syndicales libres. Dans certains secteurs, il y a des listes qui vont être faites avec des Socialistes et des responsables de syndicats.
Je crois que nous sommes dans la période où, en face des difficultés actuelles, des difficultés d'une classe ouvrière qui se trouve désemparée du fait de l'action gouvernementale désastreuse, nous devons faire une politique qui tende à regrouper tous ceux qu'on considère comme des gens de gauche.
Voilà pour les problèmes dits d'actualité intérieure.
Un mot en ce qui concerne la désignation des membres du Comité directeur. Je ne veux pas donner mon opinion personnelle sur ce problème, mais faire part de certaines suggestions ou critiques, ou craintes présentées par nos camarades dans les sections et différentes fédérations.
Quand on parle de désigner les membres du Comité directeur par tendances ou fractions de tendances, on sent chez les militants une certaine répulsion, il faut le dire, parce que certains d'entre eux ont les souvenirs, pas tellement agréables, de ce qui s'est passé avant la guerre et ils disent aussi ceci : les tendances, c'est très bien, mais en fait, elles s'affirment à quelle période ? À la veille des Congrès nationaux, à la veille des Conseils nationaux.
Un de ces camarades me disait récemment, dans une réunion : "Vois-tu, quand la Congrès national arrive, quinze jours avant nous recevons un bulletin intérieur dans lequel il y a une dizaine de motions de camarades qui ont des noms connus et puis nous arrivons au Congrès et alors ce n'est plus 10 motions que nous avons sur nôtre table, c'est une douzaine, parfois une quinzaine, çà c'est le premier jour du Congrès. Le lendemain, il n'en reste plus que 5 ou 6 et le dernier jour il n'en reste plus qu'une. Alors, vois-tu, tout cela nous donne l'impression qu'il s'agit plus de batailles, de personnes qui lorsqu'elles sont élues au Comité directeur se retrouvent très souvent du même avis sur des problème qui n'ont pas été examinés ou des circonstances nouvelles, que d'autre chose, d'autre part, ce sont les grosses fédérations qui auront leurs représentants, parce qu'elles auront des moyens financiers le leur permettant, mais nous, petites sections de la Moselle, du Maine-et-Loire, de la Lozère, nous n'avons qu'une centaine d'adhérents comment voulez-vous que nous ayons la possibilité, les moyens de faire connaître l'opinion de nos camarades ?
Il faudrait tout de même étudier sérieusement cette question qui intéresse nos camarades.
La représentation géographique, elle, est, aux dires de certains, ce qui parait le

plus profitable, parce qu'il n'y aurait pas que des camarades de grosses fédérations ou de la région parisienne au Comité directeur. C'est entendu, mais cela pose des problèmes dont notre camarade Provo vous parlerait s'il était là ; cela suppose que les camarades puissent disposer de temps et de moyens financiers, et puis il y a contre ce système la crainte émise par certains que cela ne soit en réalité, un certain esprit autonomiste, régional, dangereux pour le Parti.

Voyez-vous, camarades, ce sont des problèmes sur lesquels nous devons nous appesantir. Il faut rechercher ce qui va mal pour essayer de le transformer dans un sens profitable pour le Parti, mais je crois que si les camarades font preuve d'esprit militant, s'ils prennent conscience de leurs responsabilités en tant que responsables de nos fédérations, en tant que militants, l'esprit de tendances, la représentation géographique n'auront plus tellement d'importance, parce qu'en fait ce sont les délégués des fédérations qui désignent les camarades au Comité directeur.

Je crois, pour ma part que si le Parti est décidé à lutter, uni, pour essayer d'arriver à atteindre les buts que nous nous sommes fixés, nous sommes dans une période qui nous est favorable. Nous comptons naturellement, sur nos camarades pour nous aider et je peux dire pour ma part que dans l'ensemble, la situation est meilleure qu'il y a quelques années, et j'insiste pour dire à nos camarades qu'il faut profiter des élections –qu'on considère trop souvent comme un but, alors qu'elles sont un moyen - pour faire connaître ce qu'est le Parti Socialiste, ce qu'il réaliserait s'il était à la direction des municipalités.

Je dis que si nos camarades montrent qu'ils sont actifs, combattifs, en luttant contre nos adversaires, qu'ils soient à notre droite ou à notre prétendue gauche, nous connaîtrons des succès, mais il faut que les questions soient posées sérieusement et que nos camarades prennent leurs responsabilités et soient plus enclines à présenter des suggestions que des critiques comme ils le font trop souvent, malheureusement. (Applaudissements)

Le Président (Jean Léonetti) – La parole est à Mme Garroux.

Marie-Antoinette Garroux

Tout à l'heure, notre Camarade a évoqué un problème qui nous tient à cœur, parce qu'il est trop souvent négligé : on se plaint que nous n'avons pas beaucoup de Camarades qui viennent à nous, il y a tout de même, il faut le reconnaître, en ce moment, un certain mouvement d'attraction, nous avons dans certaines sections un certain nombre de gens qui viennent à nous. Je crois, pour être modestes, que ces gens-là viennent parce que ce sont les élections, non point pour être candidats, mais parce qu'on a fait un peu de bruit autour du Parti dans leur coin et que leur Parti politique se réveille. Vous voyez que la modestie nous inspire ! Néanmoins, n'empêche que chaque semaine nous recevons des demandes d'inscription asses nombreuses et dans la proportion des 9 dixièmes, ce sont des éléments ouvriers, nous le remarquons avec beaucoup de plaisir.

Nous avons déjà à plusieurs reprises proposé que l'éducation socialiste se fasse à

l’intérieur des sections. Comment voulez-vous que nous fassions de l’éducation au dehors si nos camarades ne sont pas de véritables Socialistes, et c'est le cas pour beaucoup ! Mais comment veut-on qu’ils soient de véritables Socialiste s’il n’y a pas une organisation obligatoire, qui oblige le secrétaire de la section à faire de l’éducation socialiste une fois par mois ?

Or, neuf fois sur dix, les secrétaires de sections sont là, parce que ce sont les seuls dévoués ou qui ont du temps, mais ils ne connaissent rien aux problèmes du moment et qui sont désolés à avoir à parler des grandes affaires dont on parle à la Chambre des députés, parce qu'ils n'y entendent rien, si bien qu'à la campagne notamment les réunions se passent en considérations sur le beau temps, la pluie, la taille de la vigne, etc.

Il y aurait utilité à procurer à ces camarades qui sont de bonne volonté, un texte très court, qui soit très clair, qu’ils pourraient lire à leurs camarades et autour duquel une petite discussion s’engagerait. Oh ! Je n'attends pas de cette lecture et de cette discussion un approfondissement des questions marxistes, mais j’en attends tout de même le développement d’une atmosphère à l'intérieur de la section, laquelle atmosphère peut amener nos camarades à s'intéresser davantage aux questions fédérales, même quand elles ne sont pas entièrement de leur ressort et à les mettre, si l'on peut ainsi dire, dans le bain.

Cette méthode a été pendant longtemps, et est encore utilisée par le Parti Communiste pour mettre les camarades au courant et les maintenir dans l'enthousiasme nécessaire de leur Parti.

Nous voudrions aussi suggérer que chaque fois qu’une Section se monte - et en ce moment je crois qu'à l'occasion des municipales et du regroupement des gens, on arrivera à regrouper, non point des nouveaux Socialistes, mais des sections endormies - le trésorier fédéral puisse faire l’effort d’un abonnement d'un an au Journal le "Populaire Dimanche". Cela donnera à nos camarades l'honneur de recevoir un journal et l'occasion de lire la presse socialiste, occasion qu'ils n’ont pour ainsi dire pas, car dans notre Gironde – et je n'exagère pas 90Parti Socialiste des secrétaires de sections n’ont jamais lu, en dehors de la documentation qu’on leur envoie, et dont je n’assure pas toujours qu’ils la lisent, une ligne socialiste.

La seule presse socialiste qu'ils entendent - qu'ils ne lisent pas - c'est ce qu’ils entendent dans les Congrès, et nous savons qu’elle n'est pas toujours très orthodoxe !

Nous voudrions également qu’un grand effort soit fait pour intéresser tous les camarades du Parti au sort des carrières agricoles. Je sais bien qu’il y a des Congrès pour cela, mais étant donné que c'est un Congrès spécialisé très souvent les camarades n'y viennent pas, les réunions de la Comparaison agricole se font pendant les congrès, or, les camarades aiment entendre les grands pontes du Parti et ne vont pas à ces séances !

J'attire l'attention, au moment ou nous vous voudrions bien avoir les votes des ouvriers agricoles, sur le fait qu'on ne parle jamais du cas des ouvriers agricoles. Or, nous sommes dans un département agricole où les ouvriers ont encore un salaire de 11 500 frs par mois. Ceux qui étaient venus à nous il y a quelques

années, ou même quelque temps, ne peuvent plus cotiser, il ne leur est pas possible de distraire un centime de ce qu'ils gagnent, car il faut se rendre compte que l'ouvrier agricole qui 11 500 frs est le seul pourvoyeur d'argent de la maison, les femmes n'ont pas de possibilité de travailler au dehors, il n'y a rien à faire pour les femmes, donc pas d'argent à gagner. Ce sont des gens qui devraient nous intéresser au premier chef et nous devrions, de très près, suivre leurs ennuis et les encourager.

Au lieu de cela, camarades, je m'excuse d'avoir l'air médisante, quand nos camarades élus cantonaux ou parlementaires vont à la campagne, qui vont-ils visiter ? Le riche paysan, celui qui exploite l'ouvrier agricole et nous avons là une drôle de partie à jouer lorsque nous arrivons avec notre programme humain de justice sociale !

Je vous assure que nous sommes dans un cruel embarras et je voudrais bien qu'on conseille à nos représentante élus de s'abstenir à l'avenir de ces visites et de ces délicieux repas offerts par le propriétaire agricole quand ils ne sont pas surs à l'avance que celui-là est vraiment un de nos amis et non point un des tortionnaires de nos amis !

Nous voudrions également que, je ne sais de quel moyen probablement par le Parti, parce que les fédérations n'ont pas toutes cette possibilité, on donne au secrétaire de Section, une documentation municipale.

C'est très gentil de dire qu'on fait des élections Municipales à la campagne, mais vous savez bien qui on choisit, celui qui a le mieux géré ses biens et risque le mieux de gérer ceux de la commune, et même nos camarades Socialistes ont cette tendance ! Or, nous voudrions qu'il y ait une différence dans le programme, si l'on peut dire, dans les exposés que font nos camarades avec ceux que font les autres qui ne sont pas toujours ce qu'il faudrait. Qu'il ne soit pas toujours question de protéger les économies, protéger le franc, nous voudrions qu'il soit question aussi des réalisations faites à la campagne, en Suède, en Norvège, en Angleterre, dans les pays à direction socialiste.

Le paysan est méfiant, il ne va vers le programme qu'à condition d'avoir des preuves, des photos, des explications.

Alors, nous aimerions bien avoir ou des dépliants, ou des petits volumes permettant de distribuer à la section Socialiste locale, même s'il n'y en a qu'une, des nouvelles sur ce qui se passe ailleurs qu'en Russie, sur la façon dont on construit dans les pays Socialistes, sur la façon dont le sort féminin à la campagne permet le non dépeuplement des campagnes, à l'inverse de ce qui se passe chez nous où les femmes ne pensent qu'à une chose, s'en aller pour ne jamais revenir !

Cette documentation montrerait, d'une part, que le Parti Socialiste s'intéresse aux déshérités où qu'ils soient, même s'ils ne sont pas ouvriers des villes, aux déshérités que sont les ouvriers agricoles et, d'autre part, à ces déshéritées que sont les ménagères qui vivent dans la boue, sur la terre battue et qui vont chercher l'eau au seau à la fontaine assez loin. Ainsi, nous pourrions gagner un peu du prestige que nous avons perdu et en tous cas, nous apprendrions aux gens à considérer que ne sont pas seulement leurs amis ceux qui disent qu'ils sont

malheureux, qu'il n'y a rien à faire et qu'il faut aller en Russie pour être heureux. Nous pourrions leur dire : " Il y a du bonheur ailleurs et nous pouvons essayer de vous le procurer ".
Je sais que cette documentation risque d'être coûteuse, mais, si on limite à un exemplaire par section française ces photos et ces explications sur ce qui se passe à l'étranger, je crois que nous trouverons là de grands avantages sur le plan municipal.
Maintenant, je voudrais aussi, puisqu'on parle de nouveaux venus, que lorsqu'on a réussi à prouver à quelqu'un qui était sympathisant d'avance, que le Parti Socialiste est le Parti de la justice et du dévouement à la cause sociale, on commence par donner aux camarades nouveaux, du travail à faire et c'est le moment de leur en donner, il y a des élections, il y a des réunions et je suis scandalisée, camarades, lorsque je vois qu'on écrit à des camarades, qu'on oblige à faire 150 ou 200 kilomètres aller et retour, pour faire deux ou trois réunions dans un canton, quand dans chacune de cas réunions il y a deux ou trois camarades présents, et encore, parce qu'ils n'ont pas pu ne pas se déranger !
Je trouve que c'est un véritable scandale que les camarades ne considèrent pas comme premier devoir d'assister à toutes les réunions, faites par un des leurs, qu'il soit de la localité ou d'ailleurs. Je considère que c'est une obligation et si l'on ne peut pas exiger le pointage, du moins, faut-il l'ordre impératif aux camarades d'assister aux réunions.
On nous reproche de n'être pas suffisamment vindicatifs, d'avoir peur de prendre la parole dans des réunions contradictoires ! C'est quelquefois difficile d'aller dans une réunion Communiste où l'on exige de vous d'avoir du courage et où personne n'est derrière vous pour applaudir.
Je me suis trouvée dans les réunions, au moment des législatives. Nos camarades savaient qu'il y avait des ouvriers Communistes à des réunions, venant d'un département voisin, ils savaient qu'il y avait des jeeps appartenant à la firme qui les occupait, la cour de l'endroit où nous devions parler en était pleine, or, ils attendaient paisiblement dehors. Résultat, nous noue sommes trouvés dans des salles pleines à craquer de Communistes, à tel point qu'aucun camarade n'osait nous applaudir et cependant, il a fallait que pendant deux heures nous recevions les quolibets, les menaces, les insultes des camarades communistes, avant de pouvoir placer un mot.
Eh bien, camarades, je considère qu'avant de dire dans les sections que nos camarades parlementaires, que nos camarades du Comité directeur, que nos camarades de Strasbourg ne font rien, qu'ils n'ont pas de cran, qu'ils ne sa battent pas contre les capitalistes, on ferait bien de regarder ce qui se passe chez soi, afin de donner l'exemple, puisque, paraît-il, celui-ci doit venir de la base !
Nous voudrions également, camarades, qu'il y ait dorénavant un lien étroit - je sais que cela existe dans les sections très bien organisées – entre les fédérations et les sections. J'ai connu le cas d'un département où il y a toujours eu un parlementaire socialiste et où l'on s'est aperçu, en faisant des recherches parce qu'on avait perdu le tiers des voix que personne ne payait plus ses timbres.
Et ce sont ces camarades qui viennent le plus volontiers se plaindre des

déficiences - et du manque d'ardeur des gens d'ailleurs !
Voyez-vous, camarades, je ne suis pas un lèche-bottes, je ne viens pas dire aux camarades parlementaires qu'ils ont toujours raison, mais pour eux comme pour les autres, il faut avant toute chose regarder, sa propre conduite, c'est donc une question d'organisation intérieure.
Ensuite, discipline : lorsqu'une décision est prise, même sur le plan fédéral, même sur le plan local, je n'admets pas que sous prétexte de querelle personnelle, on vienne trainer dans la boue, un camarade du Parti dont le choix des amis a fait qu'il est arrivé avant vous !
Nous arrivons ainsi au fait suivant, c'est que le dévouement de camarades qui passent leur temps, leurs nuits et leurs jours au service du Parti, se trouve anéanti parce qu'un certain monsieur qui, à un moment donné, a eu de l'importance, par sa paresse, par sa négligence, par son désintéressement, Vient dire que celui par qui on l'a remplacé n'est pas l'homme qu'il faut et va, aux ennemis du Parti, aligner tous les défauts de celui qu'on lui a choisi comme remplaçant.
Je trouve que là, camarades des fédérations, nous avons un mot à dire. Nous nous plaignons que l'on réduise notre rôle de militant à sa simple expression, mais ce n'est pas viral, c'est parce que nous devenons veules qu'il en est ainsi. Si nous avons le courage de dire à un homme qui fait du mal au Parti : " Vôtre place n'est pas ici, allez-vous en " ; nous aurons retrouvé notre tâche de militant !
Peut-être, camarades, n'ai-je parlé que de choses qui existent dans de petites fédérations, de manière exceptionnelle, je le souhaite, en tous cas, comment voulez-vous que nous ayions de nouveaux adhérents quand nous voyons des faits comme celui que je vais vous relater.
Je vis un jour arriver chez moi, un jeune étudiant du Parti qui avait eu maille à partir avec ses camarades a sur des questions que j'ignore, mais, questions personnelles, certainement, m'amenant un étudiant et me demandant comment je pouvais le faire inscrire au Parti. Je lui ai demandé pourquoi il ne le faisait pas lui-même ce qui lui a donné l'occasion de faire de grands discours pour me prouver qu'au Parti on lui en voulait, qu'il fallait essayer par la bande d'entrer, montrant en quelque sorte à ce garçon que nous étions une bande d'aigrefins et d'hypocrites. Je vous assure que je pensais que ce camarade devait être quelqu'un qui venait pour nous espionner, que ça ne pouvait pas être un vrai socialiste, néanmoins, nous l'avons éprouvé et nous nous sommes rendu compte, qu'heureusement, bien conseillé, il était sincère et que ce n'était pas du tout quelqu'un qui voulait nous espionner.
Alors, vous voyez bien que les militants de la base que nous sommes, avons tous quelque chose à faire, quelques blâmes à nous attribuer et avec un petit plus de modestie et de foi dans notre Parti, peut-être songerons nous moins à blâmer les autres et aurons-nous de meilleurs résultats ! (Applaudissements),
Le Président.- La parole est à Bidet.

André Bidet

Camarades, je n'ai guère l'habitude d'intervenir dans des débats de cet ordre,

mais étant donné ce que j'ai entendu des divers orateurs, certaines idées me sont venues à l'esprit et je voudrais vous les donner.
Je tiens aussi à faire une espèce de compte-rendu, pas de mandat, mais de visites que j'ai pu rendre dans beaucoup de fédérations pour avoir présidé pas mal de Congrès.
Je dois dire mon accord complet avec Bougeron. Je dois dire qu'il a parfaitement analysé les tendances et l'état d'âme du parti encore que lui ne soit pas tellement de ceux, peut-être, qui ont à se plaindre, étant donné le résultat magnifique auquel il est arrivé dans sa bonne ville de Commentry qui est aussi ma ville natale.
On a beaucoup parlé de documentation : c'est vrai, c'est quelque chose d'essentiel, mais c'est là, véritablement un argument trop facile. Quand il n'y a pas documents, immédiatement, on se tourne vers le Parti, le Parti avec un " P " majuscule, sans trop savoir pourquoi, disait hier Ramadier, sans trop savoir ce que c'est le Parti, et quand la documentation existe, cette documentation, on ne la lit pas !
Combien de fois m'est-il arrivé, arrivant chez un secrétaire de section, de voir sur sa table de travail tous les documents édités par le Parti et empilés soigneusement, les bandes n'ayant même pas été coupées !
Je crois qu'il y a là quelque chose contre quoi il faut véritablement réagir, on a perdu, dans la parti, le goût de lire, c'est un mal redoutable ! Remarquez bien que cette perte du goût de lire est aussi un mal national. Il sévit dans tout le pays qui subit une crise de paresse intellectuelle redoutable.
On achète, par exemple, les journaux à gros titres pour se dispenser d'avoir à lire des articles qui sont pensés et réfléchis.
Il y a un autre fait que j'ai constaté et qui m'inquiète véritablement beaucoup. J'ai été stupéfait d'entendre dans certains Congrès des camarades candidats par exemple, aux élections cantonales déclarer : " Oui, je veux bien être le candidat du Parti, mais je veux que ma fédération me laisse une pleine et entière liberté d'action pour constituer sa liste, de manière à prendre Un Tel ou Un Tel ", il s'agit souvent de gens qui ne sont même pas socialistes, ceci étant fait dans le simple but de s'assurer un succès électoral personnel. Je trouve cela éminemment fâcheux et terriblement dangereux, les élections sont faites pour assurer des succès socialistes, autrement je me demanderai pourquoi le Parti participerait aux élections !
J'ai pu constater également que dans de nombreux villages surtout, il y a des maires socialistes avec des mairies qui disposent de conseils municipaux à majorité socialiste alors qu'il n'existe pas de section socialiste dans le village et que, qui plus est, le maire se refuse obstinément à créer une section socialiste.
Comment peut-il faire de l'action socialiste s'il n'a pas à côté de lui un nombre de camarades suffisant pour l'épauler dans son action ? Je me méfie. Ce maire n'est pas disposé à faire une politique socialiste, mais bien une politique personnelle, et nous en arrivons ainsi à la pratique d'une politique de l'homme et cela nous parait très dangereux pour le développement de la pensée socialiste à l'intérieur du pays.

Notre ami Raust a parlé de l'élection du Comité directeur sur des bases régionales et je connais le sérieux de la pensée de Raust, c'est pourquoi je l'invite à réfléchir. Je crains alors le développement des idées régionalistes et de cascade en cascade, on en arrivera à voir s'instaurer dans le Parti ça et là une pensée de village. Je trouve cela redoutable, car je considère pour ma part que précisément le Parti ne sait pas assez sortir d'un certain esprit de clocher, ou même parfois d'un esprit national. On ne se soucie guère des décisions prises, par exemple, par 1'internationale socialiste.

Si je voulais en faire la démonstration, il me suffirait de démontrer que certaines résolutions ne sont pas - prises à l'intérieur du Parti - en corrélation étroite avec des décisions prises par l'Internationale Socialiste. Or, il est une chose que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est celle-ci : le socialisme ne se construit pas en France, il ne se construira même pas dans un seul pays, il doit être une construction internationale pour être une construction définitive.

Et puisque nous en sommes aux confidences, je vous dirai quelle est ma stupéfaction de constater, faisant le compte-rendu de la conférence asiatique de Rangoon, qu'on me dit trop souvent : " Mais qu'est-ce que nous allons faire en Asie ? " On oublie simplement ceci : en Asie vivent les deux tiers de la population du monde et avoir une Asie gagnée au socialisme, c'est acquérir une puissance d'action formidable dont l'Asie ne sera pas la seule bénéficiaire, mais dont le monde entier pourra véritablement profiter.

Dans nos Congrès on parle de tout, et il faut bien le dire souvent on ne parle de rien, parce qu'on n'approfondit pas suffisamment les questions. Je crois que, là aussi, il faudrait trouver de nouvelles méthodes de travail. Georges Brutelle en avait conçu une qui n'a pas retenu dans la suite l'agrément de la majorité, mais je crois qu'il faudrait revenir là-dessus, et étudier nos questions de Congrès à l'intérieur de Comités, chaque Comité ayant la responsabilité de son étude et passant les trois ou quatre jours d'un Congrès à fouiller véritablement le problème en discussion, de manière qu'en séance plénière, il n'y ait plus qu'à ratifier ou à apporter quelques modifications de détail. Cela éviterait bien des discours superflus et surtout ces perpétuelles redites qui sont lassantes à un point tel que l'on voit les camarades qui délaissent les tables pour aller se recréer dans ce qu'on appelle le Bar.

Je crois devoir appeler vraiment l'attention du Parti sur la nécessité pour lui d'élargir sans cesse son horizon, de ne pas se borner à la contemplation du clocher, même pas à la contemplation du Palais Bourbon, mais de voir un peu ce qui se passe au-delà des frontières. Nous avons de multiples leçons à y prendre.

J'aurais voulu parler un peu d'une question soulevée par notre camarade Mireille Osmin en ce qui concerne la représentation des Conseillers de l'Union française à l'intérieur du Comité directeur ; c’est un peu délicat, parce qu'on risque de me prêter une intention qui n'est pas la mienne, celle de dire que je vais prêcher pour mon Saint. Je relèverai simplement un point de son intervention, quand elle dit que les conseillers de l'Union française sont juge et partie. Ce n'est pas exact car nous n’avons aucun rôle dans la vie ministérielle, absolument aucun. Le gouvernement n'est nullement responsable devant nous, et la plupart du temps

nous siégeons à Versailles sans qu'il y ait seulement un représentant du gouvernement. Pas de vote de confiance, absolument rien dans cette pauvre assemblée, dont il faudra peut-être un jour d'ailleurs se préoccuper et voir quel est le sort qu'en peut lui faire.

Je sais, et c'est une préoccupation qui a été retenue par le dernier Conseil national, qu'il y a là un problème à résoudre de toute urgence, non pas du point de vue simplement de métropolitain, mais ce qui est beaucoup plus important, du point de vue de l'Outre-mer. Car si en France en ne se soucie pas de l'Assemblée de Versailles, il suffit d'aller se promener en Afrique, par exemple, pour se rendre compte qu'ils sont beaucoup plus attentifs à ce qui peut se passer à Versailles qu'à ce qui peut se passer ailleurs. Et si l'on va dans les Etats associés, c'est beaucoup plus considérable.

Je vous ferai une confidence. Lorsque je suis arrivé là-bas, j'ai été stupéfait de voir combien les officiels se préoccupaient de ma modeste personne. J'en ai fait la réflexion et il m'a été répondu ceci, que je vous rapporte en toute humilité : " Quand il vient chez nous un député, c'est avant tout un représentant de la métropole, mais lorsqu'il vient un Conseiller de l'Union française, c'est le représentant d'une Assemblée qui est la nôtre. Vous nous appartenez au même titre que nos propres délégués, et à cette Assemblée là, nous sommes très attachés. "

Il faudra donc tenir compte aussi de cette préoccupation des Etats-Associés, mais ceci n'est qu'une incidente.

J'enchaîne tout de suite pour dire que ce qui est préoccupant, c'est de redonner au Parti son prestige dans le pays. On a parlé de réunions. Si bien encore faut-il que ces réunions soient organisées. J'assiste à des réunions de sections, c'est lamentable. Le secrétaire arrive, il n'a pas établi d'ordre du jour, alors on discute de tout, on discute de rien et je comprends très bien qu'à la fin les réunions soient complètement désertées.

Organisation de réunions publiques ? La même absence de préparations. Je vais vous narrer une anecdote. J'ai eu à faire une réunion publique dans un département que je ne citerai pas, dans une ville dont la majorité appartenait aux Socialistes, la municipalité était entièrement une municipalité Socialiste homogène. La réunion commence et nous nous apercevons que dans la salle, il y avait au moins trois-quarts de Communistes contre un quart de Socialistes. J'étais là, avec Noguères, et nous nous sommes demandé pendant un moment si nous sortirions vivants de cette salle, tellement les Communistes étaient déchaînés et tellement nous avions peu de camarades autour de nous.

J'ajoute que nous avons tout de même tenu le coup et que sur les quatre heures du matin, nous étions malgré tout victorieux. La victoire appartenait d'ailleurs surtout à Louis Noguères qui est véritablement magistral dans une réunion publique. Je suis moins habitué que lui aux réunions métropolitaines, bien qu'en Afrique du Nord, on soit également chauds dans nos réunions.

Alors, j'en arrive à ma conclusion. Structure du Parti, bien sûr, c'est intéressant et j'aurais voulu vous parler de la manière dont on pourra, par exemple, accrocher d'avantage les territoires d'Outre-mer à la France, si vous voulez,

dans la représentation à travers nos Congrès. Je suis frappé d'un fait : au dernier Conseil national, il y avait peu de métropolitains alors qu'il s'agissait des questions d'union française et aujourd'hui vous n'avez pas un seul de nos camarades noirs pour assister à nos débats. Je me demande s'ils ont voulu rendre la monnaie de la pièce, s'ils sont vexés, froissés, je n'en sais rien, mais il y a là un souci que j'exprime et dont il faudra également se préoccuper.
Le Parti, c'est une grande entité, c'est une organisation dont la valeur collective dépend avant tout du dévouement de chacun de ses membres. Et ce qu'il faut pour accrocher les camarades au Parti, c'est les faire travailler pour le Parti. On l'aime d'autant plus, le Parti, qu'on a souffert pour lui, ça, c'est une vérité d'évidence. Il faut donc rappeler aux camarades qui s'inscrivent au Parti qu'ils le font pour y être des militants et qu'on est militant 24 heures sur 24, ou alors qu'on n'est pas digne d'appartenir au Parti Socialiste. On est militant dans tous les actes de sa vie, de sa vie publique, de sa vie professionnelle et je dirai même de sa vie privée. Un socialiste ne doit jamais abdiquer l'honneur d'être une cible et c'est souvent par son comportement qu'il arrive à développer autour de lui un rayonnement tel que le socialisme en bénéficie. On ne donne rien au Parti si on ne lui sacrifie pas quelque chose.
C'est un des Apôtres qui disait : " Le Christ est une puissance en moi. " Que le socialisme soit une puissance en chacun de nous, et alors l'avenir sera véritablement au Socialisme ! (Applaudissements)

Le Président (Jean Léonetti) La parole est à Mireille Osmin.

Mireille Osmin

Une question à notre camarade Brutelle : la question de l'élection au Comité directeur a déjà été posée au dernier Congrès national. Je voudrais demander à notre camarade Brutelle s'il est bien entendu que le prochain congrès aura pouvoir de décision et qu'en conséquence, cette décision serait immédiatement applicable ?

Le Président - Du point de vue statutaire, c'est évident.

Mireille Osmin - Ah non, pardon camarade. Je demande que notre camarade Brutelle réponde.
Le Président - Le camarade Brutelle va répondre tout à l'heure la liste des orateurs est épuisée. Je vais donner la parole à notre camarade Brutelle pour répondre à la question qui est posée, et c'est ensuite lui qui va conclure sur ce débat qui a été par ailleurs très intéressant et dont je félicite les orateurs et les congressistes qui les ont écouté avec beaucoup d'attention.

Georges Brutelle

A propos de la question de Mireille Osmin, il y a un problème de droit du Parti assez difficile à résoudre en ce sens que lors du dernier Congrès national, parmi

les motions qui étaient renvoyées de la Commission des Résolutions, il y avait celle de Deixonne concernant la modification du mode d'élection au Comité directeur et le Président a omis de soumettre la motion au vote du Congrès, si bien qu'en droit strict, la motion n'ayant pas été soumise au vote du Congrès, il faudrait une assise nationale du Parti décidant officiellement d'inscrire à l'ordre du jour du prochain Congrès la question.
Je pense qu'il ne faut pas nous enfermer dans un cadre aussi formaliste, puisque aussi bien le débat de ce matin, malgré un mauvais départ, a prouvé que la question méritait d'être retenue et que le Comité directeur ayant lui-même inscrit à l'ordre du jour de ce Conseil national qui a accepté l'ordre du jour, la séance d'information sur le mode de désignation du Comité directeur et sur la structure du Parti.
Le Comité directeur devrait automatiquement, à mon avis, tenant compte de l'atmosphère d'aujourd'hui, inscrire officiellement comme si la question avait été régulièrement traitée par le dernier Congrès, la question à l'ordre du jour du prochain congrès national.
Je crois que votre assentiment ici faciliterait pour le droit la tâche du Comité directeur. Je demande au Président de demander simplement s'il y a des oppositions.

Le Président - Y a-t-il des oppositions à la proposition faite par Brutelle ? Pas d'opposition.

Georges Brutelle - Dans ce cas, la question sera inscrite à l'ordre du jour du prochain congrès, avec pouvoir de décision statutaire.

Mireille Osmin - Et l'application ?

Georges Brutelle - En ce qui concerne l'application ce serait valable pour le Congrès suivant.

Mireille Osmin - Voilà Brutelle, pourquoi j'ai posé la question. Si c'était la première fois que nous - je dis nous, les camarades qui sont d'accord avec cette proposition - si c'était la première fois que nous posions la question devant une assise du Parti, je comprendrais très bien qu'on remette statutairement l'application à un autre Congrès. Mais la question est venue régulièrement au précédent Congrès. Etant venue au précédent congrès, il me semble que s'il y a un vote favorable au prochain congrès, l'application doit être immédiate et je crois que là nous n'entamons aucunement les statuts.

Georges Brutelle - Si je réponds qu'à mon avis ça devrait être pour le congrès suivant, ça n'est pas une question de droit. Il est évident que si dès la première séance, ayant pouvoir statutaire le Congrès codifie le mode d'élection, en droit on peut immédiatement procéder selon la nouvelle formule au mode d'élection. Ma crainte c'est que l'allure que prendra le débat n'amène une Commission des

résolutions à se réunir sur la méthode d'élection du Comité directeur, puis une Commission des résolutions sur la politique du Parti, et que matériellement, on décide seulement à la fin du Congrès du nouveau mode d'élection dans ces conditions il est évident que matériellement on ne serait peut-être pas prêts à faire immédiatement le vote suivant ce mode. Mais à mon avis, qui est maître de la décision ? C'est le Congrès national. Le Congrès national décidera s'il juge opportun, matériellement et moralement possible - pour des questions de préparation morale - de mettre immédiatement la chose à exécution, ou s'il décide que ce sera applicable l'année suivante.
Nous pouvons faire confiance au Congrès national pour en décider.

Mireille Osmin - D'accord, Brutelle, ruais je désirerais une précision : quelle sera l'attitude du Bureau du Parti devant notre demande d'application immédiate de cette proposition ?

Georges Brutelle – L'attitude du bureau du Parti sera de demander au Congrès de se prononcer.

Mireille Osmin - Oui, mais il y a tout de même quelque chose qui s'est produit dont les camarades ne sont pas responsables : vous avez omis de mettre au vote lors du dernier congrès la motion de Deixonne. Par conséquent, ce que nous désirons nous, c'est qu'on ne remette tout de même pas l'application, si c'est voté, bien entendu.

Georges Brutelle - En droit, vous pourrez demander au congrès de décider que c'est applicable immédiatement. C'est statutaire. Au moment où le congrès prend la décision de modifier ou de ne pas modifier, d'accepter ou de ne pas accepter un autre système, nous lui demandons, s'il décide d'adopter un autre système de dire si c'est applicable immédiatement ou l'année prochaine.

Mireille Osmin - Vous comprenez combien il est important pour nous de savoir si l'attitude du Bureau du Parti sera une attitude favorable. Si l'attitude du Bureau du Parti…

Georges Brutelle - Ca, je ne peux pas...

Mireille Osmin - Je ne demande pas que Brutelle me donne la réponse immédiatement puisqu'il est seul du Bureau, mais il y a une séance cet après-midi, il peut prendre l'avis des camarades du Bureau.

Le Président - Je ne pense pas que la question puisse être posée ainsi. Je pense au contraire que le Congrès, puisqu'il est maintenant régulièrement mandaté par l'avis unanime du Bureau et du Conseil national pour statuer sur la question, devra prendre la décision.
On peut décider, après la discussion qui aura eu lieu à l'ouverture du Congrès, de

Coll. Fondation Jean-Jaurès

désigner une Commission spéciale qui statuera tout de suite, au lieu de renvoyer à la Commission des résolutions qui n'interviendrait qu'à la clôture des débats. Si on désigne une Commission spéciale, si la proposition est acceptée par la Commission spéciale puis soumise au Congrès qui statue souverainement, s'il décide à ce moment d'accepter la proposition, il devra décider aussi soit l'application immédiate, soit l'application au prochain Congrès.
La question du Bureau ne se pose plus, le Bureau exprimera son opinion comme la plupart des camarades représentant les fédérations, mais il n'aura pas un pouvoir souverain. C'est le Congrès qui statue souverainement. Je pense que vous aurez satisfaction sur la question posée ? Je demande qu'on n'éternise pas le débat sur ce point.

Léon Boutbien

Je ne veux pas prolonger le débat sur la question brûlante que Mireille a posée, mais à mon avis elle fait tout l'intérêt de ce conseil ou toute la désaffection qu'on peut avoir pour lui. Ou bien le conseil après ce débat proposera un texte qui sera répercuté sur les fédérations et le Congrès national se prononcera sur la question, ou alors il n'y aura pas d'information et il n'y aura pas de texte et je demande si le Secrétariat du Parti diffusera la motion qui avait été soumise et sur laquelle on se prononcerait.
En tout état de cause, ça n'est pas le premier congrès ce n'est même pas le second, c'est presque déjà le troisième congrès qui sera appelé à trancher cette même question. Or, lorsque nous demandons que le Congrès puisse statuer, c'est pour que la décision puisse être appliquée immédiatement, car on reporte cette application de congrès en congrès.

Le Président (Jean Léonetti) - C'est tout à fait d'accord, seulement il y a tout de même un point qui est maintenant clair et qui a emporté la décision unanime du Conseil national : la question sera portée devant le prochain Congrès national. Il aura pouvoir de décision, étant donné que c'est un Congrès statutaire et que nous avons décidé par avance que toutes les propositions qui seront faites seront discutées à l'ouverture du Congrès.
J'ai proposé tout à l'heure qu'une Commission spéciale à la clôture de la discussion sur ce point se réunisse, et propose une décision au Congrès. Le congrès statue souverainement et la question est réglée.
Il est évident que toutes les interventions qui ont eu lieu aujourd'hui sur ce point doivent être immédiatement imprimées et envoyées à toutes les fédérations. Donc, possibilité pour toutes les fédérations d'avoir à l'avance connaissance de tout ce qui est discuté depuis ce matin ici. Je pense que la question ne soulève plus de difficultés ?
Laissez parler Brutelle, je pense qu'il va rassurer tout le monde.

Georges Brutelle

Excusez-moi, une seconde. Il y a deux arguments qui font que le Bureau du Parti

Fondation Jean Jaurès

ni ce matin, ni cet après-midi, ne peut dire à Mireille Osmin qu'il prendra position au cours du Congrès pour que la décision retenue statutairement soit applicable immédiatement ou un an après. Pourquoi ?
Imaginons que la décision soit la présentation régionale et qu'il s'ensuive un mode de consultation des fédérations, sur lequel le Congrès n'est pas préparé. C'est donc ultérieurement qu'il faudra que le Comité directeur soit désigné. En attendant, il faudra bien remplacer celui qui arrivera à expiration. D'où un procédé à définir par le Congrès national.
Imaginons par contre qu'il soit décidé un système de représentation proportionnelle. On peut imaginer différentes formules. Si la préparation ne s'est pas faite en vue de ce vote, de ce mode de désignation du Comité directeur, il se peut que le Congrès national - c'est moins dangereux que dans l'exemple précédent - mais il se peut que le Congrès ne soit pas prêt à ce nouveau mode de désignation.
C'est donc le Congrès, à mon avis, qui devra apprécier du moment auquel on appliquera la décision, que ce soit au Congrès de l'année suivante ou au congrès en cours. Je voudrais l'éviter pour d'autres raisons : c'est moi qui ai la charge de l'administration du Parti et de ses finances, et ça compte, mais ce serait au Congrès national de décider si on devra procéder trois mois après à de nouvelles assises pour désigner le Comité directeur selon la nouvelle formule, ou si cette application est renvoyée à l'année suivante.
C'est donc suivant la décision prise qu'on pourra avoir quelque chose d'applicable tout de suite, ou quelque chose qui nécessitera - de l'avis unanime peut-être -un renvoi à l'année suivante ? Je demande donc que, considérant que.la décision sera statutaire, on laisse au prochain Congrès la latitude, en fonction de la décision qu'il aura prise, de décider souverainement de la date d'application, et je crois que c’est sage.

Mireille Osmin - Je demande si on enverra en même temps aux différentes sections les propositions de modifications du Comité directeur en disant très précisément : " La décision qui sera prise sera-t-elle immédiatement applicable ? " Les fédérations ou les Sections pourraient en décider dans leur sein, afin que la question ne soit pas posée au cours d'un Congrès où on sait très bien qu'il y a des moments où on est un peu débordés par tout le travail et où on adopte forcément la solution de facilité en disant : " Le Bureau exécutera pour la prochaine fois. "
Si je demande cela, c'est uniquement parce que la proposition a été faite plusieurs fois et est passée régulièrement devant différents congrès.

Georges Brutelle - Je ne peux pas donner satisfaction à Mireille Osmin personnellement, exactement pour la raison que je viens d'indiquer tout à l'heure. Il me serait facile de dire : " Oui, nous poserons la question dans les documents en disant : voulez-vous que la décision soit applicable immédiatement ? ", pour en finir avec ce débat et être tranquille, je pourrais dire à Mireille " Oui, ça n'a aucune espèce d'importance. " Et pourtant, nous nous retrouverions devant la difficulté au moment du Congrès, car alors les camarades mandatés pour

l'application immédiate mais qui ne seraient pas satisfaits de la décision prise changeraient eux-mêmes peut-être d'avis - ça peut arriver à la fédération de la Seine - et demanderaient le renvoi à plus tard pour avoir le temps de se préparer au nouveau mode de vote.
En réalité, la question dont on doit discuter, c'est la structure qu'on va donner au Parti, et selon la structure, le Congrès lui-même décidera si c'est applicable tout de suite ou non. Je demande qu'on s'en tienne là.

Le Président – C'est évident, on ne peut pas dire autre chose. La proposition faite par Brutelle est très raisonnable.

Léon Boutbien - Il n'est pas question de décider autre chose, il est question d'informer les fédérations que le délai d'application des mesures prises sera décidé souverainement par le Congrès.
Georges Brutelle - D'accord sous cette forme avec Boutbien. Nous dirons aux fédérations : " Le Congrès national décidera de la date d'application, soit ultérieure, soit immédiate ".

Le Président - Bon.

Georges Brutelle - Je voulais donner quelques informations complémentaires et d'abord répondre brièvement à quelques questions. Ensuite, j'avais l'intention de donner mon point de vue sur un certain nombre des problèmes soulevés ici, mais il est trop tard pour le faire, et comme nous aurons d'autres débats ce sera bien facile d'y revenir.
Quelques observations sur ce qui a été dit.
Andrée Viennot a parlé de l'officialisation des listes qui circulent de main en main dans le système actuel au moment des élections au Comité directeur. Cette officialisation a été décidée déjà et une fois on a affiché au tableau noir deux listes proposées par deux groupes de camarades. Il n'y a donc pas d'inconvénient à ce qu'on revienne à ce système.
Est-ce qu'il donne à Andrée Viennot satisfaction, je n'en sais rien, parce que lorsque des camarades se sont rencontrés, ont décidé de présenter des listes, il y a en dessous encore d'autres listes qui repassent pour décapiter les autres, ou changer des noms, et nous revenons quand même au cas précédent, ça n'apporte pas forcément de garantie.

Andrée Viennot

Je me permets de vous interrompre. Je crois que vous avez raison. La formule que j'ai proposée, puisqu'elle a déjà été essayée et n'a pas donné satisfaction, ne répond, pas aux préoccupations qui sont les nôtres, et qui sont à la fois celles d'un certain nombre de camarades, préoccupations qui visent à donner une représentation aux deux tendances, mais à ne pas négliger et surtout à ne pas provoquer éventuellement des motions contraires les unes aux autres quand, sur le fond des questions, on est d'accord. Il faut éviter de créer des motions

Fondation Jean Jaurès

artificielles, qui ne seraient faites que pour fixer les tendances.
Je pense alors qu'on pourrait peut-être arriver à un accord sur la base suivante : une proportionnelle qui serait faite non pas sur les motions, mais sur les listes. Sur des listes de camarades comme celles qui ont été faites mais sur lesquelles on voterait à la proportionnelle, et non pas sur les motions.
Le Président - En somme, pas de vote sur des déclarations, mais des votes sur des noms.

Georges Brutelle

Je n'entrerai pas dans le débat, mais je ne suis pas d'accord. Enfin la proposition d'Andrée Viennot est enregistrée et sera reproduite dans le bulletin qui donnera le compte-rendu de ce débat d'information. En ce qui concerne les textes courts concernant l'éducation sur lesquels notre camarade de la Gironde a attiré notre attention, on a bien fait d'insister sur l'insuffisance de l'éducation dans le Parti je crois, mais quelle méthode utiliser ? L'idée des textes courts pour permettre des discussions dans les sections, nous y avons pensé, nous avons fait des tentatives à plusieurs reprises sous des formes différentes.
On a donné un texte historique du maître du socialisme qui avait d'ailleurs sa valeur dans la réalité présente. On l'a publié dans un bulletin en recommandant aux sections de mettre la discussion à l'ordre du jour et de nous faire connaître le résultat. On a demandé à plusieurs reprises des discussions sur des études faites par la Commission agricole ou par la Commission économique, en insistant pour qu'on nous fasse parvenir des observations. Savez-vous, à chaque fois, combien d'observations sont parvenues ? Il n'en est jamais parvenu aucune.
Nous avons reçu parfois des réflexions fort abondantes d'un camarade qui, à titre privé, écrivait au Secrétariat général du Parti pour donner son point de vue sur des questions de cet ordre, mais jamais le résultat d'un débat dans une section ne nous est parvenu.
C'est donc essentiellement, à mon avis, un travail de nos secrétaires de sections, et je recommande aux secrétaires fédéraux le maximum de vigilance dans ce domaine
Une autre question posée par Bidet : la documentation. C'est bien beau, mais on ne lit plus. Il faut essayer de faire lire les camarades.
Je ne veux pas être trop sévère, et m'accrocher à des formules qui sont dépassées. On dit souvent que l'armée est en retard d'une guerre, il ne faut pas non plus que nous soyons, dans la propagande, en retard d'une guerre, camarades.
Il y a peut-être des raisons au fait que les gens ne lisent plus comme ils lisaient autrefois. Ce n'est peut-être pas un fait isolé du Parti. Le travail que vous devez, demander au Bureau du Parti et au Secrétariat Général, c'est justement de rechercher ce qui accroche les gens. S'ils ne lisent plus, peut-être s'informent-ils par d'autres moyens. C'est à nous de chercher à utiliser ces moyens.
Il y en a un que nous essayons de mettre en pratique, c'est le cinéma. Ne le prenez pas comme quelque chose de récréatif, qui attire les gens. Prenez-le comme un moyen d'expression d'actualité qui est nécessaire pour toucher

l'opinion et faites l'effort maximum pour vous en servir d'une façon efficace pour le Parti.
Je ne reprendrai pas d'autres questions, quoiqu'il en est d'importantes qui ont été évoquées ce matin. Il est un peu tard et ce pourra être l'objet d'un autre débat. Mais il est une chose que je voudrais demander au Parti, lorsqu'il va se pencher sur sa structure et sur les méthodes d'élection du Comité directeur, c'est de juger en fonction des conditions objectives de notre lutte et non pas en fonction des avantages ou des inconvénients d'un système utilisé actuellement ou d'un système qui a été utilisé dans le passé.
Je crois que nous avons le grand tort, dans ce Parti, de discuter toujours de nos méthodes d'organisation. La question a été à l'ordre du jour de nombre de Congrès ou de Conseils nationaux depuis 1946. C'est important, bien sûr, tellement important que le Secrétariat administratif du Parti se refuse à dépenser 500.000 frs peur éditer les statuts, afin de les mettre dans les mains de chaque militant, étant donné qu'on attend toujours la prochaine édition et qu'on ne veut pas faire des éditions partielles.
Mais je voudrais demander que ce soit en fonction de nos conditions de lutte que nous posions le problème de la structure du Parti. Peut-être faut-il réfléchir un peu au comportement de l'opinion publique ouvrière que nous n'arrivons pas à toucher, et je dirai même au comportement de l'opinion publique de certains milieux intellectuels que nous n'arrivons pas à toucher non plus.
Les conditions auxquelles j'arrive sont très brutalement opposées aux conclusions que j'ai entendues ici, car j'arrive à des conceptions de centralisme - pas à la méthode du Parti Communiste - mais à des conceptions de centralisme véritablement démocratiques.
Je suis persuadé que nous devons davantage nous comporter devant l'opinion publique comme une armée organisée pour la conquête du pouvoir que comme un club de sempiternelles discussions. Car quelles sont les raisons essentielles du maintien du Parti Communiste ? Vous ne pouvez pas dire que vous allez trouver ces raisons dans la politique du Parti communiste qui ne touche pas tellement la classe ouvrière. Il faut avoir une certaine dose de possibilités acrobatiques pour à 3 ou 6 mois d'intervalle, arriver à défendre des positions contradictoires, et pourtant les gars du Parti Communiste s'accrochent. Pourquoi ? Parce qu'ils ont une maison qu'ils sentent fortement fabriquée, dans laquelle ils ne discutent pas.
Nous voulons faire l'inverse, mais nous voulons une maison qui, devant l'opinion publique, présente un corps uni. Or, nous devons nous demander si la composition sociale de notre Parti ne fait pas en sorte que nous recueillons, de l'opinion publique, quelque chose de pas très bien défini ; il est faux de dire que nous ne sommes pas un Parti d'ouvriers, que nous ne sommes pas le Parti des gens les plus défavorisés de l'opinion, mais nous sommes le Parti des gens qui sont le moins grégaires, dont la fonction sociale, dont les opinions, les conditions de travail font qu'ils ont une vie individuelle plus grande. Nous avons le fonctionnaire qui se trouve plus ou moins isolé au Bureau ; nous avons des petits commerçants, des petits artisans. Mais l'ouvrier d'usine qui vit d'une vie

collective, pris en bloc tous les jours à l'usine, il y a des endroits où nous arrivons avec peine à le toucher.
On a parlé du monolithisme de la fédération du Nord ou du Pas-de-Calais ; il faut se demander pourquoi les fédérations arrivent à maintenir ce potentiel ouvrier dans les usines. C'est parce que celles-ci s'adaptent, dans leurs modes d'action, aux concepts collectifs des ouvriers. Lorsqu'ils sont à l'usine, tous les jours, croyez-vous que ce sont les problèmes dont nous discutons le plus souvent au sein du Parti, sur lesquels nous nous opposons même devant l'opinion publique, qui retiennent le plus leur attention ? Non, II y a chez certains intellectuels qui vont chercher ailleurs leurs mots d'ordre politiques et qui ne réfléchissent pas sur la politique, aussi bien que dans la classe ouvrière, une sorte de comportement grégaire.
Or, ce qu'il faut, c'est ne pas nous présenter comme des gens incapables de les rassembler parce qu'ils ont un comportement grégaire ; il faut que nous adaptions notre tactique à leur tempérament, que nous allions les chercher tels qu'ils sont. A ce moment-là, la question se pose pour nous de ne pas faire comme le Parti Communiste qui les maintient dans cet état grégaire pour les dominer. Une fois que nous les aurons amenés chez nous, nous devrons les inciter à la discussion.
Nous nous présentons devant eux avec un comportement mou, un comportement relâché, un manque de volonté de combat, une sorte de doute, très souvent, chez les militants qui les abordent, sur les raisons qu'a le Parti de prendre la ligne de politique qu'il prend. C'est ce qui est avant tout néfaste, et c'est en fonction de cela, essentiellement de cela, que je voudrais demander aux camarades qui étudieront les problèmes de la structure du Parti et même les problèmes de principes (désignation de l'organisme central) de se pencher sur cela et de réfléchir avant de définir la structure qui convient au Parti pour son efficacité plutôt que pour ses bavardages.
(Applaudissements)

Le Président (Jean Léonetti) - Je vous rappelle le programme de cet après-midi : projection du film " Communes de France ", de 15 heures à 16 heures 30.
A 16 heures 30, réunion du Conseil national pour le rapport de la Commission des résolutions, et vote.
On vous propose, pour cet après-midi, comme Président, notre camarade Gazier, assisté de Woehl (Bas-Rhin), Sibué (Savoie), et Andrée Viennot (Ardennes).
La séance est levée.

Parti Socialiste SFIO
Conseil National des 21 et 22 mars 1953.
Séance du dimanche 22 mars 1953
(Après-midi)

Fondation Jean Jaurès

Georges Brutelle

Camarades, nous vous proposons pour la séance de cet après-midi, le bureau suivant :
Président : Albert Gazier
Assesseurs : notre camarade Woehl, du Bas-Rhin, notre camarade Sibué, de la Savoie, et notre camarade Delvaux, de la Moselle.
Ces camarades sont priés de prendre place au bureau immédiatement.
Camarade, la séance est ouverte. Je donne tout de suite la parole à Pierre Commin.

Pierre Commin

Camarades, seulement deux mots. Vous venez d'assister à la projection du film de propagande concernant les réalisations municipales. J'ai le devoir de remercier, au nom du Parti, tous nos camarades techniciens, qui, dans des conditions très difficiles, ont réalisé ce tour de force, avec des moyens limités de mettre à notre disposition un instrument de propagande, qui, je le pense, n'est pas négligeable.
Je voudrais ajouter, pour répondre à un certain nombre de questions qui nous ont été posées, qu'il ne nous a pas été possible de présenter les innombrables réalisations municipales de la France et qu'un grand nombre de fédérations n'ont pas retrouvé, dans cette bande cinématographique, quelques unes de leurs réalisations les plus importantes et les plus caractéristiques. Je voudrais, pour que vous compreniez bien les conditions dans lesquelles nous avons travaillé, vous dire qu'il nous a fallu non seulement aller très vite, éviter de longs déplacements – et cependant, pour la réalisation du film, il a fallu faire déjà 10 000 kilomètres – mais limiter surtout les dépenses. Et, au surplus, nous ne pouvions pas dépasser quarante à quarante cinq minutes, faute de quoi le documentaire que nous aurions présenté risquerait de créer des difficultés pour les réunions de propagande au cours desquelles il faut aussi parler de la politique générale et du programme du Parti.
Je voudrais, donc, que nos camarades comprennent qu'il nous a fallu limiter à quelques exemples sur des questions importantes qu'il nous fallait traiter pour montrer à l'opinion comment les Socialistes peuvent résoudre, dans le cadre municipal, tel ou tel problème. Cependant, je crois que, tel qu'il est, il constitue une arme de propagande. Il ne reste maintenant qu'à l'utiliser au maximum, et je voudrais rappeler que nous mettons à la disposition des fédérations des copies en 16 millimètres, au prix de 30 000 francs, et tous les camarades connaissant les problèmes techniques du cinéma se rendront parfaitement compte que c'est un prix extrêmement bas, et, pour ceux qui disposeraient de grandes salles, et par conséquent, d'un appareillage conforme aux règlements de police, en trente cinq millimètres, au prix de 80 000 francs.
Voilà, camarades, la communication que je tenais à vous faire. Je crois surtout que je dois insister pour que nous ayons pleine reconnaissance à ceux de nos camarades techniciens qui ont bien voulu, en cette circonstance, mettre leur

dévouement et leur talent au service du Parti.
(Applaudissements).

Le Président (Albert Gazier)

Camarades, il reste un point à l'ordre du jour : Rapport de la Commission des résolutions, et vote.
Je rappelle les conditions dans lesquelles doit se dérouler ce débat. Ces conditions sont fixées par le règlement intérieur du Conseil national. Les voici : Nul délégué n'a la parole après le dépôt des résolutions que pour développer un amendement. Cinq minutes sont accordées à l'orateur. Le rapporteur, et éventuellement le contre-rapporteur, peuvent seuls répondre à l'auteur de l'amendement ; ils disposent, à cet effet, chacun de dix minutes.
Ce règlement veut dire qu'à l'occasion du vote des résolutions et du débat qui précède ce vote il ne peut pas être question de recommencer complètement le débat qui a déjà eu lieu dans la discussion générale. Il s'agit simplement d'exposer les modifications que l'on souhaite voir apporter au texte qui est présenté par la Commission. Je crois qu'il est de l'intérêt de tous de respecter très strictement ce règlement intérieur.
La commission des résolutions s'est réunie. Elle a terminé ses travaux et a nommé comme rapporteur Guy Mollet. Je lui donne la parole.

Guy Mollet

Camarades, très peu de choses à dire, avant de vous donner connaissance du texte. Le rôle du Conseil national n'est pas de tenter de définir une politique nouvelle. Il a comme seule mission de rendre plus actuelles les décisions de nos congrès antérieurs et de dire comment ces décisions ont été respectées dans l'intervalle des Congrès. Autrement dit, il n'est pas nécessaire, pour un Conseil national, de conclure par une longue motion, une longue résolution de politique.
Aussi aujourd'hui avons-nous une résolution très courte. Cependant, la Commission des résolutions a été unanime pour estimer qu'étant donné la proximité des résolutions il y avait le plus grand intérêt à ce que les militants, pour la campagne municipale, soient armés d'un document définissant, ou plus exactement reprenant la définition de la politique actuelle du Parti dans tous les domaines. C'est la raison pour laquelle la Commission a été unanime a dire qu'un appel serait mis au point par quelques camarades, une petite commission composée de nos amis Rosenfeld, Augustin Laurent et Pierre Commin, se réunira et établira un texte que le Comité directeur entérinera mercredi et qui sera alors communiqué à la presse et envoyé à toutes nos fédérations.
En ce qui concerne la résolution, il s'agit d'un texte que l'on peut subdiviser en six paragraphes, dont les cinq derniers sont présentés au nom de la commission unanime.
Sur le premier, un groupe de camarades de la commission présentera, par l'intermédiaire de Marceau Pivert, je pense, un amendement. Je vous lis maintenant la résolution sans autre commentaire, en rappelant simplement que

c’est seulement sur le premier paragraphe qu’il y aura un amendement :
" Remplissant sa mission statutaire de contrôle de la politique suivie par le Parti dans la période qui sépare deux Congrès, le Conseil national se félicité que le groupe parlementaire et le Comité directeur, aient marqué vigoureusement la position du Parti dans sa lutte contre la majorité parlementaire. "
Je passe maintenant au second paragraphe, et maintenant je ne couperai plus le texte. Si je me suis arrêté ici, c’est pour dire que c’est seulement sur ce paragraphe qu’il y aura un amendement. Maintenant, voici le texte adopté unanimement :
"En ce qui concerne l’organisation de la sécurité collective du monde libre, le Parti approuve pleinement la participation de la France, mais rappelle que les crédits militaires, dans les temps actuels, ne constituent qu’un aspect du problème de la défense nationale et que la justice sociale et l’expansion de l’économie sont aussi une partie essentielle de la défense contre l’agression. En conséquence, le prochain Congrès nationalisera chargé de fixer sur cette question l’attitude du Parti en fonction des impératifs suivants : nécessité de limiter les crédits militaires à la mesure compatible avec les exigences de la justice sociale et du développement économique du pays et obligation impérieuse de promouvoir, en France, une politique économique et sociale, conforme aux besoins d’une nation soucieuse d’assurer sa sécurité.
En ce qui concerne la Communauté européenne de défense, le Conseil national rappelle que les questions de principe et de procédure ont été tranchées par le dernier Congrès du Parti. Un Conseil national extraordinaire est prévu avant la réunion du Parlement pour se prononcer sur la ratification. Le Conseil national estime que la décision de la France doit être prise conformément à sa constitution par la représentation nationale souveraine. Le recours à toute procédure exceptionnelle, en laissant penser que les institutions sont incapables de fonctionner normalement dans ces conditions, ne pourrait que favoriser les entreprises des adversaires du régime républicain.
Le Parti poursuivra, d’autre part, ses efforts au sein de l’Internationale Socialiste en vue de déterminer, sur l’ensemble des problèmes européens, une politique commune à tous les Socialistes.
Sur le plan économique et social, le Conseil national estime que le Parti doit, dans sa propagande, insister sur le grand danger que fait courir au pays la politique actuellement suivie. Cette politique, en provoquant le chômage et la misère, place la France dans une situation d’infériorité par rapport aux autres nations. Le Conseil national invite tous les militants à faire connaître au pays les solutions socialistes, notamment en ce qui concerne le logement, la réforme fiscale, l’organisation économique, le plein emploi, l’amélioration du pouvoir d’achat des travailleurs et des vieux, et la participation de la classe ouvrière à la gestion de l’économie. Par exemple, le programme socialiste de reconstruction et de construction, prévoyant à la fois 150 000 logements par an et le moyen de les financer, doit être opposé aux dispositions illusoires du plan Courant.
Les militants diffuseront largement l’appel au pays que le Comité directeur mettra au point dans sa prochaine séance. Le Conseil national constate que le

pays prend, chaque jour d'avantage, plus clairement conscience que la politique réactionnaire actuelle mène avec certitude à la crise ou à l'inflation. Tous ceux qui veulent à la fois échapper au chômage et à la hausse des prix se trouvent par là même amenés à adopter les solutions d'organisation économique et de progrès social préconisées par le Parti Socialiste.
Le Conseil national, enfin, charge le Comité directeur et le groupe parlementaire de suivre avec attention l'évolution de la situation en Tunisie, au Maroc et en Indochine, afin d'intervenir avec vigueur pour faire prévaloir les solutions et les exigences formulées par le Parti dans ses assises nationales. "

Le Président (Albert Gazier) : Camarades, en raison de ce que vient de dire Guy Mollet, je crois qu'il est préférable pour la clarté de la discussion, de commencer par discuter le premier paragraphe de la résolution. C'est donc sur le premier paragraphe de la résolution que la discussion est actuellement ouverte et je donne la parole à Marceau Pivert pour défendre cet amendement.

Marceau Pivert

Chers camarades, nous nous sommes mis d'accord à la Commission des résolutions pour marquer le plus possible ce qu'il y a de commun entre nous, surtout à la veille d'une campagne électorale dans laquelle nous espérons que le Parti uni triomphera de ses adversaires.
Cependant il y a des problèmes extrêmement sérieux qui ont été abordés dans l'action même de nos élus et du Comité directeur, et c'est pourquoi il nous semble – je dis " nous " en parlant non seulement de François Lenhardt et Mossé, à la Commission des Résolutions, mais d'un camarade comme de Preux, qui est actuellement à Bordeaux, et d'un certain nombre de fédérations qui nous ont fait connaître leur accord, comme l'Ain, l'Aisne, l'Isère, la Loire-Inférieure, l'Oise, la Haute-Savoie, la Savoie, les Côtes-du-Nord, le Morbihan et la Seine évidemment, - que l'on devrait exprimer le sentiment du Parti sur un point particulier, mais essentiel, celui des crédits militaires et de l'Indochine, dans les termes suivants.
Pour bien marquer qu'il y a accord sur une grande partie de l'activité du groupe parlementaire et du Comité directeur, nous avions proposé nous-mêmes, le début, qui est à peu près ce que Guy Mollet vous a lu sur le premier paragraphe. Donc, nous disons :
" Le Conseil national se félicite que le groupe parlementaire et le Comité directeur aient, en général (c'est l'expression que nous mettons, "en général", et cette expression n'est pas dans le texte rapporté par Guy Mollet), marqué vigoureusement la position du parti dans sa lutte contre la majorité de réaction, en particulier contre les entreprises cléricales, contre la fiscalité de classe, contre le colonialisme en Afrique du Nord.
Par le vote contre l'ensemble du budget, par le discours du Secrétaire Général du parti devant l'Assemblée à l'occasion de 1'investiture de René Mayer, le groupe parlementaire et le Comité directeur ont bien exprimé la volonté du parti. Cependant, le Conseil national estime que le sentiment profond du parti et les

Fondation Jean Jaurès

résolutions de ses assises antérieures auraient été mieux interprétés si le Comité directeur et le groupe parlementaire s'étaient abstenus de voter dans leur totalité les crédits militaires, eu égard aux exemples d'étalement donnés par les démocraties anglo-saxonnes, à l'absence et une réforme fiscale démocratique qui répartirait équitablement les charges du réarmement et d'une politique d'expansion économique capable d'empêcher l'écrasement du niveau de vie des travailleurs.

De même, pour les crédits de la guerre d'Indochine, l'abstention, telle qu'elle a été pratiquée en 1952, aurait traduit plus fidèlement la volonté exprimée par le dernier Conseil national d'obtenir du gouvernement la déclaration d'une trêve et de négociations pour mettre fin au conflit."

Je veux aussi brièvement, malis assez complètement, expliquer pourquoi les camarades, qui ont suivi d'assez près ces divergences d'opinions entre nos fédérations et l'attitude officielle du parti, considèrent qu'il ne leur est pas possible de se rallier à une motion d'unanimité qui ne dirait pas le sentiment que nous avons à ce sujet.

Naturellement, je pense, et nous pensons tous, à l'exploitation que l'on pourrait faire à l'extérieur de ce que nous sommes obligés de révéler comme divergences sur des points essentiels. Mais, camarades, c'est de toujours, dans le parti, qu'il y a des divergences et précisément, je demanderai aux camarades qui pourraient être émus à ce sujet de souligner éventuellement devant l'opinion, si par hasard nous avions la majorité et si par hasard le groupe parlementaire ne se trouvait pas, sur ce point, approuvé pleinement, à quel point ce serait une manifestation de démocratie réelle dans le parti que les militants contrôlent leurs élus au point d'être capables de rectifier leurs votes et de dire : " Non, sur ce point-là vous n'avez pas bien agi ".

Et nous le ferions, et nous le ferions avec un sentiment totalement différent de ce qui se passe dans les partis totalitaires où, sans consulter les militants, on dit un jour blanc, l'autre jour noir, et les élus appliquent sans avoir même à participer à quelque discussion que ce soit. La démonstration qu'une démocratie efficace et vivante est de l'autre côté, et pas du leur, n'est pas négligeable, camarades, dans les circonstances actuelles que nous traversons.

J'ajoute en tout cas que, pour notre part, nous tenons compte de ce sentiment, un peu d'inquiétude, et que - je reprends une expression que j'ai déjà utilisée hier - c'est avec une certaine patience affectueuse (l'expression est de Manes B., elle me plaît beaucoup) que nous espérons que le Parti lui-même, même s'il ne le disait pas aujourd'hui, sera capable, par sa maturité politique, de rectifier des erreurs, sans pour cela considérer que c'est dramatique. Nous poursuivons cet effort avec confiance. La rectification permanente et la clarification politique sont justement l'une des fonctions ou Parti Socialiste.

Naturellement, que les Staliniens ne cherchent pas à utiliser cette divergence, car nous sommes les premiers à leur interdire toute intervention dans cette discussion, et je tiens à le souligner de cette tribune. Les gens qui trouvent tout à fait normal que la Russie soviétique absorbe 16 ou 17% de son revenu national pour le militarisme stalinien et qui sont contre le militarisme ici ne sont pas

qualifiés, d'autant plus que le revenu national russe atteint à peu près la moitié par tête d'habitant du revenu national d'un français par conséquent, nous ne permettrions pas que cette discussion, qui a lieu sur le plan socialiste, puisse être utilisée par quelque totalitaire que ce soit.
Ici, il n'y a par conséquent pas d'inquiétude. Mais nous sommes devant un fait : le budget de guerre, d'après les chiffres mêmes de Pineau, 1 106 milliards (je ne compte pas les 173 milliards payés par les Américains), cela fait
plus de 30% c'est-à-dire que, sur 100 francs d'impôt payés dans les conditions de fiscalité que vous savez, il y a 30 francs qui sont absorbés, et je crois pouvoir rappeler que le congrès de 1948 s'était exprimé sur ce point dans les termes suivants : " Lutte contre l'inflation monétaire et cause majeure de hausse des prix notamment par la réduction des dépenses de l'Etat, plus particulièrement des dépenses militaires" en 1948 ! "Celles-ci doivent être profondément comprimées et adaptées à nos ressources économiques et financières actuelles. Dans le cadre d'un plan de réorganisation de la défense nationale, pour le budget de 1949, elles devront être ramenées au-dessous de 25% du budget des dépenses ordinaires."
Nous avons dépassé les conditions. Je sais très bien ce qu'on peut dire : il y a eu 1950 c'est-à-dire la guerre de Corée. D'accord, camarades, reste à savoir si nous sommes, aujourd'hui, en 1953, dans une situation internationale un peu différente, exactement dans l'état d'affolement et de précipitation, et d'improvisation, où nous étions en 1950, 1951, 1952. Si vous le croyez, alors, je comprends votre vote. Nous ne le croyons pas, et c'est parce que, derrière cette divergence, il y a probablement une divergence plus profonde, que nous aurons l'occasion d'expliciter devant le congrès national, entre une certaine politique internationale du socialisme et une autre. Mais je ne veux pas aborder ce sujet sur le fond.
Je dis, et je ne suis pas tout seul à le dire : on a dépassé la limite. Je ne suis pas tout seul à le dire. J'ai, par hasard, et pour une fois (vous me permettrez de 1e souligner, c'est vraiment un avantage) un allié de taille : l'ancien ministre de la Guerre, Paul Ramadier, écrivant dans " Paris Presse ", le 12 février 1953 : " Le total des programmes et le coût des effectifs correspondants ne doivent pas dépasser ce que l'économie française peut supporter ".
Cependant, on a dépassé cette mesure. Par conséquent, camarades, si vous avez dépassé cette mesure, vous n'avez pas rempli le mandat que le Congrès du Parti vous avait confié et ce n'est pas moi qui le dis, c'est Ramadier. Par conséquent vous êtes en présence d'une difficulté qu'on ne pourra absolument pas passer muscade, n'est-ce pas. On ne peut pas faire d'acrobaties avec ce genre de problèmes. La revue socialiste a parfaitement étudié, avec le sentiment vraiment d'être extrêmement proche de la pensée du parti et de ses interprètes devant le Parlement, elle a suivi pas à pas, dans un article que je vous conseille de revoir, si vous n'avez pas eu le temps de le voir, de Pierre Rimbert, les arguments invoqués par nos élus à la tribune. Et naturellement nous sommes obligés de conclure comme lui. Les arguments étaient excellents, camarades. Les arguments ont été ceux que le parti peut dire.
Mais alors on ne peut pas ne pas souligner que, s'il est vrai que les arguments

sont de poids, alors on ne comprend pas qu'on ait voté le budget militaire. Car en réalité l'absence de logique ne peut pas se justifier, même s'il y avait une majorité écrasante pour cela. Quand on dit, comme les Socialistes le pensent et les économistes Socialistes le démontrent : un budget militaire d'une telle ampleur, sans une politique économique et sociale et fiscale correspondante, ne renforce pas la nation, il l'épuise, et bien, c'est un fait, c'est une vérité fondamentale. C'est Prati qui disait : " Les faits sont de granit ", voue ne pouvez pas, contre ce fait, invoquer quelque vote que ce soit. C'est un fait que l'ampleur des crédits militaires actuels écrase le niveau de vie de la classe ouvrière. Et cela, c'est Rimbert qui l'a dit. Je suis complètement d'accord avec lui.

Il est donc grand temps que le socialisme oppose sa propre conception de la défense à celle du gouvernement, comme Jaurès opposa sa conception de l'armée à celle de la bourgeoisie. C'est excellent. Et c'est pourquoi il n'y a pas du tout d'amertume ni d'acrimonie dans nos discussions. Elles sont tout à fait fraternelles, et je remercie, moi, le secrétaire du Parti d'avoir, dans son effort de synthèse, compris à quel point le parti doit revoir ces problèmes. Il dit les choses que nous sentons tous. Mais vous me permettrez de les dire alors d'une manière plus explicite peut-être, avec plus de liberté que lui, puisqu'il est constamment préoccupé - et c'est son rôle - de ne pas trop opposer le Comité directeur au groupe parlementaire, ou tel groupe de camarades à tel autre groupe. Il remplit évidemment un rôle extrêmement utile pour le Parti. Mais ce rôle n'est utile que dans la mesure où il y en a d'autres qui essaient de clarifier les problèmes. Sinon alors tout serait confus. Et voilà le rôle tout simplement que nous revendiquons quant à nous.

"Organiser la défense, c'est avant tout organiser l'économie" (Je cite encore la revue socialiste). Par conséquent, nous sommes devant cette situation qu'il est tout à fait en accord avec ce que le dernier Conseil national, sur le problème des crédits militaires, a décidé et tout à fait dans notre rôle de dire que vous n'avez pas respecté la décision du Conseil national.

"A une époque où le réarmement va faire peser sur l'économie de l'Europe, et en particulier de la France, des charges très lourdes, l'effort militaire ne doit pas, avoir pour effet de compromettre la sécurité interne de chaque pays par une réduction du pouvoir d'achat des travailleurs. L'effort de chaque nation ne saurait être proportionnel au revenu national de chacune d'elles, mais doit être progrèssif et adapté aux conditions de vie intérieures" (Conseil national d'Asnières - 12 décembre 1951, bulletin 59 de 1952).

Par conséquent, nous sommes tout à fait surpris que ces conditions n'aient pas été retenues, qu'on n'en ait pas tenu compte, et lorsque nous avons voté, encore en 1952 : " Le Conseil national mandate le Comité directeur et le groupe parlementaire pour que s'ouvre à l'Assemblée nationale, par voie d'interpellation et dans les délais les plus brefs, un débat sur l'Indochine, dont la conclusion ne saurait être autre que la recherche de la fin du conflit par la négociation" - ceci a été voté à l'unanimité, moins quelques voix - qu'est-ce que nous avons vu pour l'Indochine ?

Ecoutez, camarades, je suis oblige ici de demander qu'on voue rassure, car, si les

renseignements que beaucoup d'entre nous ignoraient sont vraiment vérifiés, en se reportant au " Journal Officiel " au scrutin n° 1 469, alors on va découvrir que le groupe parlementaire a voté les crédits d'Indochine, j'en suis tellement stupéfait que je suis maintenant dans une situation incroyable vis-à-vis des camarades Socialiste d'Indochine qui, attendent sur place l'utilisation de ce vote par Letourneau et toute sa presse, qui ne publie rien des Socialistes mais qui publie sa propagande, affirment que les Socialistes sont d'accord pour poursuivre la politique qui est engagée là-bas et qui est catastrophique pour le Socialisme aussi bien que pour la France. Le secrétaire fédéral, qui est un de mes vieux amis, me dit : " Ce n'est pas possible que le groupe ait fait cela ! Vous nous torpillez ! "
Je lui réponds en découpant dans "Le Populaire Dimanche " l'article de Pierre Commin qui justifie le vote des crédits militaires globalement, mais qui dit : " Sur les crédits d'Indochine, nous nous sommes abstenus ". J'étais rassuré…
Dans la salle - C'est vrai.

Marceau Pivert – Alors, si c'est vrai, il faudra le mettre au point. Mais écoutez, camarades, on ne peut pas ruser avec les faits. Nous serons tous rassurée quand on nous affirmera que les parlementaires n'ont pas voté les crédits d'Indochine ; ce sera alors moins grave, mais il faudra se reporter ou Journal Officiel. Je constate aujourd'hui que le Secrétaire général affirme que le groupe n'a pas voté les crédits de la guerre d'Indochine.
Voilà la propagande officielle du Parti. J'envoie un pli à mon camarade, par avion pour lui dire " Déments ", mais si ce n'est pas vrai, camarades, dans quelle situation sommes-nous ?

Pierre Commin - Nous avons tous besoin d'un éclaircissement comme celui-ci et je demande à Savary de nous renseigner pour savoir comment il se fait que devant le Parlement, il n'y ait pas eu deux fois le même vote, c'est-à-dire, une fois avant l'envoi de la loi au Conseil de la République et ensuite, à son retour en deuxième lecture. Il est clair que dans notre esprit, la position fondamentale du Parti, c'est celle qui s'est exprimée au moment où le groupe s'est prononcé avant l'envoi de la loi au Conseil de la République.

Marceau Pivert - Je pense que le Secrétariat du Parti nous rassurera, parce que, ce genre de situation est particulièrement déchirant, parce qu'endosser en somme devant l'opinion, l'affirmation que le groupe n'a pas voté les Crédits de la guerre d'Indochine et apprendra à la Commission des résolutions, par une référence à telle page, à tel scrutin, qu'il y a eu vote, c'est tout de même un peu inquiétant pour le fonctionnement démocratique du Parti.
Et vous verrez, camarades, que derrière 1'intervention aussi sereine et modérée que nous faisons, nous sommes obligés de constater qu'il y a un petit jeu parlementaire qui ne doit pas continuer ! On est décidés à avaler un certain nombre de choses et on demande à la réaction de permettre de couvrir une petite retraite ! Voilà ce que crains, quand, devant la Commission de l'armée, ou

Fondation Jean-Jaurès

devant la Commission des affaires étrangères on dit aux représentants officiels de ce gouvernement, que nous combattons dans le pays, " Je vous en prie, acceptez un amendement socialiste, un amendement de réduction de quelques milliards par exemple, sur les crédits de la guerre d'Indochine et nous pourrons voter " - tel est le langage des élus Socialistes - alors, un élu, ou M. Monteil - ce sont des choses que le Parti doit savoir, - dit : " Ah, nous avions repoussé l'amendement socialiste, mais si en l'acceptant nous pouvons obtenir le vote du Parti Socialiste, alors, c'est tellement important…"

Métayer - Ce n'est pas tout à fait cela…

Le Président (Albert Gazier) - Non, tu n'as pas la parole, Métayer !

Marceau Pivert – En tout cas il sera bon que tu viennes le dire !
Quand vous déposez un amendement, ce n'est pas pour créer un prétexte, vis-à-vis du Parti, afin de voter quand même ce qu'on vous défend de voter.
Nous y croyons et nous voudrions bien que les camarades discutent ces problèmes sérieusement dans les sections, essaient de faire passer leur volonté, démocratiquement, jusqu'aux élus, nous voudrions bien passer par des gens qu'on ne traite pas " par dessus la jambe ", à qui on donne un beau texte de motion qu'on met dans les tiroirs pour, en réalité, faire le contraire quand on est devant les faits. Voilà ce que nous ne pouvons plus tolérer, camarades. Je le dis très sincèrement, je fais confiance à la direction du Parti pour mettre cela au point, mais c'est assez grave et c'est d'autant plus grave que ça dissimule une certaine confusion de l'orientation politique du Parti.
Quand on se bat vraiment avec un adversaire, on n'est pas toujours en train de négocier avec lui, on se bat, on coupe les ponts, on a une opinion politique et on la défend, aussi bien devant les Commissions parlementaires, devant le gouvernement que devant le pays. On ne peut pas avoir trente-six attitudes à la fois !
Aussi bien, les partis réactionnaires n'ont pas du tout laissé tomber ce vote unanime, je vous prie de croire que quelque soit le caractère technique, que les économistes socialistes sont d'accord pour mettre en évidence, du vote des crédits militaires dans les conditions où m'économie est celle du libéralisme qui nous accable, est un aspect du problème, mais l'aspect politique n'est pas négligeable non plus, et il suffit de se reporter à la presse réactionnaire. J'ai là, sous les yeux, un texte que j'ai lu à la Commission des résolutions qui dit :
" Le 5 février 1953, tous les partis nationaux ont été capables de surmonter leurs divergences pour voter unanimement les crédits de la défense nationale. " Ils doivent avec le même courage et la même unanimité prendre leurs responsabilités sur le problème posé par la présence des communistes au Parlement.
" Evidemment, puisque vous êtes d'accord, disent les réactionnaires aux Socialistes, avec notre conception de la lutte contre les staliniens - c'est une conception purement contre-révolutionnaire, purement anti-démocratique,

Fondation Jean Jaurès

purement militaire - et bien, il faut aller jusqu'au bout, vous socialistes, il faut par conséquent aller jusqu'à l'Union nationale, jusqu'au bloc anti-communiste. "
Jamais la Parti n'a accepté ça et il ne l'acceptera pas. Je suis sur que nous sommes d'accord là-dessus alors, camarades, si nous sommes d'accord là-dessus, il faut faire attention que dans des votes aussi importants vous n'ayez pas l'air de donner un atout et de renforcer les tendances réactionnaires qui sont actuellement en train d'essayer par tous 1es moyens de faire endosser au Parti Socialiste qu'il commettrait la faute de s'approcher d'eux, leur propre faillite ou leur propre conception de lutte anti-communiste.
Je ne veux pas abuser, je crois que j'en ai assez dit. Si par exemple on abordait un autre sujet - et je le signale seulement en passant – c'est-à-dire le volume des crédits militaires ? On sait que, étant donné que dans les communes militaires il y a des commandes, c'est le secteur du capitalisme qui a le profit le plus élevé ; on sait qu'il y a des connexions - je le signale à mes camarades parlementaires qui sont mieux placés que moi pour suivre ce genre de connexions - entre la réaction et les munitionnaires et si par exemple, on vérifiait qu'un dernier contrat tout à fait récent au sujet du matériel d'aviation, commande passée par les américains à la France, a été immédiatement réglé avec une commission formidable qui e été versée immédiatement par dizaine de millions à un grand trust de presse, alors, là encore il y aurait quelque chose à dire ! Il n'est pas normal, tout de même, que le Parti Socialiste fournisse ainsi sa caution à toutes sortes de forces réactionnaires qui profitent de la situation de la sécurité internationale poux renforcer leur position de classe et pour développer leurs instruments de propagande réactionnaires.
J'en ai assez dit je crois, pour justifier la motion que nous déposons, pour bien marquer que c'est sur ce point et sur ce point seulement qu'il y a une divergence grave et que nous voulons que, sur ce point, le Parti rectifie l'erreur commise.
J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de voter des motions comme celle de l'Indochine qui est vraiment une motion de caractère international, ayant un rayonnement déjà capable de se manifester à l'intérieur même du peuple vietnamien qui défend cette position. Maintenant, un Parti Socialiste vietnamien se développe ; comment pourrez-vous expliquer à ces camarades que l'année dernière le groupe socialiste s'est abstenu ? Comment pourrez-vous expliquer que l'année dernière ou il y a deux ans, Defferre, au nom du Parti disait qu'il fallait dans cette guerre effroyable marcher vars la trêve et la négociation et qu'aujourd'hui on n'a rien dit, qu'on n'a pas développé devant le parlement la motion du Conseil national et qu'on l'a laissée dans un tiroir alors qu'il faut se battre là-dessus parce que c'est une position fondamentale ? Comment pouvez-vous expliquer cela, camarades ?
Je pense qua le Conseil sera tout de même assez sage pour donner satisfaction à ces revendications et que nous pourrons nous retourner, non pas seulement vers nos militants, mais vers tous ceux qui ne demandent qu'à revenir au Parti, si le Parti se montre ferme, énergique et fidèle à lui-même, pour les ramener dans nos rangs, de manière à dire que nous travaillons en pensent sérieusement à ce que nous faisons.

D'ailleurs, dans ce pays, il y a certainement une énorme quantité de gens qui attendent ce langage et qui attendent que cela se traduisent par des gestes cohérents.
Je vous demande de nous aider à cette reconquête de l'opinion ouvrière et si vous voulez vraiment que le Parti tout entier ait autour de lui une somme d'influence considérable, prenne en charge lui - et pas cette bourgeoisie décadente qui en est incapable - à la fois, la lutte contre le stalinisme et la tyrannie et la lutte contre le danger de guerre et le militarisme, il faut pour cela que le parti soit vraiment capable, d'abord de se discipliner lui-même, de dire ce qu'il veut et quand il l'a dit, de faire ce qu'il a dit. (Applaudissements).

Le Président (Albert Gazier)- Savary a demandé à répondre à la question qui lui a été posée.

Alain Savary

Camarades, je voudrais apporter quelques explications et répondre à la question que Pierre Commin m'a posée, ainsi qu'à certains points évoqués par Marceau Pivert.
Tout d'abord, je voudrais répondre sur l'utilisation que le groupe parlementaire a faite de la dernière motion du Parti. Je voudrais tous reporter au débat du 16 novembre, où l'orateur du Parti, déposant au nom du groupe la question préalable sur l'Indochine sur le budget, a développé très fidèlement la motion du Congrès. En fait, c'est un commentaire qu'il en a fait et le " Populaire Dimanche " du lendemain l'a reproduit intégralement.
Sur ce point, je crois donc que le groupe parlementaire a suivi très fidèlement et exactement les décisions du Conseil national.
Pour ce qui est de la question du vote du groupe en première lecture, le groupe s'est abstenu sur les crédits militaires et a voté contre ces crédits pour manifester son opposition totale à la position prise par le gouvernement.
En seconde lecture, je ne suis malheureusement pas en mesure de répondre aussi précisément, mais ce que je puis dire à Marceau, c'est qu'il s'agit de rectifier là une erreur : il y a eu erreur matérielle du groupe, car il n'ya aucun doute dans l'esprit de ceux qui ont participé à ces discussions : la position du Parti a toujours été de s'abstenir sur les crédits militaires et de voter contre les crédits d'Indochine.
Il reste à voir maintenant, dans quelles conditions, les bulletins du groupe ont été, lors du retour de la loi du Conseil de la République, utilisés pour un vote positif.
Je ne suis pas en mesure, sur ce point, de fournir des explications à Marceau Pivert. Je lui demande de se reporter au " Populaire " et au " Journal Officiel ".

Marceau Pivert - Il faut rectifier ou alors le Conseil national doit rectifier lui-même.

Léon Boutbien – Très simplement, je crois que l'effort qui a pu naître dans les

esprits procède de ceci, c'est qu'on a bloqué la discussion des crédits militaires, aussi bien ceux concernant l'Indochine que la métropole et que, de ce fait, le groupe s'est prononcé sur l'ensemble des crédits, aussi bien ceux intéressant l'Indochine que ceux intéressant la métropole ; dans ces conséquences, le vote a été la conséquence logique à la décision prise par le groupe.

Marceau Pivert - Alors, Pierre Commin ne nous a pas dit la vérité !

Dans la salle - C'est la déclaration de Commin qui est exacte.

Le président - Nous avons à voter sur des textes et non pas sur des interprétations. Je demande au Conseil national, s'il y a sur le paragraphe 1 d'autres amendements.
II n'y en a pas d'autres ?
…
Il y a donc un paragraphe proposé par la Commission des résolutions à sa majorité lu par Guy Mollet ; et il y a une contre-proposition, un amendement de Marceau Pivert, qui tenu à remplacer cet alinéa pat un texte qu'il vous a lu, Conformément au règlement, j donne la parole au rapporteur.

Guy Mollet

Camarades, je voudrais bien que noue ramenions le problème à ses limites exactes et que nous voyons ce qui nous est posé comme questions précises.
Il ne faut pas que, ni les uns, ni les autres, dans un Conseil national, nous cherchions à interpréter des décisions antérieures dans tel ou tel sens.
Il y a une décision maintenant admise par tous, elle doit l'être loyalement : c'est que le vote des crédits militaires, de tous les crédits militaires, n'est plus pour le Parti Socialiste, une question de principe, qu'on ne saurait pas essayer de tirer la décision prise par le Parti Socialiste au dernier Congrès ou tous les autres dans le sens : " Le Parti Socialiste est contre les crédits militaires par principe ", pas davantage que de dire : " Le Parti votera toujours les crédits militaires par principe ".
Il y a maintenant une position admise c'est que le vote des crédits militaires est chaque fois une question d'appréciation, une question d'opportunité politique, c'est tout.
Je m'excuse de rappeler cela, mais c'est très important à rappeler au début de la discussion, car nous devons tous, très loyalement maintenant, ne plus jamais chercher à tirer dans l'un des deux sens extrêmes, soit toujours contre, soit toujours pour, des décisions antérieures de nos Congrès sauf à les faire modifier.
C'est donc en face de cette décision là, de ce point d'appréciation, que s'est trouvée placée la réunion commune du Groupe et du Comité directeur.
Elle a été celle que vous savez. Quant au vote des crédits pour la guerre d'Indochine, il a suivi d'ailleurs, dans le temps, après le retour du Conseil de la République, la décision commune.
Faisons un petit peu d'histoire : il y a d'abord une première décision du Groupe

Fondation Jean-Jaurès

touchant au problème de l'Indochine : j'ai eu une petite émotion tout à l'heure en entendant Lenhardt qui disait : " Mais pardon, ce n'est pas vrai ! Nous avons voté pour ", car, j'ai parfaitement souvenir de cette réunion commune qui se tenait a Asnières et où Christian Pineau nous a dit d'une façon très nette : " En ce qui concerne les crédits d'Indochine, le Groupe socialiste a dores et déjà voté contre les crédits civils et s'est abstenu sur les crédits militaires ". Le seul problème que la réunion commune avait à trancher était donc le vote sur les crédits militaires métropolitains. Il n'y a donc jamais eu cette confusion entre les crédits utilitaires métropolitains et les crédits d'Indochine.
Au contraire, ceux qui souhaitaient le vote favorable des crédits militaires ont pu utiliser dans leur argumentation, le fait que ça touchait à la métropole et pas à l'Indochine pour qui c'était déjà fini.
Je dis tout de suite, que si au retour du Conseil de la République, il y a eu une position différente, à cause du vote massif d'ensemble, personnellement, je la regrette terriblement car ce n'était pas du tout conforme à la décision prise par la réunion du Groupe et du Comité directeur.
Alors attention, il y a là un défaut d'application que le Président du groupe devra rechercher, mais dont personne, Marceau, ne peut accuser le groupe et le Comité directeur réunis. Car cette décision là est très postérieure. Le deuxième vote, c'est quand ça revient du Conseil de la République, et ça n'a rien à voir avec la première décision. Ramenons donc le problème à ce qu'il est.
Est-ce que lors de cette décision le Comité directeur et le groupe... Lenhardt est-il là ?

Un assistant - Il a dit qu'il ne serait pas là.

Guy Mollet - Parce que je suis convaincu maintenant que ceci n'est plus contesté, lors de la première décision le Comité directeur et le groupe ont bien voté contre les crédits civils et se sont abstenu en ce qui concerne les crédits militaires pour l'Indochine. Le malentendu est levé maintenant. C'est sur le vote retour du Conseil de la République que la faute a été commise, si elle a été commise.

Le Président (Albert Gazier) - La référence donnée par Lenhardt ce matin se reportait bien effectivement au vote sur le projet de loi, retour du Conseil de la République.

Charles Lussy - En violation de la décision...

Guy Mollet - Et Lussy confirme que ce deuxième vote se trouvait être en violation de la décision prise par le groupe et le Comité directeur. Et bien, des sanctions seront prises contre les camarades qui ont voté contrairement à la décision du groupe.

Marceau Pivert - Ceux qui n'appliquent pas les décisions, on les fiche dehors !

Guy Mollet - J'essaie de rendre clair un problème qui ne l'était pas dans les esprits tout à l'heure. J'ai entendu des explications parfaitement erronées. En réalité jamais, à aucun moment, le groupe ni le CD ne se sont prononcés pour un vote d'ensemble favorable aux crédits militaires d'Indochine, au contraire. …(Intervention dans la salle)… Marceau, je t'en prie, je ne t'ai pas un instant interrompu tout à l'heure, et quand j'essaie de rendre les questions claires, ne complique pas. Il y a suffisamment de confusion dans pas mal d'esprits.

Le problème se ramène donc maintenant à quelque chose d'autre. Il y avait ce matin, à la Commission des résolutions, non pas deux courants, comme il pourrait paraître, et c'est vraiment travestir un peu la vérité, mais trois courants très distincts.

Il y avait d'abord le courant des camarades qui, comme Marceau-Pivert, veulent essentiellement manifester leur regret de la décision qui a été prise - et je vais tâcher de bien interpréter leur pensée - ce n'est pas surtout le souci de blâmer ou de regretter, mais plutôt celui d'empêcher une récidive, d'empêcher que ça se reproduise.

Il y avait à l'inverse un deuxième courant, complètement opposé, de camarades qui, eux, estiment que le groupe et le Comité directeur, en se prononçant pour le vote des crédits militaires métropolitains, ont eu raison.

Et ces deux groupes de camarades se mettaient assez facilement d'accord, quant à la procédure, pour dire : Il n'y a qu'une seule chose à faire, il n'y a qu'à venir devant le Conseil national et on va demander au Conseil de dire qui avait raison, de ceux qui voulaient qu'on vote contre et de ceux qui voulaient qu'on vote pour.

Mais, en dehors de ces deux groupes, il y avait ce matin à la Commission des résolutions un troisième courant de camarades qui avaient une préoccupation autre : ceux qui estimaient qu'en l'état actuel des choses, il fallait rechercher beaucoup plus à fixer pour l'avenir les conditions dans lesquelles le groupe et le Comité directeur devraient dans l'avenir interpréter et fixer une position, et non émettre des regrets ou des blâmes sur le passé. Et je dois dire que parmi ceux là, il y en avait quelques uns qui étaient de ceux qui s'étaient prononcés la fois derrière pour le vote contre ou l'abstention, mais ce sont des camarades beaucoup plus préoccupés de l'avenir que du passé.

Ce sont ces camarades là qui ont fait introduire dans le texte tout le § N°2 que je vous ai lu, car 1'amendement de Marceau Pivert ne se présente pas au départ comme un amendement à ce texte que je vous si lu, ce n'est pas un amendement au texte qui dit "que le prochain Congrès national devra fixer la tactique et l'attitude du Parti en fonction d'impératifs déterminés : nécessité de limiter les crédits militaires... etc. ", ça n'était pas à ce texte là que s'appliquait l'amendement de Marceau-Pivert, ce texte là a été introduit à la demande de ceux des camarades qui pensent à l'avenir et qui veulent qu'une erreur de ce genre ne puisse plus se commettre dans ce domaine. Ils ont dit : "Le prochain congrès, dans un mois et demi, devra fixer ces règles là. "

Or, cette introduction donne bien satisfaction, incontestablement, et nos amis l'ont dit, à Marceau-Pivert pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle nous avions

Fondation Jean Jaurès

un instant espéré qu'en ce qui concernait le passé, il se bornerait à faire, comme nous l'avions fait, à l'enregistrer. Car là, c'est une préoccupation que je voudrais faire partager à la plus grande partie de notre Conseil, même à ceux qui regrettent certaines erreurs de détail, comme ce vote définitif sur les crédits d'Indochine …(Protestations dans la salle)… Ce ne sont pas des erreurs commises par le Comité directeur ou le groupe.

Marceau-Pivert - C'est le Parti qui en supporte les conséquences nationales et internationales.

Guy Mollet - Bien sûr, Marceau, mais je dis que le souci qui devrait nous être commun aujourd'hui, étant donné que nous n'avons pas essayé d'éviter les difficultés et qu'au contraire nous demandons que les sections du Parti se prononcent en connaissance de cause dans deux mois, étant donné qu'il ne s'agit pas d'un escamotage, nous demandions au Conseil national de dire que ce qui était important, ce qui était urgent, c'était de faire que dans la bataille électorale municipale, le Parti s'engage uni ; c'était de faire que rien ne soit susceptible de donner l'impression d'une faille, si petite soit-elle, dans l'unité du Parti, et ceci permettrait de grouper dans un même vote des camarades, quelles que soient leurs conceptions antérieures, puisque ça n'est pas un renvoi aux Calendes grecques, mais un renvoi à un mois et demi.
Nous avons fait là un grand effort. Si vous reprenez le texte qui a été élaboré en commun et à la rédaction duquel les camarades comme Marceau eux-mêmes prirent part, il couvre l'essentiel des préoccupations, il permet la discussion libre et totale dans le Parti.
Je vous assure qu'à l'heure actuelle je souhaite de toutes mes forces que ce soit une très grande majorité qui dise qu'il faut penser davantage aujourd'hui à l'avenir qu'au passé. Et je conclus en demandant au Conseil national de se prononcer pour le texte de la majorité de la Commission des résolutions.

Le Président - Camarades, je crois que pour plus de clarté, il est peut-être utile, avant le vote, de relire les deux textes qui sont en présence, à moins que vous le jugiez inutile.

Un assistant - Une simple question : est-ce que le Conseil national doit se préoccuper de nos positions d'avenir, ou est-ce que, comme on nous l'a toujours dit, on doit sanctionner le passé ?

Guy Mollet – Il est absolument incontestable, nous l'avons répété ce matin dix fois au cours de la discussion de la Commission des résolutions, que la demande formulée par Marceau-Pivert et quelques autres est parfaitement recevable et qu'elle est absolument conforme aux règles du Conseil national et du Parti. Aucun doute.
Par contre, je ne voudrais pas qu'on interprète mal ce que je viens de dire : je ne demande pas au Conseil national de fixer des règles d'avenir. Il n'y a rien dans le

texte qui vous a été lu de semblable. La seule chose qui est dite, c'est que le Conseil national demande que le prochain congrès porte cette question à son ordre du jour, avec tous les détails. C'est tout autre chose. Ce n'est pas nous qui, ici, en Conseil national, fixerions l'avenir, mais le Congrès dans un mois et demi.

Andrée Viennot - Je désire présenter un amendement sur le paragraphe 1. Le voici : "… blâme les camarades parlementaires qui, contrairement aux décisions du Groupe parlementaire et du Comité directeur réunis, ont voté en seconde lecture les crédits militaires d'Indochine intégrés dans l'ensemble des crédits militaires. "
C'est en effet ce qui ressort de ce que vient de nous dire Guy Mollet : les autorités du Parti avaient bien décidé que les crédits militaires d'Indochine devraient faire l'objet d'une abstention, mais ensuite, des camarades, je ne sais pas qui, peut-être la moitié, peut-être les membres de la Commission, enfin un ou deux, ou plusieurs camarades ont voté pour, alors que le groupe parlementaire et le Comité directeur avaient décidé l'abstention. C'est tout au moins ce que j'ai compris des explications de Guy Mollet.
Alors, je pense que ces camarades doivent être blâmés, et je retire d'ailleurs l'amendement parce que je ne l'ai déposé que pour pouvoir faire ces choses, et je pense que c'est devant la Commission des conflits que cette question devrait être examinée.

Charles Lussy

Je voudrais expliquer au Conseil national que jusqu'à ce jour, ce vote plus que regrettable ne m'a jamais été signalé, je l'avoue.
Je demande au Conseil national de comprendre la différence qu'il y a pour le groupe parlementaire entre un vote en première lecture et un vote en seconde lecture, retour du Conseil de la République, qui surgit le plus souvent à un moment impossible à prévoir à l'avance puisque les textes sont soumis à l'Assemblée dès qu'ils reviennent du Conseil de la République, et au sujet desquels l'attention au groupe ne peut pas être particulièrement retenue, surtout lorsque des décisions formelles ont déjà été prises Si j'ai bonne mémoire, ces décisions avaient été prises à là quasi unanimité.
J'affirme que si, à ce moment là, n'importe quel camarade du Parti nous avait signalé le vote - qui pour l'instant m'est encore inexplicable - il eut été rectifié immédiatement. Le Président du groupe, pas plus que le Bureau du groupe, ne vérifient pas toujours à l'officiel la façon dont le groupe a voté, puisque le groupe vote en fonction de décisions qu'il a prises. Comment ce vote s'est-il produit ? Il m'est impossible de donner au Conseil national une explication que je ne connais pas …(Protestations diverses)…
Les camarades, je vous demande de tenir compte de la façon dont un vote revient en seconde lecture. Ca n'a aucun rapport avec le débat qui a lieu lorsque 1'Assemblée se prononce pour la première fois. Il y a une chose que je peux affirmer, c'est que le groupe étant maintenant au courant, dès sa première

réunion il se saisira de l'incident, nous rechercherons les camarades qui sont responsables et nous prendrons à leur égard les décisions qui conviennent.
Je demande au Conseil national de comprendre la gêne dans laquelle je me trouve. Le Groupe parlementaire est dans une situation blâmable en dehors de sa volonté, par la responsabilité de quelques camarades qui étaient à ce moment là en séance, alors que personne ne pouvait prévoir ni que le projet reviendrait si vite, ni qu'on se permettrait de violer une décision du groupe. Vous pouvez tenir ces explications pour difficiles à admettre, je ne peux pas vous en donner d'autres. Le groupe ne peut que protester de sa bonne foi, il ne peut qu'affirmer que sa décision, prise je le répète à la quasi unanimité, a été honteusement bafouée. Je vous demande de lui faire confiance pour prendre les mesures qui conviendront.

Guy Mollet

Un mot sur l'amendement soutenu puis retiré par notre amie Viennot pour avoir l'occasion de parler. Je voudrais mettre à l'aise le Conseil national sur l'émotion légitime qui est la sienne. Lussy a essayé de vous dire, et c'est difficile à admettre pour les camarades qui ne sont pas habitués à la vie parlementaire, qu'un vote en deuxième lecture ça a une toute autre allure. Je voudrais que vous fassiez tout de même confiance au Bureau du Groupe parlementaire pour faire ce que Lussy vous a dit.
Nous ignorons à l'heure actuelle dans quelles conditions le vote est intervenu. Est-ce à 4 heures du matin ? On n'en sait rien. Combien de camarades étaient en séance ? On n'en sait rien. Ce dont nous à vous à juger, nous, ici, c'est de la volonté du groupe et de la volonté du Comité directeur. C'est de cela que nous avons à juger, et non pas d'une éventuelle indiscipline individuelle. Cette indiscipline, elle sera sanctionnée à la demande du groupe, car ceux pour qui l'accusation est la plus terrible, camarades, c'et pour les camarades du Groupe, qui se voient porter une responsabilité qui n'est pas la leur, qui ont pris une décision qui n'a pas été respectée.
Je viens de faire quinze réunions publiques au cours des trois dernières semaines. Il n'y en n'a pas une seule où, en parfaite bonne foi, je n'ai dit : " Le Parti Socialiste s'est abstenu sur le vote des crédits militaires en Indochine. " " Le Parti a voté contre les crédits civils pour les états Associés. " Nous en étions tous convaincus.
Il y a eu une erreur de commise, on ne sait pas à quelle heure, alors qu'il y avait peut-être deux ou trois camarades en séance, à 4 ou 5 heures du matin, sur un débat concernant un vote retour du Conseil de la République. Dans les conditions où ce débat se présente, vous pouvez demander au Groupe de prendre contre les intéressés les sanctions qu'ils méritent, voua pouvez demander au groupe de faire rectifier, mais vous ne pouvez pas rendre le groupe collectivement responsable de quelque chose qui n'est pas de sa responsabilité.
Je voudrais que le Conseil prenne conscience de cela, et il y a tout de même quelque chose qui peut être fait. Vous pouvez décider une prise de position publique dans ce domaine, si vous le voulez et je suggère quelque chose. Dans

Fondation Jean Jaurès

un petit texte annexe de quatre lignes, on pourrait dire ceci :
" Le Conseil national se félicite de ce que le Groupe parlementaire et le Comité directeur, interprétant les résolutions des congrès aient décidé le vote contre les crédits civils du ministère des états Associés, et l'abstention sur l'ensemble des crédits militaires prévus pour la guerre d'Indochine. "
Ceci donne satisfaction aux camarades du groupe et vous donne satisfaction à tous.

Un assistant - Mais non...

Guy Mollet – Et bien, que ceux à qui ça ne donne pas satisfaction se prononcent contre, mais je dis que la proposition que je fais est celle qui entérine la décision prise par le groupe et le Comité directeur réunis.

Un assistant - Je remercie Guy d'avoir donné cette satisfaction à notre sentiment d'inquiétude, parce que le Parti alors aura à voir dans quelles conditions, s'il y a eu contradiction, mais il confirme ce qu'on nous ait dit au débat de la fameuse séance : on s'est abstenu sur les crédits pour l'Indochine. Si des camarades étaient en désaccord, c'est néanmoins cela qui était la règle du Parti, le Secrétaire vient de le rappeler, et par conséquent, vis-à-vis de nos camarades Socialistes en Indochine je me trouve particulièrement rassuré. S'il y a eu autre chose, c'est cette autre chose qu'il faudra nettoyer.
S il y a des parlementaires qui ont pris la liberté de violer la pensée du Parti à ce sujet, il faudra savoir qui. Mais pour le moment, la volonté du Parti est respectée, et cela alors limite nos divergences et donne tout de même au parti l'occasion de se présenter la tête haute sur les crédits d'Indochine.

Charles Lussy - Et les camarades d'Indochine qui ont protesté auprès de toi auraient bien mieux fait de protester auprès de moi, parce que le vote aurait été rectifié depuis longtemps.

Même assistant - Mais c'est Letourneau qui a utilisé ce vote là-bas et toute la presse ; il n'y a pas de presse scissionniste, puisqu'il y a la censure.

Le Président (Albert gazier) : Alors, je résume la situation : un premier alinéa de la résolution à adopter représente la rédaction de la majorité de la Commission des résolutions, c'est le texte lu par Guy Mollet dont je vais vous redonner lecture :
" Remplissant sa mission statutaire …(lecture)…"
A ce texte là s'en oppose un autre, celui qui a été lu par Marceau-Pivert et que je vais également relire :
" Le Conseil national se félicite que le Groupe parlementaire et le Comité directeur aient en général marqué vigoureusement la position du Parti dans sa lutte contre la majorité réactionnaire, en particulier contre les entreprises cléricales, contre la fiscalité de classe, contre le colonialisme en Afrique du

Fondation Jean Jaurès

Nord, par le vote contre l'ensemble du budget et par le discours du Secrétaire général du Parti devant l'Assemblée à l'occasion de l'investiture de René Mayer. Le Groupe parlementaire et le Comité directeur ont bien exprimé la volonté du Parti.
" Cependant, le Conseil national estime que le sentiment profond du Parti et les résolutions de ses assises antérieures auraient été mieux interprétés si le Comité directeur et le Groupe parlementaire s'étaient abstenus de voter dans leur totalité les crédits militaires, eu égard aux exemples d'étalement donnés par les démocraties anglo-saxonnes, en l'absence d'une réforme fiscale démocratique, qui répartirait équitablement les charges du réarmement, et d'une politique d'expansion économique capable d'empêcher l'écrasement du niveau de vie des travailleurs.
" De même, pour les crédits de la guerre d'Indochine, l'abstention telle qu'elle a été pratiquée en 1952 aurait traduit plus fidèlement la volonté exprimée par le dernier Conseil national : amener le gouvernement à la déclaration de trêve et à des négociations pour mettre fin au conflit. "
Voilà les deux textes qui s'opposent.
Mais, pour que la question soit bien claire, je dois préciser que quel que soit celui de ces textes qui sera adopté, il sera suivi d'un alinéa sur lequel il n'y a pas eu d'opposition entre les camarades de la Commission des Résolutions, qui sont d'accord sur le texte que Guy Mollet a rédigé tout à l'heure et dont il vous a donné lecture se félicitant que le Groupe parlementaire et le Comité directeur, appliquant les décisions du Congrès, aient décidé le vote contre les crédits civils et militaires des états Associés, et l'abstention sur l'ensemble des crédits militaires prévus pour la guérie d'Indochine.
Le deuxième alinéa indique que le prochain congrès national sera chargé de fixer l'attitude du Parti, en fonction d'un certain nombre de règles.
Donc, le Conseil national doit choisir entre les deux textes rapportés par Guy Mollet et par Marceau-Pivert.
On demande un vote par mandats. Ceux qui sont partisans du vote par mandat lèvent la main…
Le dixième est atteint, le vote par mandat va avoir lieu.
Je crois qu'on votera pour la rédaction Guy Mollet, ou pour la rédaction Marceau-Pivert. C'est assez clair ?
Je demande qu'on procède à l'appel des fédérations dans le plus grand silence pour que le vote ait lieu le plus rapidement possible.

Dans la salle – A la Commission des résolutions, il a été décidé que le texte de Marceau Pivert serait voté en premier.

Le Président - Bon, si vous voulez. Il n'y a pas d'objection à cette façon de procéder ?
Le texte de Marceau Pivert est donc mis aux voix. Ceux qui sont pour ce texte voteront pour, ceux qui sont contre, voteront contre.
Je vous demande un peu de silence pendant l'appel.

Collection Jean Maitron

(Le vote a lieu par appel des fédérations.)
Il va être procédé maintenant à l'appel des fédérations qui n'ont pas répondu.
(Il est procédé au contre-appel.)
Je vous demande quelques minutes de patience pour que soient décomptés les votes qui viennent d'être émis.
Voici le résultat au vote :
Pour l'amendement : 786 mandats.
Contre l'amendement : 1711 mandats
Abstentions : 405
Absents : 201
L'amendement est donc repoussé.
Je vais mettre aux voix le premier alinéa dans la rédaction que vous a lue, en commençant son exposé, Guy Mollet.
Si vous le voulez, nous allons voter à mains levées.
Que ceux qui sont partisans d'adopter le premier alinéa présenté par Guy Mollet veuillent bien lever la main, mandat rose en main ?
Avis contraires ?
1 voix.
Abstention ?
…
Le texte est adopté,
Après l'alinéa 1, vient l'alinéa 1 bis qui a été rédigé tout à l'heure par Guy Mollet et qui avait été accepté par Marceau Pivert. Je le relis :
"Le Conseil national se félicite de ce que le Groupe parlementaire et le Comité directeur, appliquant les décisions des congrès, aient décidé le vote contre les crédits civils du ministère d'états Associés et l'abstention sur l'ensemble des crédits militaires prévus pour la guerre d'Indochine ".
Que ceux qui sont partisans d'adopter ce texte lèvent la main ?
…
Avis contraires ?
1 voix.
Abstention ?
…
Il est adopté.
Vient ensuite - je ne sais si c'est la peine de le relire, le reste du texte.
Dans la salle – Non.
Le Président – Je demande qu'il y ait des amendements au reste du texte.
Il n'y a pas d'amendements ?
Je mets donc le reste du texte aux voix.
Que ceux qui sont partisans de l'adopter lèvent la main.
…
Avis contraire ?
…
Abstentions ?
2 voix.

Fondation Jean-Jaurès

Le texte est adopté.

Camarades, le Conseil national a travaillé rapidement, la séance est maintenant levée.

Coll. Fondation Jean-Jaurès